



INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

BILAN

LARCAY



sepant

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT
DE LA NATURE EN TOURAINE



ville de
LARCAY



DOSSIER SUIVI POUR LA SEPANT PAR

Vinciane Leduc – chargée de mission biodiversité

vinciane.leduc@sepant.fr

[02 47 27 23 23](tel:0247272323)

RÉDACTION PAR

SEPANT :

Vinciane Leduc – Chargée de mission Biodiversité

Laurent Palussière – Chargé de mission Biodiversité



LPO TOURAINE :

Natacha Griffaut - Chargée d'études chiroptères et animatrice

Pierre Réveillaud - Chargé d'études avifaunistiques

Etienne Sarrazin – Chargé d'études chiroptères



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TOURAINE

SEPANT

8 bis Allée des rossignols 37170 Chambray-lès-Tours

09 77 38 61 75

www.sepant.fr

SOMMAIRE

Contenu

SOMMAIRE	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS	4
1 INTRODUCTION.....	6
2 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE.....	7
2.1. SITUATION DE LA COMMUNE.....	7
2.2. GÉOLOGIE ET PÉDOLOGIE	9
2.3. HYDROGRAPHIE ET HYDROLOGIE	11
2.4. PAYSAGES LARCÉENS.....	13
2.5. ZONAGES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT	15
2.5.1. TRAME VERTE ET BLEUE.....	15
3 L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE	17
3.1. LA ZONE D'ÉTUDE.....	17
3.2. GROUPES ÉTUDIÉS.....	17
3.2.1. FLORE ET HABITATS	17
3.2.2. FAUNE.....	17
4 RÉSULTATS.....	21
4.1. CARTOGRAPHIE DES HABITATS.....	21
4.1.1. HABITATS REMARQUABLES RECENSÉS SUR LA COMMUNE	22
4.2. FAUNE ET FLORE REMARQUABLE.....	26
4.2.1. LA FLORE VASCULAIRE.....	26
4.2.1.1. GRATIOLE OFFICINALE (<i>GRATIOLE OFFICINALIS</i>).....	27
4.2.1.2. BOULETTE D'EAU (<i>PILULARIA GLOBULIFERA</i>).....	27
4.2.1.3. OPHIOGLOSSE VULGAIRE (<i>OPHIOGLOSSUM VULGATUM</i>).....	27
4.2.2. ESPÈCES INVASIVES.....	29
4.2.2.1. ESPÈCES DU RANG 5.....	29
4.2.2.2. ESPÈCES DU RANG 4.....	30
4.2.2.3. ESPÈCES DU RANG 3.....	31
4.2.2.4. ESPÈCES DU RANG 2.....	32
4.2.2.5. AUTRES ESPÈCES.....	32
4.2.3. LES INSECTES.....	33
4.2.3.1. LES LÉPIDOPTÈRES	33
(A) LES RHOPALOCÈRES	33

(B) LES HÉTÉROCÈRES.....	36
4.2.3.2. LES ODNATES.....	39
4.2.3.3. LES ORTHOPTÈRES.....	42
4.2.4. AUTRES ARTHROPODES.....	44
4.2.5. L'AVIFAUNE (INVENTAIRES ET ANALYSES DE LA LPO TOURAINE).....	47
4.2.6. LES MAMMIFÈRES (HORS CHIROPTÈRES).....	54
4.2.7. LES CHIROPTÈRES (INVENTAIRES ET ANALYSES DE LA LPO TOURAINE).....	56
4.2.7.1. VISITES DE SITES.....	56
4.2.7.2. DONNÉES HIVERNALES EN AMONT DE L'IBC - CARRIÈRE LES BELLES CAVES (ASSOCIATION CAUDALIS).....	57
4.2.7.3. INVENTAIRES ACOUSTIQUES.....	59
4.2.8. LES MICROMAMMIFÈRES.....	65
4.2.9. LES AMPHIBIENS.....	66
4.2.10. LES REPTILES.....	69
4.2.11. LES ESPÈCES PISCICOLES.....	71
5 ENJEUX ET PRÉCONISATIONS.....	73
5.1. AMÉLIORATION ET PRÉSERVATION DES NOYAUX DE BIODIVERSITÉ AU SEIN DE LA COMMUNE.....	73
5.2. DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES FONCTIONNELS, UN ENJEU FORT.....	73
5.2.1. LA VALLÉE DU CHER ET DU FILET.....	73
5.3. LES MARES : DES ZONES HUMIDES PRÉCIEUSES.....	75
5.3.1. DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE HAIES SUR LE TERRITOIRE.....	76
5.4. INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT.....	76
5.5. SEMER PLANTER LOCAL.....	76
6 PROPOSITIONS D' ACTIONS.....	77
7 FICHES ACTIONS.....	79
8 BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....	96
8.1. SORTIES NATURE, ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS.....	96
8.2. OUTILS DE COMMUNICATION, SCIENCES PARTICIPATIVES.....	97
9 BIBLIOGRAPHIE.....	98
10 ANNEXES.....	100
10.1. ANNEXE 1: LISTE DES ESPÈCES FAUNISTIQUES INVENTORIÉES.....	101
10.2. ANNEXE 2 : LISTE DES ESPÈCES AVIFAUNISTIQUES OBSERVÉES.....	114
10.3. ANNEXE 3 : LISTE DES ESPÈCES FLORISTIQUES RECENSÉES SUR LA COMMUNE.....	119
10.4. ANNEXE 4 : DONNÉES DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN.....	129
10.5. ANNEXE 5 : OUTILS DE SCIENCES PARTICIPATIVES.....	136
10.5.1. APPEL À OBSERVATIONS.....	136
10.5.2. OBJECTIF MAMMIFÈRES.....	138

10.6. ANNEXE 6 : LETTRES D'INFORMATIONS À DESTINATION DES HABITANTS	139
10.7. ANNEXE 7 : REVUE DE PRESSE	150

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Description des entités pédopaysagères.....	13
Figure 2 : Gratiolle officinale.....	27
Figure 3 : Boulette d'eau	27
Figure 4 : Ophioglosse vulgaire.....	27
Figure 5 : Illustration de Lamproie Marine	71
Figure 6 : Bouvière.....	71
Figure 7 : Illustration d'une Grande alose.....	71
Figure 8 : Anguille européenne.....	71
Carte 1: Situation géographique de la commune.....	8
Carte 2: Situation géologique de la commune	10
Carte 3: Réseau hydrographique de la commune	11
Carte 4 : Trame verte et bleue sur le territoire du SCOT.....	14
Carte 5 : Cartographie de la Trame Verte et Bleue sur le territoire du SCOT.....	16
Carte 6: Secteurs ciblés sur la commune.....	18
Carte 7 : Localisation de la flore patrimoniale	28
Carte 8 : Données oiseaux sur Larçay	48
Carte 9 : Localisation des points d'écoute.....	49
Carte 10 : Distribution des engoulevants d'Europe en forêt de Larçay.....	50
Carte 11 : Espèces d'intérêt sur Larçay.....	53
Carte 12 : Localisation des sites visités.....	56
Carte 13 : Délimitation de la Carrière Les Belles Caves	57
Carte 14 : Localisation des sites de récolte.....	65
Tableau 1 : Dates et nature des prospections.....	20
Tableau 2: Liste des espèces floristiques patrimoniales.....	26
Tableau 3 : Liste des plantes invasives observées.....	29
Tableau 4: Liste des espèces de Rhopalocères patrimoniaux.....	33
Tableau 5: Liste des espèces d'Hétérocères patrimoniaux.....	36
Tableau 6 : Liste des Odonates observées sur la commune	39
Tableau 7 : Liste des orthoptères observés sur la commune	42
Tableau 8 : Liste des autres arthropodes observés sur la commune	44
Tableau 9 : Liste des autres arthropodes invasifs observés sur la commune.....	44
Tableau 10 : Liste des mammifères observés sur la commune	54
Tableau 11 : Liste des mammifères invasifs observés sur la commune	54
Tableau 12 : Comparaison avec les autres lots du département.....	66
Tableau 13 : Liste des amphibiens observés sur la commune	66
Tableau 14 : Liste des reptiles observés sur la commune	69
Tableau 15 : Liste des reptiles invasifs observés sur la commune.....	69
Tableau 16 : Liste des événements.....	96

Photographie 1 : Prospection floristique.....	17
Photographie 2: Azuré du Serpolet (LP).....	34
Photographie 3: Azuré des Mouillères (LP).....	34
Photographie 4: Miroir (LP).....	34
Photographie 5: Chenille de Laineuse du Prunellier (AT)r.....	36
Photographie 6: Sphinx de l'Epilobe (LP).....	37
Photographie 7: <i>Commophila aeneana</i> (LP).....	37
Photographie 8: Turquoise du Prunellier (LP).....	37
Photographie 9: Agrion de Mercure.....	39
Photographie 10: Gomphe de Graslin.....	40
Photographie 11: Sténobothre nain (LP).....	42
Photographie 12: Criquet des Ajoncs (LP).....	42
Photographie 13: Grand capricorne.....	44
Photographie 14: Cigale mélodieuse (G. Kuntz).....	45
Photographie 15: Chirocéphale diaphane (wikimedia).....	45
Photographie 16: Isodonte mexicaine.....	45
Photographie 17: Castor d'Eurasie (wikimedia).....	54
Photographie 18 : Ragondin.....	56
Photographie 19: Triton crêté.....	66
Photographie 20: Triton marbré (LP).....	67
Photographie 21: Coronelle lisse (LP).....	69
Photographie 22: Hôtel à insectes.....	96

1 | INTRODUCTION

Durant plusieurs décennies, le développement des villes s'est fait au détriment de la nature qui les entourait. L'étalement urbain, l'imperméabilisation des sols, la gestion intensive des espaces sont autant de causes d'érosion de la biodiversité dans les villes. Ce fonctionnement n'est pas viable et est synonyme de surcoûts pour les collectivités sur le long terme. Les dépenses en frais de santé, de dépollution, de renaturation, de reconfiguration urbaine et de risques d'inondations sont la conséquence de la disparition de la végétation, de la fermeture des sols, de la fuite des pollinisateurs... qui assurent en temps normal d'innombrables services à la collectivité.

Les villes ont un rôle majeur pour enrayer le recul accéléré de la biodiversité sur leur propre territoire, en y renforçant la place de la nature, en évitant de s'étaler sur les espaces naturels et en sensibilisant les habitants.

Les IBC permettent aux communes de mieux connaître leurs espaces, et dans le cadre de la logique actuelle de « Trame verte et bleue », de positionner leur territoire au regard des différentes trames écologiques existantes, de bien identifier les noyaux de biodiversité présents et les éventuels liens existants entre eux afin d'y préserver la biodiversité et de permettre le maintien de sites remarquables ou plus ordinaires.

Depuis 2011, le réseau associatif de France Nature Environnement Centre-Val de Loire accompagne les communes dans la connaissance et la prise en compte de la biodiversité de leur territoire, suite au constat global d'érosion de la biodiversité qu'elle soit remarquable ou ordinaire.

La SEPANT contribue sur l'Indre-et-Loire à la mise en œuvre de cette stratégie. L'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) permet d'avoir une connaissance du patrimoine naturel sur un territoire communal pour orienter ou affiner des projets de développement locaux : mise en place ou révision de PLU, Trame Verte et Bleue (TVB), projets d'aménagement.

L'IBC répond à cet objectif en proposant une synthèse de la flore, de la faune et des milieux naturels présents, une analyse des enjeux pour la biodiversité ainsi qu'une aide et des conseils. La démarche inclut également un volet sensibilisation visant les élus, la population et le personnel technique, avec pour objectifs de faire connaître et de valoriser le patrimoine naturel de la commune.

En 2017, la commune de Larçay a souhaité intégrer ce projet avec la SEPANT pour l'accompagner dans la réalisation de l'Inventaire de la Biodiversité Communale de son territoire. La commune de Larçay attache de l'importance aux questions environnementales qui l'a déjà conduit à mener de nombreuses actions en faveur de la biodiversité. Elle souhaite mettre en avant son patrimoine naturel et donner à sa biodiversité une place importante dans son développement.

2 | PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

2.1. SITUATION DE LA COMMUNE

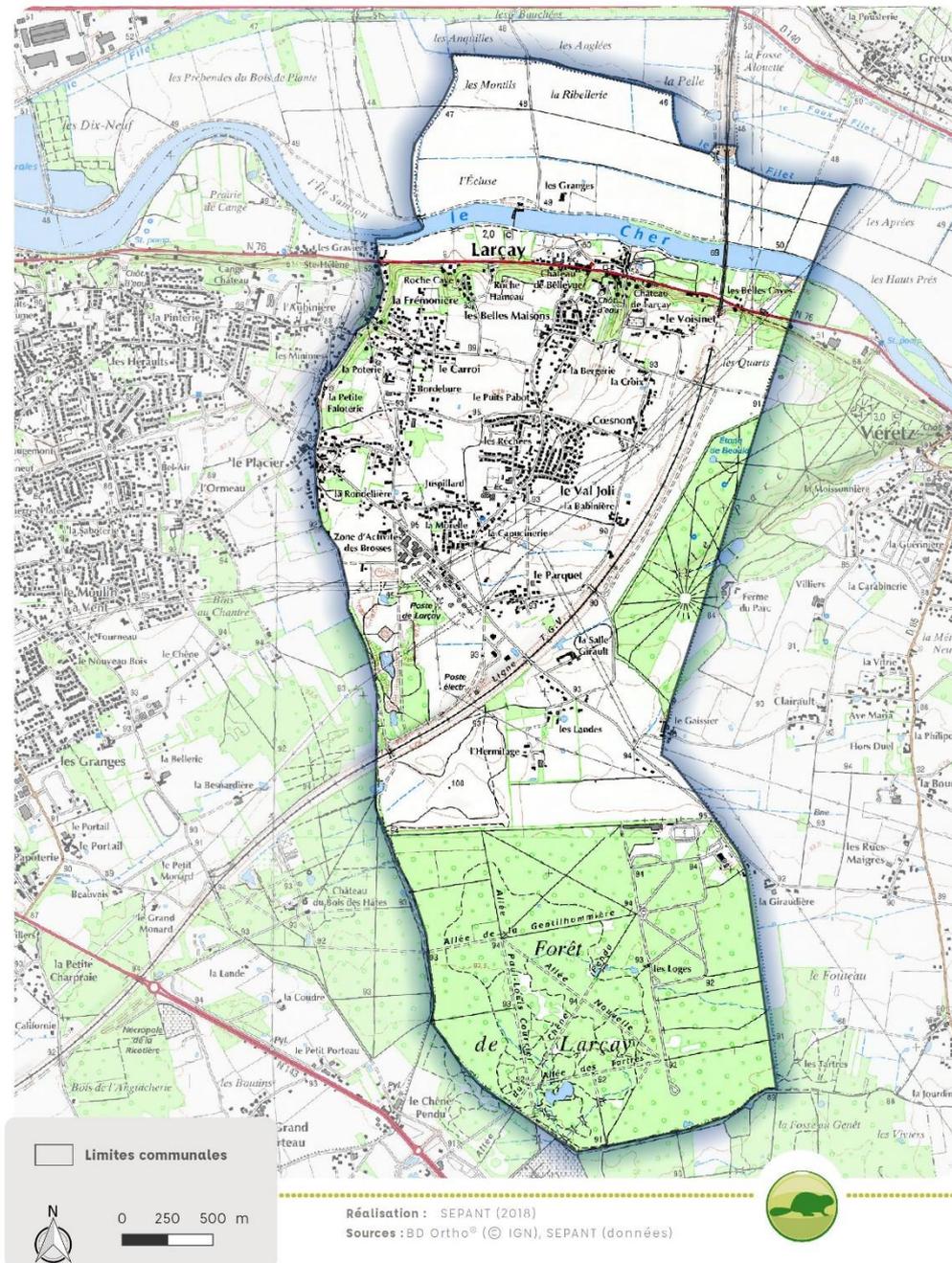
Larçay est située à l'est de l'agglomération tourangelle, au sein de la communauté de commune Touraine-Est Vallées. Cette commune est traversée par la vallée du Cher et recouvre une superficie de 1119 hectares. Elle est caractérisée par son importante surface boisée.

La commune compte, au 1^{er} janvier 2018, 2451 habitants ("Institut national de la statistique et des études économiques - <https://www.insee.fr>," n.d.).

Inventaire de la Biodiversité Communale

Commune de Larçay

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE



Carte 1: Situation géographique de la commune

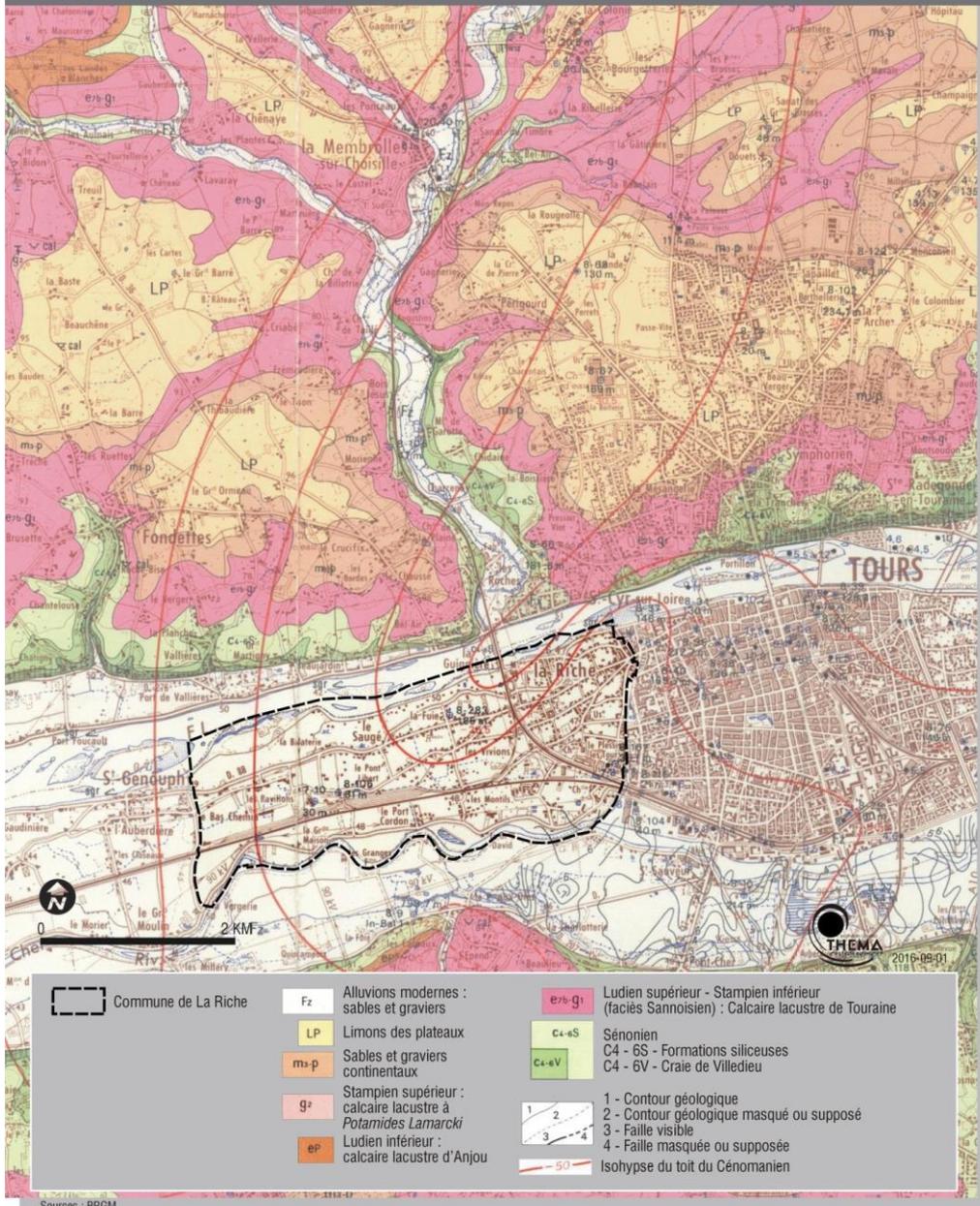
2.2. GÉOLOGIE ET PÉDOLOGIE

Les deux formations géologiques locales majoritaires sont représentées par :

- Les limons de plateaux (LP). Ils recouvrent les surfaces sub-tabulaires sur une faible épaisseur (1 mètre environ). Ils sont localement rechargés en argile et en sables au contact des formations précédentes.
- Les alluvions modernes (FZ). Elles tapissent le fond de la vallée du Cher sur une épaisseur voisine de 3 mètres.

LA RICHE

Contexte géologique



Carte 2: Situation géologique de la commune

2.3. HYDROGRAPHIE ET HYDROLOGIE

La commune de Larçay est traversée d'est en ouest par le Cher qui est un affluent en rive gauche de la Loire. C'est entre le Cher et le coteau que s'est implanté le bourg de Larçay.

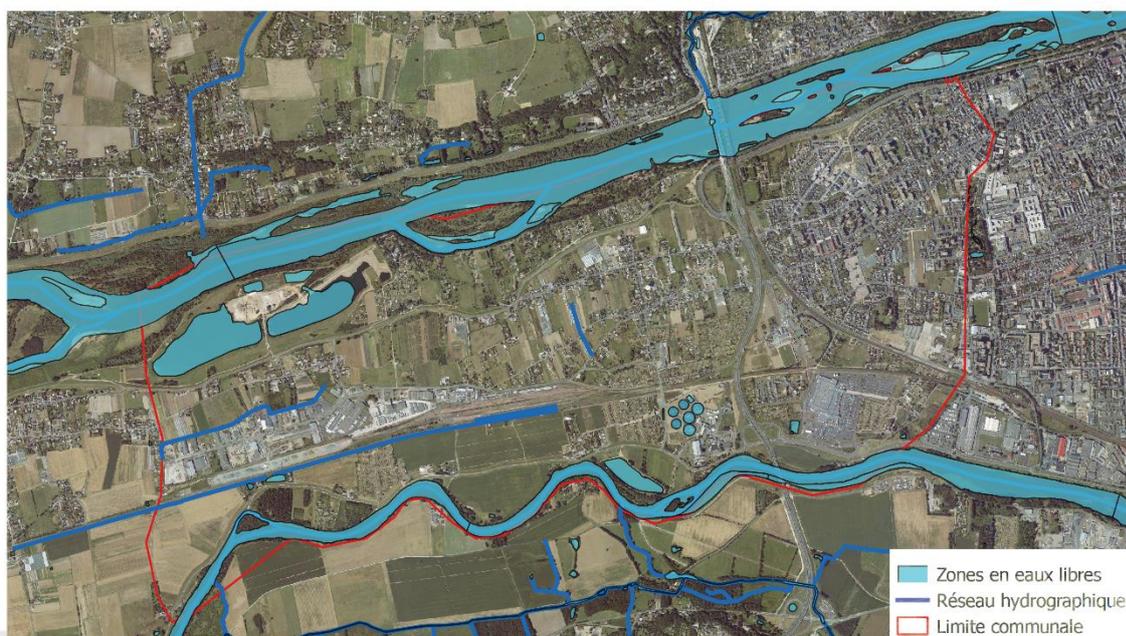
Le territoire est aussi traversé sur sa limite nord par le Filet.

Ce réseau hydrographique peu développé sur la commune contribue à la présence de zones humides condensées en majorité dans la vallée du Cher.

Par ailleurs, la commune de Larçay est inscrite en zone sensible au regard de la ressource en eau c'est-à-dire une zone dont les masses d'eau sont particulièrement sensibles aux pollutions et sujettes à l'eutrophisation et dans lesquelles les rejets de phosphore et d'azote doivent être réduits (CA 37, 2000). Différentes modalités peuvent être employées pour la préservation de la ressource en eau : la mise en place de zones tampons, la limitation de l'imperméabilisation des sols, la mise en place de linéaires de haies ou de ripisylves...

Inventaire de la Biodiversité Communale
Ville de La Riche

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE



Carte 3: Réseau hydrographique de la commune

2.4. PAYSAGES LARGÉENS

La commune de Larçay est composée de deux entités pédopaysagères caractéristiques : les Vallées et coteaux viticoles du Cher et le plateau de Champeigne. (DDE 37, 2000).

VALLEE DU CHER

Vallée relativement étroite avec un coteau rive droite bien marqué.

Rivière aménagée

Sols peu évolués à dominante sableuse dans la vallée.

Sols brunifiés et lessivés plus ou moins caillouteux sur les coteaux.

Occupation des sols :

- Dans le fond de vallée : polyculture, prés, vignes, bois, peupleraies, quelques roselières.

- Sur les coteaux : nombreuses vignes, grandes cultures et bois.

PLATEAU DES CHAMPEIGNES

Plateau délimité par les vallées du Cher (au nord) et de l'Indre (au sud) en amont de Tours et les vallées de la Loire (au nord) et de l'Indre (au sud) en aval de Tours

Sols calcimagnésiques, sols limono-sableux

8.1 - Fausse Champeigne

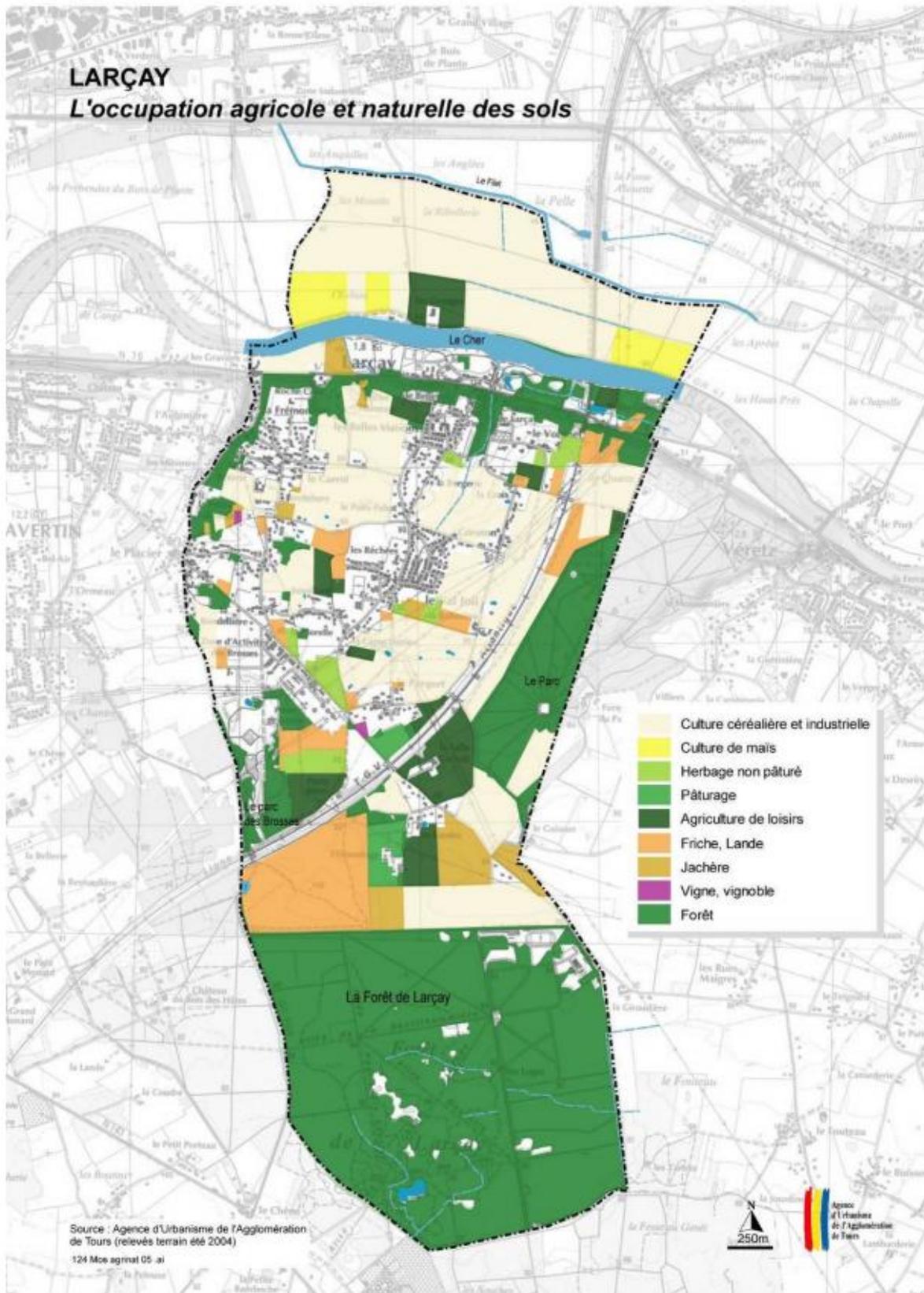
8.2 - Plateau des Champeignes

Occupation des sols :

Grandes cultures, prés, bois, friches, ponctuellement quelques vignes à proximité de la Loire

Figure 1: Description des entités pédopaysagères

Le territoire de la commune de Larçay est décrit sur la carte d'occupation du sol ci-dessous issue du Plan Local d'Urbanisme.



Carte 4 : Trame verte et bleue sur le territoire du SCOT

2.5. ZONAGES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT

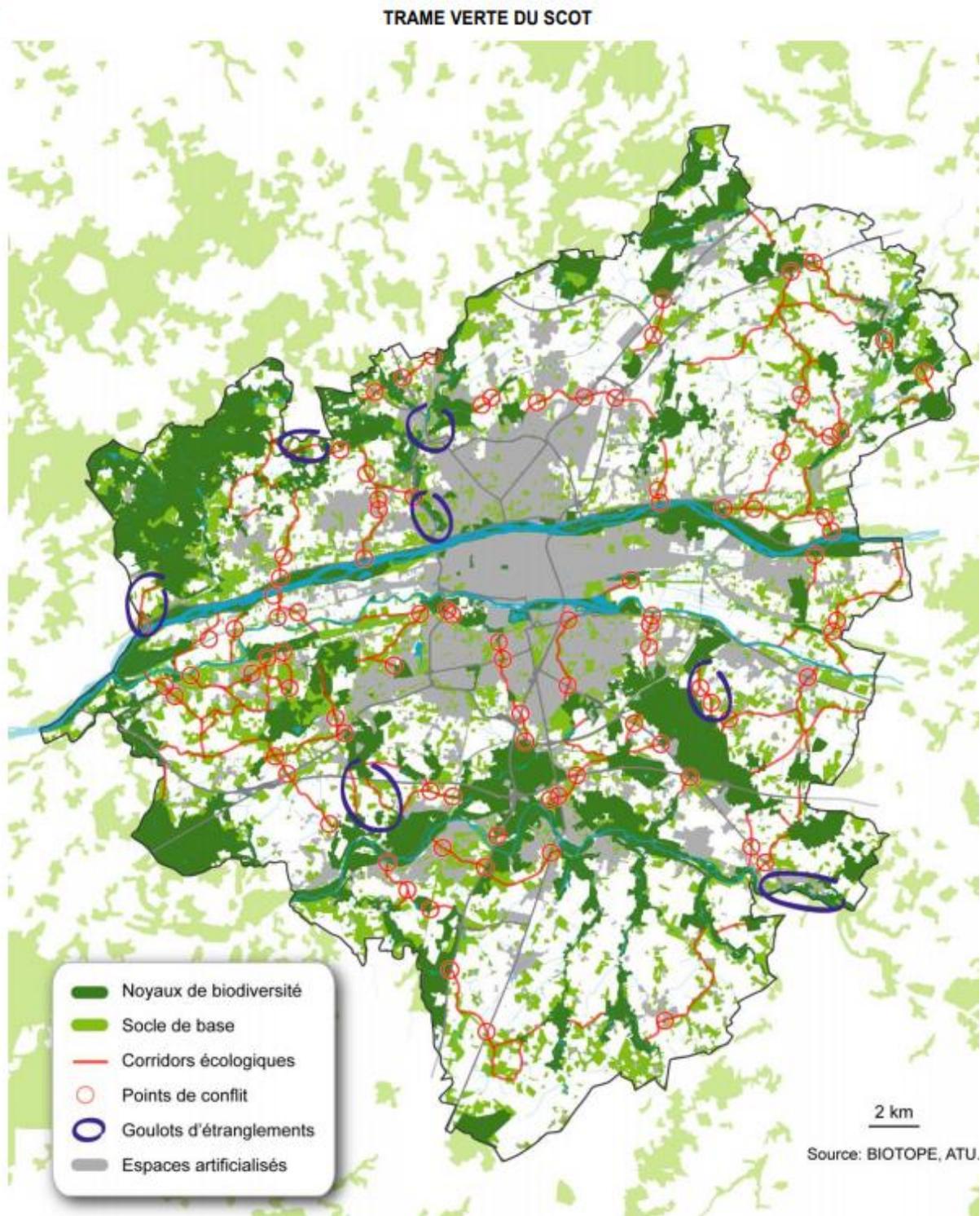
2.5.1. TRAME VERTE ET BLEUE

L'urbanisation engendre une fragmentation des habitats qui gêne la circulation et la diffusion des espèces, cause majeure de l'érosion de la biodiversité. À l'échelon international comme au niveau local, les stratégies de protection de la biodiversité se sont toutes fixées pour objectif prioritaire de réduire la destruction des habitats naturels et d'instaurer des continuités écologiques. Ainsi, des orientations nationales sont données depuis la loi Grenelle 2 dont la Trame Verte et Bleue (TVB) constitue une mesure phare. C'est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent et fonctionnel, constitué de réservoirs de biodiversité reliés par les corridors écologiques.

À l'échelle régionale, le **Schéma Régionale de Cohérence Ecologique**, SRCE (Biotope, 2013), dresse les enjeux de biodiversité de la région. Il a été adopté par délibération du Conseil Régional du 19 décembre 2014 et par arrêté préfectoral n°15.009 du 16 janvier 2015. Il est essentiellement basé sur les réservoirs de biodiversité connus (sites Natura 2000, ZNIEFF, sites du Conservatoire des Espaces naturels, réserves naturelles de biodiversité, etc.) et des dires d'experts.

Ce travail, à l'échelle régionale, met en avant la sous-trame terrestre herbacée et les corridors boisés sur le territoire communal. La TVB décrite par le SCOT détaille, elle, précisément les enjeux. Les deux secteurs à enjeux relevés pour la commune sont :

- La Vallée de Cher
- La forêt de Larçay. Cette zone s'inscrit dans la sous-trame boisée.



Carte 5 : Cartographie de la Trame Verte et Bleue sur le territoire du SCOT

3 L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

3.1. LA ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude concerne tout le territoire communal. Les secteurs ciblés prioritairement sont les continuités écologiques qui sont des coulées vertes d'importance sur la commune, les mares, les boisements. Ce seront aussi visés les zones périurbaines pouvant être d'intérêt dans une réflexion des trames vertes et bleues à l'échelle de la ville.

3.2. GROUPES ÉTUDIÉS

Les inventaires ont porté sur les groupes décrits ci-dessous, chaque espèce identifiée a été notée. La nomenclature suivie est TaxRef v8.0. Toutes les observations ont été saisies dans la base de données régionale SIRFF.



Photographie 1 : Prospection floristique

3.2.1. FLORE ET HABITATS

Un inventaire botanique (ici uniquement plantes vasculaires, ne sont pas inclus les bryophytes ou même les lichens) a été réalisé sur les sites prospectés afin, d'une part, de caractériser les milieux, d'autre part, mettre en évidence les espèces à statut.

Le statut patrimonial de la flore a été mené au regard des listes de rareté, d'inventaire et de protection disponibles en région Centre : déterminantes ZNIEFF (DREAL, 2012), Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre (NATURE CENTRE, CBNBP, 2014), etc.

La cartographie des habitats a été réalisée selon la nomenclature européenne EUNIS (Louvel et al., 2013).

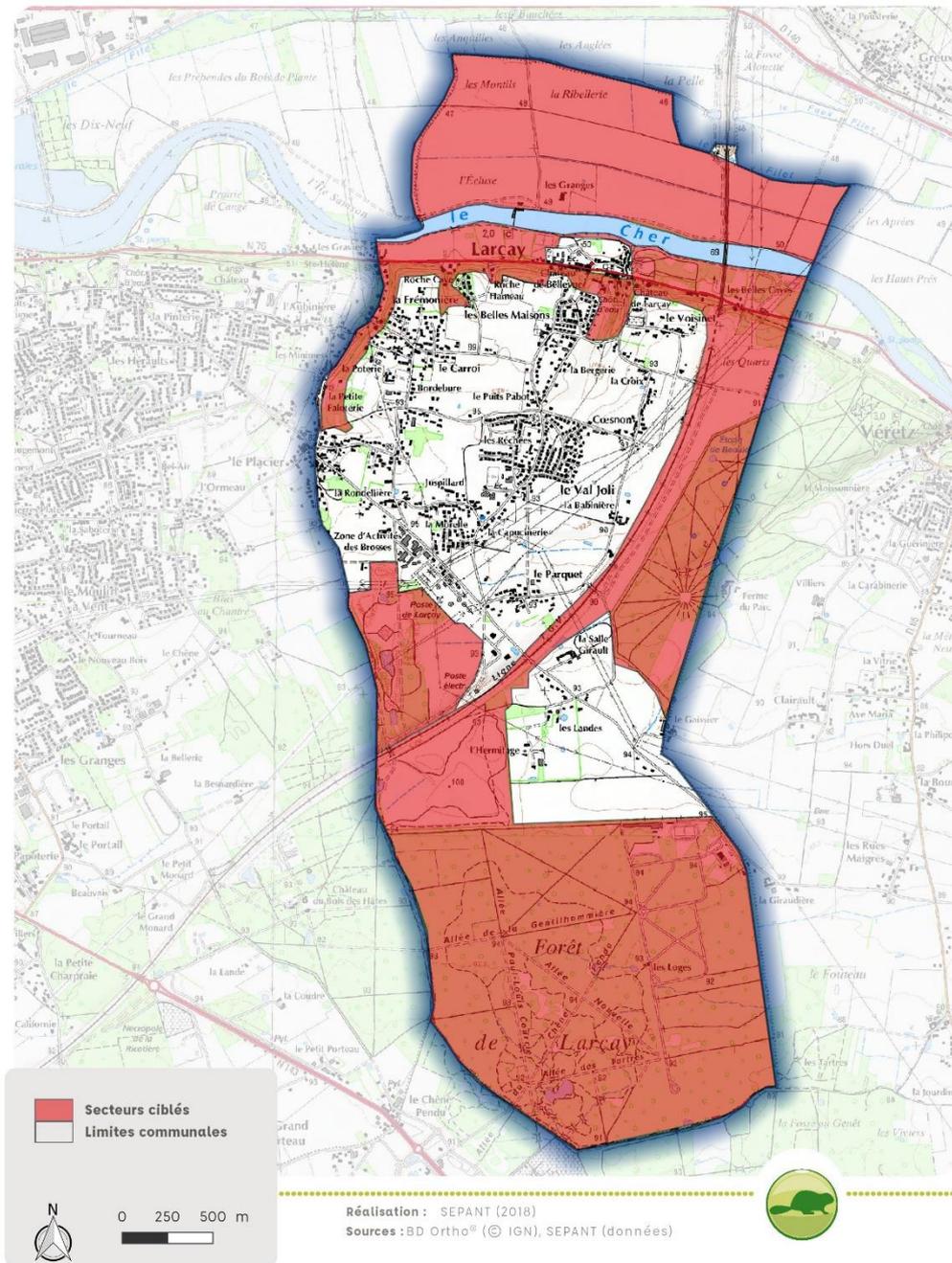
3.2.2. FAUNE

Les inventaires faunistiques ont porté sur les groupes taxonomiques suivants : oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères et insectes. Les autres groupes ont fait l'objet d'observations ponctuelles.

Inventaire de la Biodiversité Communale

Commune de Larçay

SECTEURS CIBLÉS SUR LA COMMUNE



Carte 6: Secteurs ciblés sur la commune

Concernant les insectes, tous les groupes ne pouvant être recensés, l'étude s'est portée essentiellement sur trois taxons : les papillons, les odonates (demoiselles) et les orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), qui comptent plusieurs espèces indicatrices. D'autres espèces rencontrées au cours des prospections ont également été incluses comme certains coléoptères. L'ensemble des individus observés sur les sites a été inventorié en présence-absence, afin de mettre en évidence les espèces à statut fréquentant le site. Tous les individus capturés ont été relâchés sur place après identification. Pour les odonates, en plus de la prospection à vue des adultes, des exuvies (anciennes enveloppes rejetées après la mue de métamorphose) ont également été prélevées et examinées pour identification au laboratoire. Une identification au chant a également permis de compléter les identifications pour les orthoptères.

Pour les amphibiens, les sites potentiellement intéressants (mares, étangs ou autres) ont été préalablement ciblés via la cartographie. Ces sites ont ensuite été prospectés en mars-avril, période la plus favorable à l'observation des amphibiens. Selon la date et les espèces recherchées, les prospections ont consisté en une recherche à vue et/ou en une écoute des chants. Les identifications ont eu lieu sur place. Les identifications ont été menées tant sur les adultes que sur les têtards et les pontes.

Pour les mammifères, les chiroptères ont fait l'objet d'inventaires précis constitués d'une part d'une recherche de gîtes estivaux et d'autre part de points d'analyse acoustique. Les chiroptères sont de bons bio-indicateurs et leur présence est gage de la bonne qualité de l'environnement. Espèces sensibles et dépendantes d'habitats naturels spécifiques (lisières, forêts, prairies humides, cours d'eau), elles sont rapidement impactées lors de perturbations de ces derniers. De par la diversité de ses milieux, la commune de Larçay semble favorable à la présence d'une grande diversité chiroptérologique. De par ses mœurs discrètes et nocturnes, ce taxon est complexe à étudier. Une recherche par opportunisme d'individus dans les habitations et cavités, complétée par des observations hivernales antérieures réalisées par l'association ANEPE Caudalis dans le cadre des suivis des chiroptères en hibernation en Indre-et-Loire. En parallèle, des enregistrements acoustiques dans des secteurs propices à leur présence ont permis de recenser davantage d'espèces présentes sur la commune.

Les micromammifères ont été analysés via les pelotes de réjection récoltées grâce au programme de sciences participatives « Objectifs mammifères » mis en place pendant l'étude. Le décorticage des pelotes et l'identification des espèces ont été possibles grâce à une mobilisation importante des bénévoles de l'association.

Le reste des mammifères n'a pas l'objet de prospections spécifiques ainsi les observations ont été réalisées lors des journées de terrain dédiées à d'autres groupes taxonomiques.

Un chapitre sera dédié aux peuplements piscicoles du Cher grâce à l'Agence Française pour la Biodiversité qui nous a transmis les données issues de différentes études avec des prospections diverses : pêches électriques, prospections de frayères de grands migrateurs, ou de contact visuel (Données de l'Agence Française de la Biodiversité transmises par Laëtitia BOUTET-BERRY © Agence française pour la biodiversité - Reproduction interdite - Tous droits réservés - www.agence-francaise-biodiversite.fr).

Les oiseaux sont considérés comme d'excellents bio-indicateurs, notamment en termes de fonctionnalité des milieux. Certaines espèces ou familles possèdent des écologies très spécialisées (ressources alimentaires, besoin en abris et sites de nidification, sensibilité au dérangement, etc.) qui reflètent les spécificités du milieu et leur état de conservation. Pour les recenser, la méthode standardisée la plus couramment utilisée est celle des Indices Ponctuels d'Abondances (IPA). Cette méthode est recommandée par l'International Bird Census Committee depuis 1977. La méthodologie utilisée consiste à réaliser des points d'écoute des oiseaux chanteurs sur chaque habitat recensé au préalable, afin de détecter de manière exhaustive les individus au chant et à vue.

Il s'agit d'effectuer un recensement des oiseaux en notant tous les contacts visuels et auditifs depuis un point donné durant 10 minutes d'observation, dans un rayon limité. Environ 60 % des espèces (et 50 % des individus) sont observées durant les 5 premières minutes. Les 5 minutes suivantes permettent la détection de 30 % d'espèces nouvelles (Muller, 1987). Au total, pour une durée d'écoute de 10 minutes, ce sont au moins 80 % des espèces d'oiseaux chanteurs qui sont détectées sur chaque point.

Pour la commune de Larçay, qui est relativement couverte en données historiques sur les secteurs ciblés définis sur la carte précédente, le choix a été fait d'échantillonner les zones anthropisées (bords du Cher, bourg et zones périphériques...) afin de permettre l'acquisition de connaissances et une meilleure couverture de la commune. Les données relevées dans la forêt de Larçay en 2018 correspondent aux animations sur l'engouement réalisées en juin et en juillet.

L'analyse patrimoniale de la faune a été menée au regard des listes de rareté, d'inventaire et de protection disponibles en région Centre-Val de Loire : déterminantes ZNIEFF, espèces protégées au niveau national et régional, annexe I de la directive Oiseaux, annexes II et IV de la directive Habitats, Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre-Val de Loire (Nature Centre and CBNBP, 2014).

Tableau 1 : Dates et nature des prospections

Dates	Observateurs	Taxon
02/09/2018	Anne Tinchant - SEPANT	Faune
24/08/2018	Anne Tinchant - SEPANT Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
14/08/2018	Laurent Palussière - SEPANT Vinciane Leduc - SEPANT	Insectes Flore - Habitats
13/07/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
12/07/2018	Pierre Réveillaud - LPO Touraine	Avifaune
04/07/2018	Vinciane Leduc - SEPANT	Flore - Habitats
21/06/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
22/06/2018	Vinciane Leduc - SEPANT	Flore - Habitats
22/06/2018	Pierre Réveillaud - LPO Touraine	Avifaune
13/06/2018	Vinciane Leduc - SEPANT	Flore - Habitats
06/06/2018	Vinciane Leduc - SEPANT	Flore - Habitats
04/06/2018	Vinciane Leduc - SEPANT	Flore - Habitats
03/06/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
31/05/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
30/05/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
24/05/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
22/05/2018	Pierre Réveillaud - LPO Touraine	Avifaune
20/05/2018	Anne Tinchant - SEPANT	Faune / Flore
19/05/2018	Anne Tinchant - SEPANT	Faune / Flore
17/05/2018	Laurent Palussière - SEPANT Vinciane Leduc - SEPANT	Insectes Flore - Habitats
16/05/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
15/05/2018	Pierre Réveillaud - LPO Touraine Laurent Palussière - SEPANT	Avifaune Insectes
06/05/2018	Laurent Palussière - SEPANT	Insectes
06/04/2018	Leduc Vinciane - SEPANT Laurent Palussière - SEPANT	Flore - Habitat Amphibiens / Insectes
18/03/2018	Anne Tinchant - SEPANT	Amphibiens
12/03/2018	Leduc Vinciane - SEPANT Laurent Palussière - SEPANT	Flore - Habitat Amphibiens / Insectes
26/08/2017	Palussière Laurent - SEPANT	Insectes

Ce sont en tout 1515 observations qui ont été réalisées dans le cadre des prospections. Il est important ici de noter l'investissement des bénévoles naturalistes, notamment Anne Tinchant, Florian Laurence et Jérémy Thomas qui ont participé aux prospections ainsi que les habitants de Larçay. Nous les remercions tous pour leur participation à cette étude. La carte suivante illustre la localisation des données sur le territoire communal.

4 RÉSULTATS

4.1. CARTOGRAPHIE DES HABITATS

Plusieurs habitats remarquables ont été recensés sur la commune. Certains habitats sont d'intérêt communautaire. Il s'agit d'habitats inscrits à l'annexe 1 de la Directive Habitats (1992) et dont l'intérêt biologique est reconnu au niveau européen. Leur « code Natura 2000 » ainsi que leur correspondance dans les « cahiers d'habitats » sont reportés ci-après.

On trouve également des habitats déterminants ZNIEFF (inscrits dans la liste des milieux déterminants pour l'actualisation des ZNIEFF en région Centre). Cette liste est établie selon la nomenclature Corine Biotope (CB)(Bissardon and Guibal, 1997).

Pour chacun de ces habitats, leur évaluation dans le Livre Rouge des Habitats de la Région Centre (Nature Centre and CBNBP, 2014) est également examinée.

Ces habitats d'intérêt sont décrits ci-après.

4.1.1. HABITATS REMARQUABLES RECENSÉS SUR LA COMMUNE

Prairies de fauche humides				
Correspondances				
CB : Prairies humides riches en nutriments (37.21)				
EUNIS : Prairies atlantiques et subatlantiques humides				
Natura 2000 :				
Phytosociologie : Bromion racemosi				
Caractéristiques stationnelles, écologie et répartition dans le site				
Sols : Limons				
Répartition : quelques parcelles sur les bords du Cher				
Composition floristique				
Cortège caractéristique : <i>Agrostis stolonifera</i> , <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Bromus racemosus</i> , <i>Cardamine pratensis</i> , <i>Festuca arundinacea</i> , <i>Mentha arvensis</i> , <i>Ranunculus repens</i> ...				
Valeur écologique et patrimoniale				
Liste rouge	VU	Déterminant ZNIEFF	Enjeu	Fort
<p>Description : Cet habitat se développe sur les limons du lit majeur du Cher soumis aux inondations hivernales. Il s'agit d'un milieu herbacé dont la dynamique d'évolution est bloquée au stade prairial par la fauche et qui, lorsque les conditions stationnelles et le mode de gestion (fauche annuelle) sont optimums, se présentent sous la forme de prairies denses et hautes à grande diversité floristique, et dont la floraison débute en mars (fin des inondations) et s'étend jusqu'à juin (période traditionnelle de fauche).</p> <p>Ce type de prairie est lié à deux facteurs écologiques fondamentaux : l'exploitation annuelle par la fauche ; le caractère humide du sol lié à la proximité avec le cours d'eau (inondation et proximité de la nappe alluviale).</p> <p>Fauchées généralement plus tardivement que les autres prairies à cause du ressuyage lent des sols et du retard de maturation de l'herbe, elles abritent une flore remarquable et assurent des zones de refuges très importantes pour la faune. Ce type de prairie présente également un intérêt économique : le foin issu de ces prairies est en général de très bonne qualité.</p> <p>En cas d'abandon des fauches annuelles, ces prairies évoluent rapidement vers la mégaphorbiaie eutrophe puis vers la forêt alluviale. Le maintien de ces fauches est donc essentiel.</p>				
État de conservation sur la commune : L'état de conservation de cet habitat peut être considéré comme moyen car très relictuel sur la commune.				
Gestion				
Gestion actuelle : fauche et pâturage				



<h2>Mégaphorbiaies</h2>						
Correspondances						
CB : Communautés à Reine des prés et communautés associées (37.1)						
EUNIS : Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par <i>Filipendula</i>						
Natura 2000 : 6430.1 – Mégaphorbiaie mésotrophe collinéenne						
Phytosociologie : <i>Filipendulo ulmariae</i> – <i>Convolvuletea sepium</i>						
Caractéristiques stationnelles, écologie et répartition dans le site						
Sols : Limons						
Répartition : quelques patchs sur les bords du Cher						
Physionomie et composition floristique						
Cortège caractéristique : <i>Filipendula ulmaria</i> , <i>Calystégia sepium</i> , <i>Urtica dioica</i>						
Valeur écologique et patrimoniale						
Liste rouge		Déterminant ZNIEFF	Enjeu	Moyen		
<p>Description : Il s'agit d'une zone humide constituée d'une formation végétale dominée par les plantes hygrophiles à grandes feuilles. Souvent dominées par la Reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>), on y trouve aussi l'Angélique sauvage (<i>Angelica sylvestris</i>), la grande Lysimaque (<i>Lysimachia vulgaris</i>) ou le Pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i>), protégé en région Centre-Val de Loire et présente sur la commune. L'ombre portée au sol par leur appareil végétatif volumineux ainsi que l'accumulation de litière fait que les espèces à structure basse et les graminées y sont rares ou absentes. Cet habitat est localisé en fond de vallée du Cher, directement lié à un niveau hydrique élevé (inondation et proximité de nappe). Il se développe dans les zones laissées libres de l'exploitation agricole ou exploitées de manière extensive (broyage après la saison de végétation, pas d'intervention annuelle systématique). Plusieurs facteurs peuvent menacer ces mégaphorbiaies. Les modifications du régime hydraulique des vallées et terrasses alluviales peuvent avoir un impact négatif (réduction des inondations du lit majeur, drainage des prairies, endiguement des cours d'eau,...). L'eutrophisation de l'eau (rejets agricoles, domestiques ou industriels) peut conduire au passage à des types de mégaphorbiaies eutrophes. Les mégaphorbiaies riveraines peuvent enfin être victimes de l'invasion par des plantes exotiques qui utilisent les vallées comme couloirs de dispersion et peuvent supplanter les espèces indigènes : la Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>), recensée sur le site, est de ce point de vue une des espèces les plus agressives. En conséquence, les mégaphorbiaies mésotrophes sont en nette régression, et ce particulièrement dans les zones d'agriculture intensive où les prairies sont surexploitées, asséchées ou peu à peu transformées en cultures.</p>						
État de conservation sur la commune : Cet habitat occupe une surface réduite sur la commune et est actuellement assez dégradé par l'extension des espèces exotiques envahissantes.						
Gestion						
Gestion actuelle : /						



Ripisylves					
Correspondances					
CB : Forêts alluviales mixtes d'ormes et de frênes (44.4)					
EUNIS : Forêts mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves (G1.22)					
Natura 2000 : 91E0 – Frênaies-ormaises atlantiques					
Phytosociologie : Ulmenion minoris					
Caractéristiques stationnelles, écologie et répartition dans le site					
Sols : Limons					
Répartition : Linéaires sur les bords du Cher					
Physionomie et composition floristique					
Cortège caractéristique : Alnus glutinosa, Ulmus minor, Fraxinus excelsior...					
Valeur écologique et patrimoniale					
Liste rouge	NT	Déterminant ZNIEFF	Enjeu	Fort	
<p>Description : Ce boisement se développe de manière linéaire le long des cours d'eau et occupe une faible surface. Cet habitat est localisé en situation hygrophile : topographie basse, hydromorphie permanente en profondeur dans le sol. Dans ces conditions, la strate arborée est dominée par l'Aulne glutineux, associé au Frêne commun. La strate herbacée est elle aussi dominée par des espèces hygrophiles : Laîche espacée (<i>Carex remota</i>), l'Iris faux-acore (<i>Iris pseudacorus</i>), la Menthe aquatique (<i>Mentha aquatique</i>), l'Angélique sauvage (<i>Angelica sylvestris</i>). Sont aussi présentes des espèces nitrophiles comme l'Ortie dioïque (<i>Urtica dioica</i>), la Laîche des bois (<i>Carex sylvatica</i>) ou encore la Benoîte urbaine (<i>Geum urbanum</i>), etc.</p> <p>Les ripisylves sont à l'interface entre milieux aquatiques et milieux terrestres ce qui en fait des habitats à forte diversité biologique et à intérêt écologique majeur.</p> <p>Ces forêts alluviales remplissent plusieurs fonctions essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> écologiques : elles régulent le débit des eaux, diminuent la turbidité en piégeant les particules en suspension et servent de « puits » pour le trop-plein d'azote en provenance des bassins versants cultivés ; un intérêt fonctionnel non négligeable. Les racines des arbres contribuent à la stabilisation des sols et des berges et limitent l'érosion. biologiques : elles servent de biotope et de lieu de vie pour de nombreuses espèces végétales et animales communes ou rares et menacées ; elles constituent en tant que telles des foyers essentiels de la biodiversité. 					
<p>État de conservation sur la commune : Cet habitat a fortement régressé de par les pressions anthropiques au fil du temps (déforestation, aménagements hydrauliques des cours d'eau). Les espèces exotiques envahissantes impactent la structure des communautés végétales.</p>					
Gestion					
Gestion actuelle : /					



Pelouses calcicoles

Correspondances

CB : Pelouses sèches sur sol calcaire (34 .32)
Pelouses calcaires subatlantiques très sèches (34.33)

Eunis : Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques (E1.26)

Natura 2000 : 6210 – Pelouses calcaires sèches- très sèches à brome dressé

Phytosociologie : Mésobromion erecti



Caractéristiques stationnelles, écologie et répartition dans le site

Sols : calcaire

Répartition : Pelouses résiduelles dégradées notamment sur le parc des Brosses

Physionomie et composition floristique

Cortège caractéristique : *Brachypodium pinnatum*, *Bromus erectus*

Valeur écologique et patrimoniale

Liste rouge

NT

Déterminant ZNIEFF

Enjeu

Fort

Description : Ce sont des formations végétales herbacées rases, peu denses, développées sur des sols présentant un pH élevé (basophiles) souvent pauvres en nutriments (oligotrophes) et riches en espèces végétales et animales. Elles accueillent de nombreux insectes patrimoniaux dépendant de la chaleur. Ces pelouses sont liées à la proximité du calcaire sous-jacent.

Le cortège floristique est dominé par les graminées sociales telles que le Brome dressé (*Bromus erectus*). On y retrouve de nombreuses orchidées telles que la Céphalanthère à longue feuille (*Cephalanthera longifolia*) ou l'Orchis brûlée (*Neotinea ustulata*).

Autrefois étendu sur de vastes surfaces pâturées ou fauchées de manière extensive, il est aujourd'hui restreint à de petites pelouses isolées du fait de la raréfaction de ces activités agricoles. Étant un milieu à très forte biodiversité, il est donc important de restaurer, au niveau régional, un réseau fonctionnel de ces habitats. La restauration de continuité écologique complémentaire au site des Pelouses de Bléré est un enjeu majeur pour la commune.

État de conservation sur le site : L'état de conservation est ici très dégradé, car l'évolution de ces milieux sans gestion est très rapide. En effet l'abandon de toute gestion a conduit à une fermeture du milieu, un embroussaillage, ce qui provoque la disparition des espèces patrimoniales. De plus, de nombreuses menaces pèsent sur ces habitats très souvent délaissés : la pratique d'engins motorisés, les décharges sauvages, les plantations...

Gestion

Gestion actuelle : /

4.2. FAUNE ET FLORE REMARQUABLE

La liste complète des espèces contactées est détaillée pour la faune dans l'annexe 1 et pour la flore vasculaire dans l'annexe 2.

Des espèces patrimoniales ont été recensées et vous sont présentées dans ce chapitre. Nous entendons par espèce patrimoniale toute espèce qui remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- o Espèce menacée en région Centre - Val de Loire (Nature Centre and CBNBP, 2014):
 - NT : espèces « quasi menacées »
 - VU : espèces « vulnérables »
 - EN : espèces « en danger »
 - CR : espèces « en danger critique »
- o Espèce protégée (PR) en région Centre - Val de Loire (seulement pour la flore)
- o Espèce déterminantes ZNIEFF (DZ) (DREAL Centre, 2012) selon les critères de déterminance.

En raison des connaissances partielles et/ou du grand nombre d'espèces, plusieurs groupes taxonomiques n'ont pas intégré la Liste Rouge de région Centre Val-de-Loire menacées. Ainsi, quelques espèces seront considérées patrimoniales sur avis d'expert.

4.2.1. LA FLORE VASCULAIRE

Lors de nos inventaires, 257 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées sur le territoire communal. La liste complète est présentée en ANNEXE. Après intégration des données bibliographiques, ce sont 24 espèces d'intérêt qui ont été observées lors de nos prospections, mais aussi lors d'inventaires extérieurs menés sur la commune de Larçay, elles sont référencées dans le tableau suivant. La grande majorité de ces espèces sont localisées au sein des habitats de landes présents sur la commune.

Tableau 2: Liste des espèces floristiques patrimoniales

Nom_latin simplifié	Nom_commun	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Protection nationale	Protection régionale
<i>Agrostis vinealis</i>	Agrostide des sables		DZ		
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches		DZ		PR
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal,		DZ		PR
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Blackstonie perfoliée		DZ		
<i>Carex demissa</i>	Laïche vert jaunâtre		DZ		
<i>Carex tomentosa</i>	Laïche tomenteuse		DZ		
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse des prairies		DZ		
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux		DZ		
<i>Epipactis muelleri</i>	Epipactis de Muller	VU	DZ		
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à balais		DZ		
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à quatre angles		DZ		
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	NT	DZ		
<i>Genista anglica</i>	Genêt des anglais		DZ		
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Gentiane pneumanthe	NT	DZ		PR
<i>Gratiola officinalis</i>	Gratiolle officinale	NT	DZ	PN	
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des vasières		DZ		
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe		DZ		
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse vulgaire	VU	DZ		PR
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des bois		DZ		
<i>Pilularia globulifera</i>	Boulette d'eau		DZ	PN	

<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	DZ	PR
<i>Symphytum tuberosum</i>	Consoude à tubercules	DZ	
<i>Trocdaris verticillatum</i>		DZ	
<i>Viola lactea</i>	Violette blanchâtre	EN	

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	PN	Protection nationale
VU	Vulnérable	PR	Protection régionale
NT	Quasi menacée		
LC	Préoccupation mineur		

4.2.1.1. GRATIOLE OFFICINALE (*GRATIOLA OFFICINALIS*)

La Gratiolle officinale est une plante inféodée aux milieux humides inondés une partie de l'année. Elle caractérisée par ces fleurs roses pâles.

La Gratiolle est une plante des prairies humides, inondées l'hiver, fauchées ou pacagées ; aussi dans les marécages, les queues d'étangs, parfois les berges des rivières à cours lent, voire même les fossés.

Sur Larçay, cette espèce est présente sur le secteur du Champ de manœuvre. Autrefois plus répandue, c'est maintenant une plante disséminée, à individus peu nombreux ; elle est donc particulièrement fragile. (Lombard and BAJON, 2000).



4.2.1.2. BOULETTE D'EAU (*PILULARIA GLOBULIFERA*)

La Boulette d'eau est une fougère filamenteuse aquatique vivace de la famille des Marsileaceae. Elle est caractérisée par des sporocarpes globuleux contenant les sporanges. Cette petite espèce passe souvent inaperçue; c'est de plus une espèce "à éclipses", qui parfois "disparaît" pour "réapparaître" ensuite de manière spectaculaire.



Figure 3 : Boulette d'eau

Sur Larçay, cette espèce est présente sur le secteur du Champ de manœuvre.

4.2.1.3. OPHIOGLOSSE VULGAIRE (*OPHIOGLOSSUM VULGATUM*)

L'Ophioglosse vulgaire est une plante des prairies humides ou inondables, des bas-fonds marécageux. Elle forme des populations sont souvent clairsemées, avec un petit nombre d'individus au sein de prairies ou de pelouses humides.

Sur Larçay, cette espèce est présente sur le secteur du Champ de manœuvre.

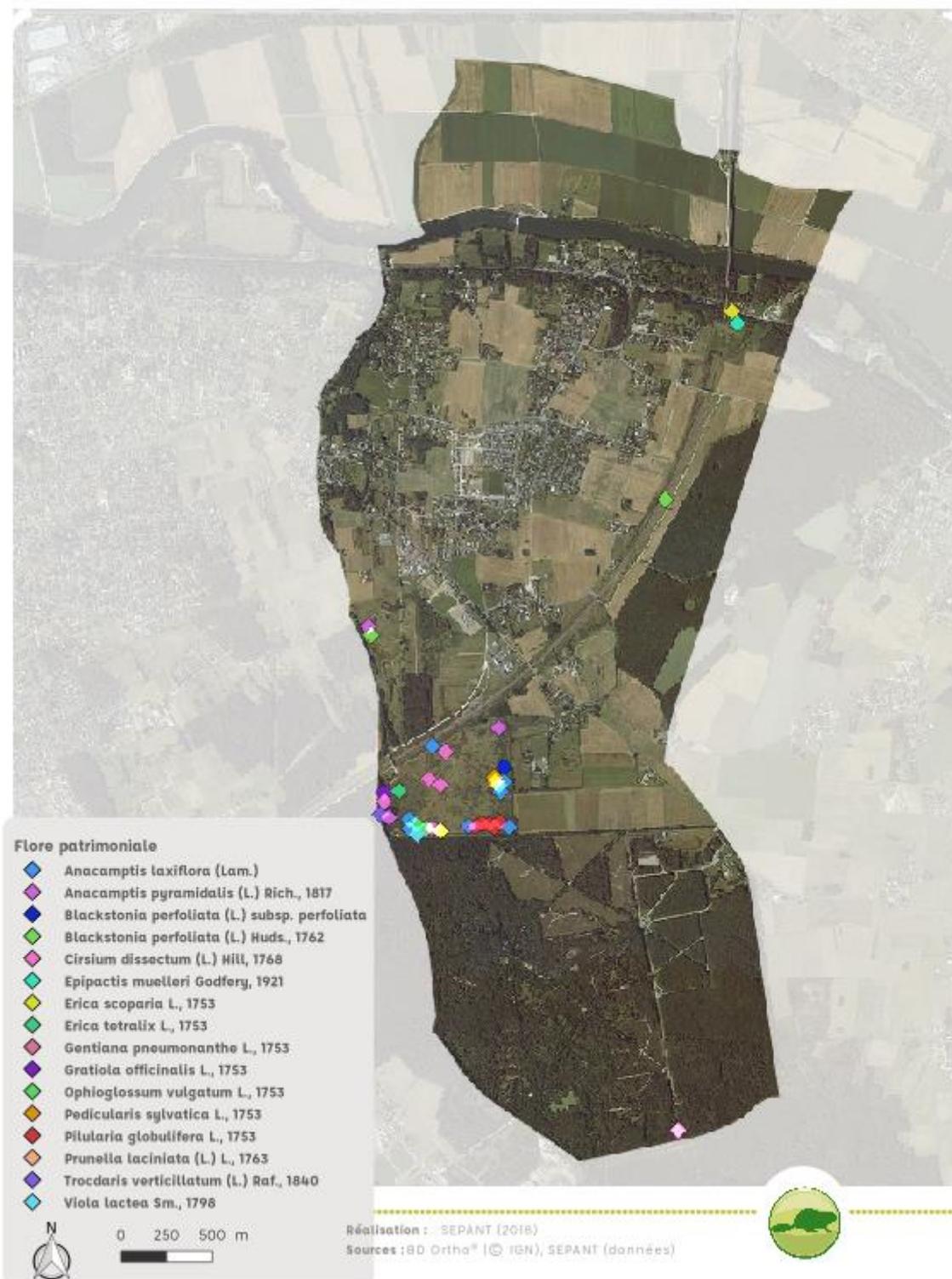


Figure 4 : Ophioglosse vulgaire

Inventaire de la Biodiversité Communale

Commune de Larçay

LOCALISATION DE LA FLORE PATRIMONIALE



Carte 7 : Localisation de la flore patrimoniale

4.2.2. ESPÈCES INVASIVES

Une espèce exotique envahissante est une espèce exotique faunistique ou floristique dont l'introduction, l'installation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes. Introduite volontairement ou accidentellement, leur propagation conduit à des conséquences environnementales, économiques ou sanitaires négatives.

Elles sont impliquées dans la moitié de toutes les extinctions depuis 400 ans. La mondialisation des échanges a entraîné une augmentation exponentielle de ce phénomène. Facilité par la dégradation des milieux naturels, qui rend les écosystèmes plus vulnérables, il risque de s'aggraver encore avec le réchauffement climatique. Les espèces exotiques envahissantes peuvent avoir de graves conséquences économiques, sociales et sanitaires : dégradation de la nature, des paysages et du potentiel touristique, impacts sur l'agriculture, l'élevage ou la pêche, menaces sur la santé humaine dans le cas des virus, des bactéries et de certains insectes.

Une liste des espèces végétales invasives a été dressée en région Centre-Val de Loire. Un rang leur est attribué en fonction de leur potentiel invasif (VAHRAMEEV and NOBILLIAUX, 2015), basé sur l'échelle de Lavergne¹ le rang 5 étant le plus invasif. Plusieurs de ces espèces ont été recensées sur le territoire de la commune notamment sur les rives du Cher qui forme un corridor de dissémination important pour les plantes invasives.

Ce sont 14 espèces de plantes invasives qui ont été recensées sur la commune, elles sont listées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Liste des plantes invasives observées

Liste des plantes invasives observées
Robinier faux-acacia, <i>Robinia pseudoacacia</i>
Azolla fausse-fougère, <i>Azolla filiculoides</i>
Érable négundo, <i>Acer negundo</i>
Renouée du Japon, <i>Reynoutria japonica</i>
L'Ailanthé, <i>Ailanthus altissima</i> .
Vigne-vierge, <i>Parthenocissus inserta</i> .
Bidens à fruits noirs, <i>Bidens frondosa</i> .
Asters Américains, <i>Symphotrichum invasifs</i> .
Jussie invasive, <i>Ludwigia sp.</i>
Datura stramoine, <i>Datura stramonium</i> .
L'Arbre à papillon, <i>Buddleja davidii</i> .
Laurier-cerise, <i>Prunus laurocerasus</i> .
Herbe de la pampa, <i>Cortaderia selloana</i> .
Vallisnérie spiralee, <i>Vallisneria spiralis</i> .

4.2.2.1. ESPÈCES DU RANG 5

Rang 5 : taxon invasif, à distribution généralisée dans les milieux non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

- Le Robinier faux-acacia, *Robinia pseudoacacia*

C'est une espèce fortement cultivée dans le monde (bon combustible, production de miel, bois imputrescibles). Ainsi, on l'utilise pour la fabrication de piquets de clôture, de lames de terrasse ou de

¹ L'échelle "d'invasibilité" de Lavergne permet la réalisation d'un état des lieux précis et complet des statuts "d'invasibilité" de la flore exotique de la région Centre. Le statut d'invasibilité est basé sur des données mesurables et connues par les botanistes de la région (habitats colonisés, densité des populations rencontrées) et du caractère invasif de l'espèce sur des territoires proches de la région Centre. Il permet d'obtenir une vision globale du stade d'invasion de chaque espèce sur le territoire régional. Les espèces sont classées en six catégories : du rang 5 (le plus invasif) au rang 1.

mobilier de plein air qui dureront de 60 à 80 années. Cependant, fortement drageonnante et au développement rapide, le Robinier forme des peuplements denses où les plantes indigènes ont bien du mal à survivre. Il est largement répandu en région Centre-Val de Loire.

4.2.2.2. ESPÈCES DU RANG 4

Rang 4 : Taxon localement invasif, n'ayant pas encore colonisé l'ensemble des milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

- L'Azolla fausse-fougère, *Azolla filiculoides*

L'Azolla fausse-fougère, parfois appelée mousse des fées en aquariophilie, est une vraie fougère aquatique flottante en surface des eaux calmes. Non enracinée, grande de de 0,5 à 5 cm, elle forme des tapis verts bleutés en début de saison avant de devenir rougeâtres. La densité de son couvert en cas de prolifération peut plonger le milieu aquatique dans l'obscurité totale et ainsi limiter le développement des autres organismes aquatiques.

- L'Érable négundo, *Acer negundo*

Cet érable d'une dizaine de mètres de hauteur est originaire de l'est de l'Amérique du Nord. Les fruits sont disséminés par le vent à 50 m en moyenne du pied mère. Dans certains habitats, par exemple le long des cours d'eau, l'eau est un agent de dispersion efficace sur de longues distances. Les graines sont capables de survivre dans l'eau pendant au moins 6 semaines et peuvent germer avant de toucher le sol. Les samares peuvent être également transportées accidentellement lors de la chute des feuilles en automne, mais aussi par les voitures et les trains le long des voies ferrées (FCBN, 2010a). La similitude des niches écologiques entre l'Érable négundo et le Saule blanc laisse supposer qu'il existe une concurrence forte entre ces espèces pouvant aboutir à l'exclusion de l'espèce indigène. Le développement de l'Érable peut aussi altérer le cortège d'herbacées.

- La Renouée du Japon, *Reynoutria japonica*

La Renouée du Japon est une espèce de plante herbacée vivace de la famille des Polygonaceae originaire d'Asie orientale. La conquête de nouveaux territoires se fait donc par la multiplication végétative qui est facilitée par l'eau, l'érosion des berges, les rivières et, parfois, les animaux qui ont tendance à transporter des fragments de la plante. L'homme intervient dans sa propagation par le déplacement de terres contaminées par les plantes, à l'occasion de travaux de génie civil et rural (construction de routes et autre voie de communication, réseaux d'assainissement, aménagements de cours d'eau, d'espaces verts, etc.) (FCBN, 2010b). La Renouée du Japon est une espèce très compétitrice du fait de la rapidité de sa croissance et sa densité en tiges. Elle forme des peuplements monospécifiques impactant la fonctionnalité des habitats naturels.

- L'Ailanthé, *Ailanthus altissima*.

C'est un arbre à feuillage caduc pouvant atteindre 30 m de haut dont le tronc est droit, à écorce grise et lisse, et supporte un houppier dense en forme de boule. La plante se dissémine grâce à ses samares, bien adaptées à la dispersion par le vent du fait de leur légèreté et de la présence d'expansions ailées facilitant la prise au vent. Elles peuvent parfois être transportées par l'eau lorsqu'elles colonisent des habitats humides. Cette espèce se propage également par les extensions racinaires émises. Ces nombreux drageons et rejets de souche sont produits en quantité notamment quand la plante est stressée (taille, blessure, coupe,...) et lui permettent de conquérir de nouveaux territoires. Ils peuvent en effet apparaître jusqu'à 15 m du pied mère (FCBN, 2010c).

- La Vigne-vierge, *Parthenocissus inserta*.

Cette liane d'Amérique du Nord se naturalise facilement hors des jardins. On la trouve de plus en plus fréquemment dans les haies et lisières. Le feuillage dense rend difficile la croissance d'autres plantes. Cet arbuste à croissance rapide grimpe sur les arbres et les murs grâce à ses vrilles. Il se développe également à l'horizontale. Le feuillage dense peut recouvrir les buissons ou les arbres qu'il prend comme support.

- Le Bidens à fruits noirs, *Bidens frondosa*.

Le Bident feuillé a été introduit en provenance d'Amérique du nord. La plante s'est en effet installée en bordure des cours d'eau sur les sols sableux et sur le gravier. Annuelle, se multipliant par reproduction sexuée et produisant des fruits qui s'accrochent à tout ce qui les touche, la plante menace déjà la biodiversité dans certaines régions. Cette espèce est très compétitive par rapport aux autres taxons des vases exondées.

- Asters Américains, *Symphyotrichum invasifs*.

Le groupe des Asters américain regroupe plusieurs espèces invasives. Ces espèces développent des rhizomes qui vont permettre chaque année la croissance de nouvelles tiges formant des colonies de plus en plus importantes. Ainsi les Asters vont fortement concurrencer les espèces herbacées indigènes.

- La Jussie invasive, *Ludwigia sp.*

Elle fait partie des plantes envahissantes les plus problématiques au niveau national. C'est une plante vivace, fixée, amphibie originaire d'Amérique du Sud. Elle peut s'implanter jusqu'à 2-3 mètres sous la surface de l'eau. Les Jussies se disséminent aisément par fragmentation ce qui facilite leur prolifération. Elles peuvent constituer en peu de temps des herbiers aquatiques très denses et parfois presque impénétrables.

Les Jussies captent alors la lumière à leur seul profit et empêchent tout déplacement de petits animaux (poissons, tortues, oiseaux) par la densité de leur végétation. Elles éliminent, parfois, sur de grandes surfaces, les espèces végétales et une partie de la faune indigène.

Le seul remède pour les éliminer est de pratiquer, sur les taches naissantes, un arrachage sur plusieurs années en veillant à bien retenir tous les débris végétaux. Par ailleurs, un arrêté interministériel du 2 mai 2007 (JO du 17 mai 2007) interdit désormais la commercialisation et le transport de ces espèces sur le territoire national.

Sur la commune, la Jussie a été localisée au niveau des bords du Cher qui est fortement colonisé.

4.2.2.3. ESPÈCES DU RANG 3

Rang 3: Plante exotique (ou groupe d'espèces apparentées) proliférant uniquement dans les milieux fortement perturbés. Les espèces déjà problématiques en milieux naturels, non ou peu perturbés, dans des régions limitrophes sont considérées comme prioritaires.

- Datura stramoine, *Datura stramonium*.

Elle pousse dans les terres incultes : les champs, les friches, les décombres, les sables des cours d'eau et aime les terres fraîchement retournées. Cette espèce est facilement reconnaissable à ces fruits. Ils sont de la taille d'une noix, dressés et couverts d'épines longues et robustes. Leur transport est favorisé par les animaux.

- L'Arbre à papillon, *Buddleja davidii*.

Cette espèce arbustive forme des populations monospécifiques denses et se propage par stolons et par graines. Une plante peut produire jusqu'à trois millions de graines par an avec un taux de germination de plus de 80 % et pouvant survivre plusieurs années. Elle bénéficie d'un fort potentiel de dispersion, sur de grandes distances, par le vent, l'eau ou, occasionnellement, par les véhicules automobiles, ainsi elle colonise facilement les zones abandonnées et les sites rudéralisés (décombres, terrains vagues, etc.).

- Laurier-cerise, *Prunus laurocerasus*.

Le Laurier cerise est considéré comme une espèce invasive émergente en région Centre-Val de Loire, Bretagne et Pays de la Loire. Ces populations constituent un obstacle physique pour la gestion forestière et entrent en concurrence avec les autres espèces, l'acide cyanhydrique sécrété par la plante empêchant le développement d'une flore locale, et ses feuilles persistantes empêchant les semis naturels d'autres espèces de s'installer (CEN Centre).

4.2.2.4. ESPÈCES DU RANG 2

Rang 2: Plante exotique (ou groupe d'espèces apparentées) dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée en région Centre-Val de Loire, susceptible de créer des dommages importants sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies si elle se propage. Les espèces déjà problématiques en milieux naturels dans des régions limitrophes sont considérées comme prioritaires.

- L'herbe de la pampa, *Cortaderia selloana*.

L'Herbe de la Pampa est une plante herbacée vivace formant des touffes hautes de 4m et larges de 2m. Elle possède de très nombreuses feuilles linéaires de couleur glauque à base jaune pâle, retombantes, arquées, à bords coupants, d'environ 2 m (FCBN, 2010d).

Issus d'Amérique du Sud, cette espèce se propage en bordure de nombreux types d'habitats : zones humides, milieux sableux (dunes, arrière plage, îlots), pelouses, falaises, formations forestières ou arbustives, mais aussi dans des habitats perturbés (digue, talus, chemins, friches, remblais, bords de voies ferrées).

L'Herbe de la pampa est une espèce très compétitrice capable de former des peuplements monospécifiques qui ont un effet sur le fonctionnement des écosystèmes et des communautés végétales, entraînant une diminution de la richesse et de la diversité spécifique.

4.2.2.5. AUTRES ESPÈCES

- La Vallisnérie spiralée, *Vallisneria spiralis*.

La Vallisnérie a été introduite en France au XIXème siècle, pour l'ornement des bassins et des aquariums. Elle s'est répandue dans les grandes rivières du pays (Loire, Rhône, Saône, Erdre, Seine, Meuse et Moselle). Cette espèce peut avoir un comportement de colonisation important, elle reste donc à surveiller.

4.2.3. LES INSECTES

4.2.3.1. LES LÉPIDOPTÈRES

Les prospections menées ont permis d'inventorier 221 espèces de Lépidoptères sur le territoire communal. Ce groupe taxonomique est très riche et comporte de nombreuses espèces à enjeu fort lié à leur rareté à l'échelle régionale et/ou nationale.

Par commodité, on distingue au sein des Lépidoptères ; les Rhopalocères (« papillons de jour ») regroupant les espèces dont les antennes sont en massue et les Hétérocères (« papillons de nuit ») regroupant toutes les autres espèces.

(A) LES RHOPALOCÈRES

Chez les Rhopalocères, 52 espèces ont été observées sur le territoire communal, ce qui correspond à une richesse moyenne au regard de la diversité spécifique du département. Toutefois, 14 espèces sont patrimoniales soit plus d'un quart des espèces observées.

Le tableau suivant liste l'ensemble des espèces à statut relevées lors de nos prospections.

Tableau 4: Liste des espèces de Rhopalocères patrimoniaux

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB	Protection nationale	DH	PNA
<i>Carterocephalus palaemon</i>	Echiquier	NT	DZ				
<i>Heteropterus morpheus</i>	Miroir	VU	DZ				
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie de la Potentille	NT	DZ				
<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la Faucille	NT					
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle		DZ				
<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-Argus		DZ				
<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des Cytises	NT					
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste		DZ				
<i>Lysandra coridon</i>	Azuré bleu-nacré		DZ				
<i>Maculinea alcon</i>	Azuré des Mouillères	CR	DZ		PN/art3		PNA
<i>Maculinea arion</i>	Azuré du Serpolet	VU	DZ	DTVb	PN/art2	DH/IV	PNA
<i>Satyrium pruni</i>	Thécla du Prunier	NT					
<i>Boloria selene</i>	Petit collier argenté		DZ				
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées		DZ				

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	DTVb	Déterminante TVB
VU	Vulnérable	DH	Directive Habitat
NT	Quasi menacée	PNA	Plan National d'Action
LC	Préoccupation mineur		

- L'Azuré du Serpolet – *Maculinea arion*

L'Azuré du serpolet fréquente des milieux relativement ouverts et chauds, à végétation herbacée rase, et légèrement embuissonnés. Les adultes volent de juin à août en une seule génération. La présence simultanée de sa plante-hôte (Thym serpolet, Origan) et d'une espèce particulière de fourmi (*Myrmica sp.*) lui sont nécessaires.

Plutôt répandu en Europe, il possède toutefois une aire discontinue et est considéré comme "en danger" au niveau du continent. Il est d'ailleurs en déclin dans l'ouest et le nord de son aire de répartition du fait de l'intensification agricole et des plantations forestières. Protégé en France, ses exigences écologiques fortes rendent cette espèce très sensible aux changements de son habitat. Le papillon représente ainsi un bon indicateur d'équilibre d'un écosystème et du milieu qu'il occupe.



Photographie 2: Azuré du Serpolet (LP)

- L'Azuré des Mouillères – *Maculinea alcon alcon*



Photographie 3: Azuré des Mouillères (LP)

Appartenant au même genre que l'espèce précédente, l'Azuré des mouillères préfère les milieux humides. L'espèce est particulièrement typique des prés à litière (bas-marais) et présente une nette préférence pour les milieux bien abrités par la proximité d'arbres ou de buissons. Le papillon vole de juin à août en une seule génération. Pour établir son cycle de vie, l'espèce a besoin de la présence d'une fourmi-hôte et de sa plante-hôte la gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*). Cette espèce est très sédentaire et les flux de population sont donc limités.

Très menacé, l'Azuré des mouillères est considéré en danger critique d'extinction en région. Plus observé depuis 2014, le maintien de la station larcéenne dépend de la mise en place d'actions appropriées. Des mesures d'élargissement des allées

forestières couplé à un décapage favoriseraient le retour de la Gentiane pneumonanthe et ainsi augmenteraient le potentiel d'accueil pour l'espèce.

- Le Miroir – *Heteropterus morpheus*

Le Miroir est un lépidoptère de la famille des HesperIIDae, dont le vol sautillant est caractéristique. Il doit son nom vernaculaire aux taches claires ovalaires et cerclées de noir du revers des ailes postérieures, rappelant les anciens miroirs à main ovales. Il est lié aux landes humides à molinie – sa plante hôte -, mais aussi aux chemins et prairies en lisières forestières

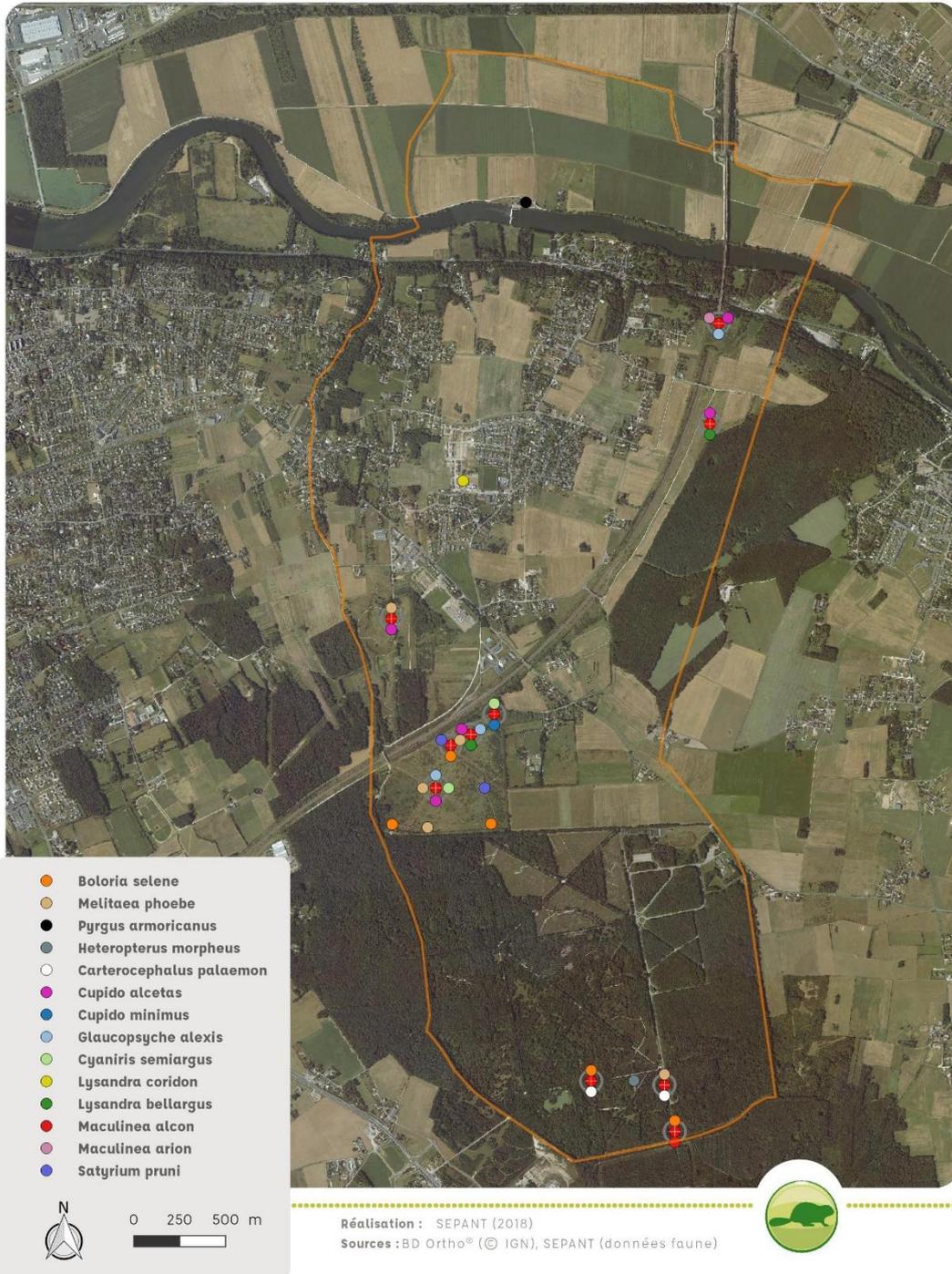
Vulnérable en région, l'espèce est assez répandue à l'ouest du département (Savignéen), mais semble plus localisée ailleurs. Le Miroir appartient au cortège de « landes humides » au même titre que le Petit collier argenté (*Boloria selene*) et l'Echiquier du Brome (*Carterocephalus palaemon*), également présents en Forêt de Larçay.



Photographie 4: Miroir (LP)

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES LÉPIDOPTÈRES (RHOPALOCERA) PATRIMONIAUX OBSERVÉS



(B) LES HÉTÉROCÈRES

Chez les Hétérocères, 169 espèces ont été observées sur le territoire communal. Ce nombre est relativement élevé au regard des faibles prospections en faveur de ce groupe. Les chasses nocturnes au piège lumineux et/ou miellée sont des protocoles lourds et les fenêtres météorologiques sont peu nombreuses.

Le tableau suivant liste l'ensemble des espèces à statut relevées lors de nos prospections.

Tableau 5: Liste des espèces d'Hétérocères patrimoniaux

Nom latin simplifié	Nom vernaculaire	LR Centre/Rareté	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB	Protection nationale	Directive Habitat
<i>Parapoynx stratiotata</i>	Hydrocampe de la stratiote	NT				
<i>Psammotis pulveralis</i>	Scopule poudreuse	NT				
<i>Euplagia quadripunctaria*</i>	Écaille chinée					DH/II
<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du Prunellier	VU	DZ		PN/art2	DH/II et IV
<i>Eriogaster lanestris</i>	Laineuse du Cerisier	VU				
<i>Phyllodesma tremulifolium</i>	Feuille-Morte du Tremble	NT				
<i>Eucarta amethystina</i>	Noctuelle améthyste	VU	DZ			
<i>Nycteola siculana</i>	Nyctéole du Peuplier	VU				
<i>Saturnia pyri</i>	Grand Paon de nuit	NT	DZ			
<i>Bembecia iberica</i>	Sésie du Pied-de-Poule	Rare				
<i>Proserpinus proserpina</i>	Sphinx de l'Épilobe	NT	DZ		PN/art2	DH/IV
<i>Commophila aeneana</i>	-	Très rare				
<i>Rhagades pruni</i>	Turquoise du Prunellier		DZ			
<i>Zygaena carniolica</i>	Zygène du Sainfoin		DZ			
<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine		DZ*			

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	DTVb	Déterminante TVB
VU	Vulnérable	DH	Directive Habitat
NT	Quasi menacée	PNA	Plan National d'Action
LC	Préoccupation mineur		

- La Laineuse du Prunellier – *Eriogaster catax*



Photographie 5: Chenille de Laineuse du Prunellier (AT)r

L'activité nocturne couplée à son émergence automnale rend cette espèce difficile à observer au stade adulte. Les chenilles vivent dans des nids communautaires durant les premiers stades larvaires sont plus évidentes à détecter. Il ne faut toutefois pas les confondre avec la Laineuse du Cerisier (*Eriogaster lanestris*), espèce proche qui fréquente les mêmes habitats et plantes hôtes (prunellier et aubépine principalement). Les deux espèces sont d'ailleurs présentes au Champ de Manœuvres. La Laineuse du Prunellier a tendance à coloniser les taillis riches en plantes-hôtes, les bordures des haies et les lisières de feuillus dans des conditions xérothermophiles.

La Laineuse du Prunellier est protégée au niveau national et européen au titre de la Directive Habitat. Considérée « vulnérable » d'après la liste rouge régionale, les fiefs de l'espèce correspondent aux bocages humides de Brenne et de Sologne. Bien présente sur le Champ de Manœuvre,

ce bombyx reste très rare à l'échelle de la Touraine. En effet, il existe seulement deux mentions contemporaines de l'espèce !

- Le Sphinx de l'Epilobe – *Proserpinus proserpina*

Le Sphinx de l'Epilobe est un petit sphinx (35-50 mm d'envergure) comparé aux autres espèces de sa famille. Il se distingue par sa couleur marron verdâtre et les bords des ailes irréguliers. Les chenilles se nourrissent de diverses espèces d'Epilobes. Les adultes univoltins volent de fin mai à juin. Il est particulièrement actif à l'aube et au crépuscule, tandis que la journée il reste caché dans la végétation basse.

Plusieurs individus ont été observés au crépuscule butinant les Asphodèles blancs au sud-ouest de la commune. L'espèce est protégée au niveau national, mais elle ne semble pas menacée. Une gestion raisonnée des bandes enherbées le long des allées de la forêt de Larçay reste primordiale pour préserver cette population.



Photographie 6: Sphinx de l'Epilobe (LP)

- Commophila aeneana*



Photographie 7: *Commophila aeneana* (LP)

Les prospections diurnes ont permis de découvrir une nouvelle espèce régionale, *Commophila aeneana*. Ce papillon de petite taille (13-17 mm) appartient à la famille des tordeuses (Tortricidae). Les adultes volent de mai à juillet et les larves émergent à partir de septembre et se nourrissent des racines du séneçon (*Senecio jacobaea*).

Malgré ses motifs spectaculaires, les observations de l'espèce semblent extrêmement rares sur le territoire français (3e donnée).

- Turquoise du Prunellier – *Rhagades pruni*

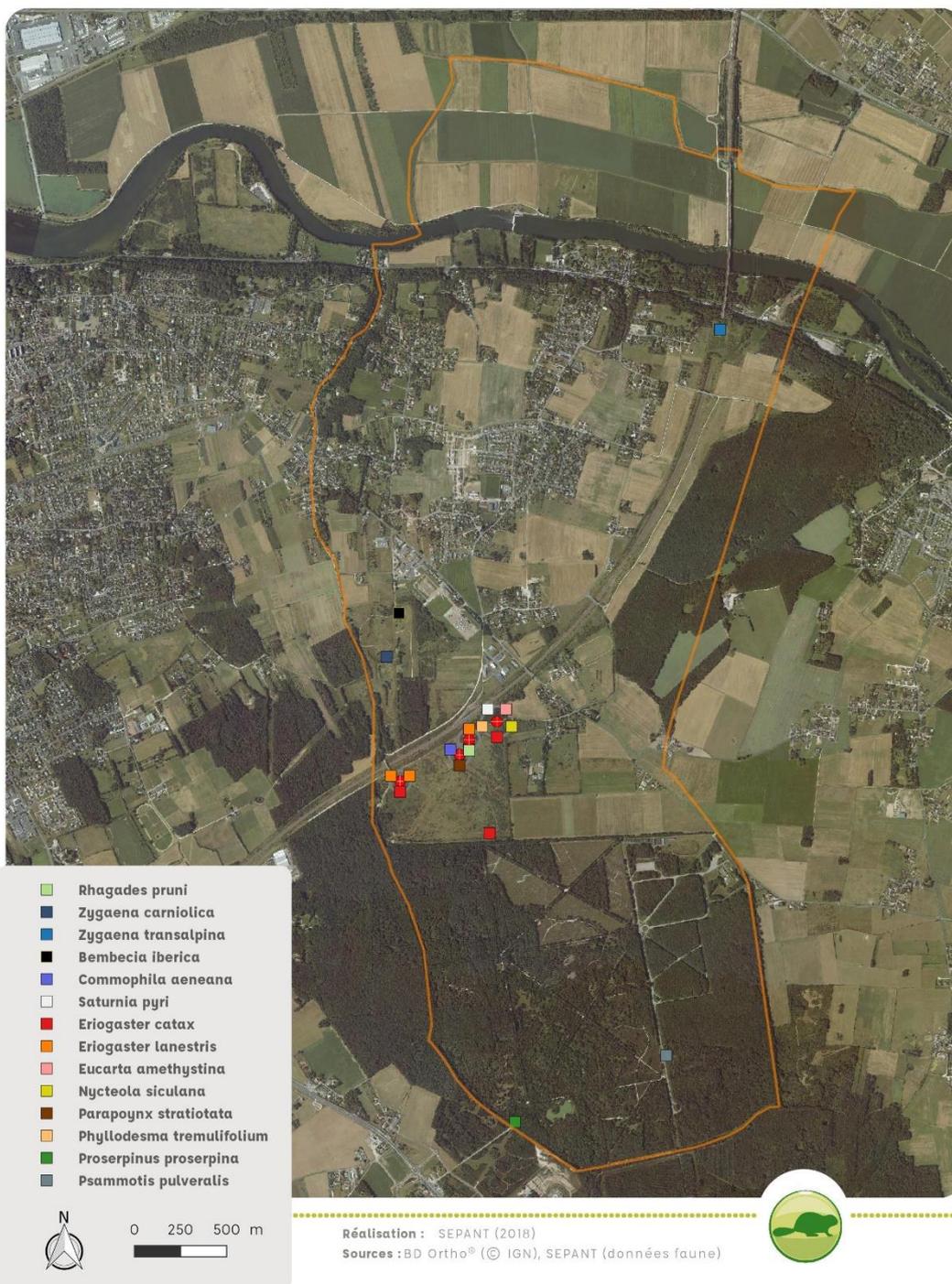
La Turquoise du Prunellier fréquente les lisières ensoleillées et les friches anciennes, buissonneuses, souvent à proximité de milieux humides. Très discrète à l'état adulte, il est recommandé de chercher la chenille au printemps. Insuffisamment connue dans le département, il s'agit seulement de la 6^e station. Espèce univoltine, elle présente une période de vol très brève de la mi-juin à la mi-juillet.



Photographie 8: Turquoise du Prunellier (LP)

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES LÉPIDOPTÈRES (HETEROCERA) PATRIMONIAUX OBSERVÉS



4.2.3.2. LES ODONATES

Lors des inventaires réalisés, ce sont 29 espèces d'Odonates qui ont été observées sur le territoire communal. Le cortège d'Odonates est composé avant tout d'espèces liées au cours d'eau. Une d'entre elles possède un fort intérêt patrimonial : l'Agrion de Mercure. En effet, celle-ci est protégée sur le territoire national, mais sont aussi des espèces déterminantes pour la caractérisation des Trames Vertes et Bleues (TVB).

Le tableau suivant liste l'ensemble des espèces à statut relevées lors de nos prospections.

Tableau 6 : Liste des Odonates observées sur la commune

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB	Protection nationale	DH	PNA
<i>Boyeria irene</i>	Aeschne paisible	LC	DZ				
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	NT		DTVB	PN/art3	DH/II	PNA
<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	EN	DZ	DTVB	PN/art2	DH/II et IV	PNA
<i>Lestes dryas</i>	Leste des bois	NT	DZ				
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant	LC	DZ*				

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	DTVB	Déterminante TVB
VU	Vulnérable	DH	Directive Habitat
NT	Quasi menacée	PNA	Plan National d'Action
LC	Préoccupation mineur		

■ L'Agrion de Mercure - *Coenagrion mercuriale*

L'Agrion de Mercure est aujourd'hui en régression à l'échelle européenne, ce qui justifie son statut au regard de la directive Habitats. En France, il se maintient bien et reste présent dans la majeure partie des départements lui donnant un rôle de conservation important.

L'espèce est liée aux cours d'eau de petite taille, ouverts (absence de végétation arbustive ou arborée) : ruisseaux et fossés prairiaux. Elle demande des eaux riches en bases (non acides) et de bonne qualité. Les larves se développent dans la vase et la végétation rivulaire. Les adultes émergent entre juin et août (voire septembre). Ils s'écartent peu des lieux de reproduction (Puissauvre, 2013).



Photographie 9: Agrion de Mercure

Quelques individus ont été observés depuis 2014 sur des dépressions et/ou suintements au sein du Champ de Manœuvre, sans avoir de preuves formelles de reproduction. Si l'espèce venait à se reproduire, il s'agirait d'un milieu tout à fait original.

La fragmentation de la population, le développement d'une strate arborée ou arbustive au niveau de la station et l'eutrophisation du milieu aquatique sont les menaces portant sur les éventuels sites de reproduction.

- Le Gomphe de Graslin – *Gomphus graslinii*



Photographie 10: Gomphe de Graslin

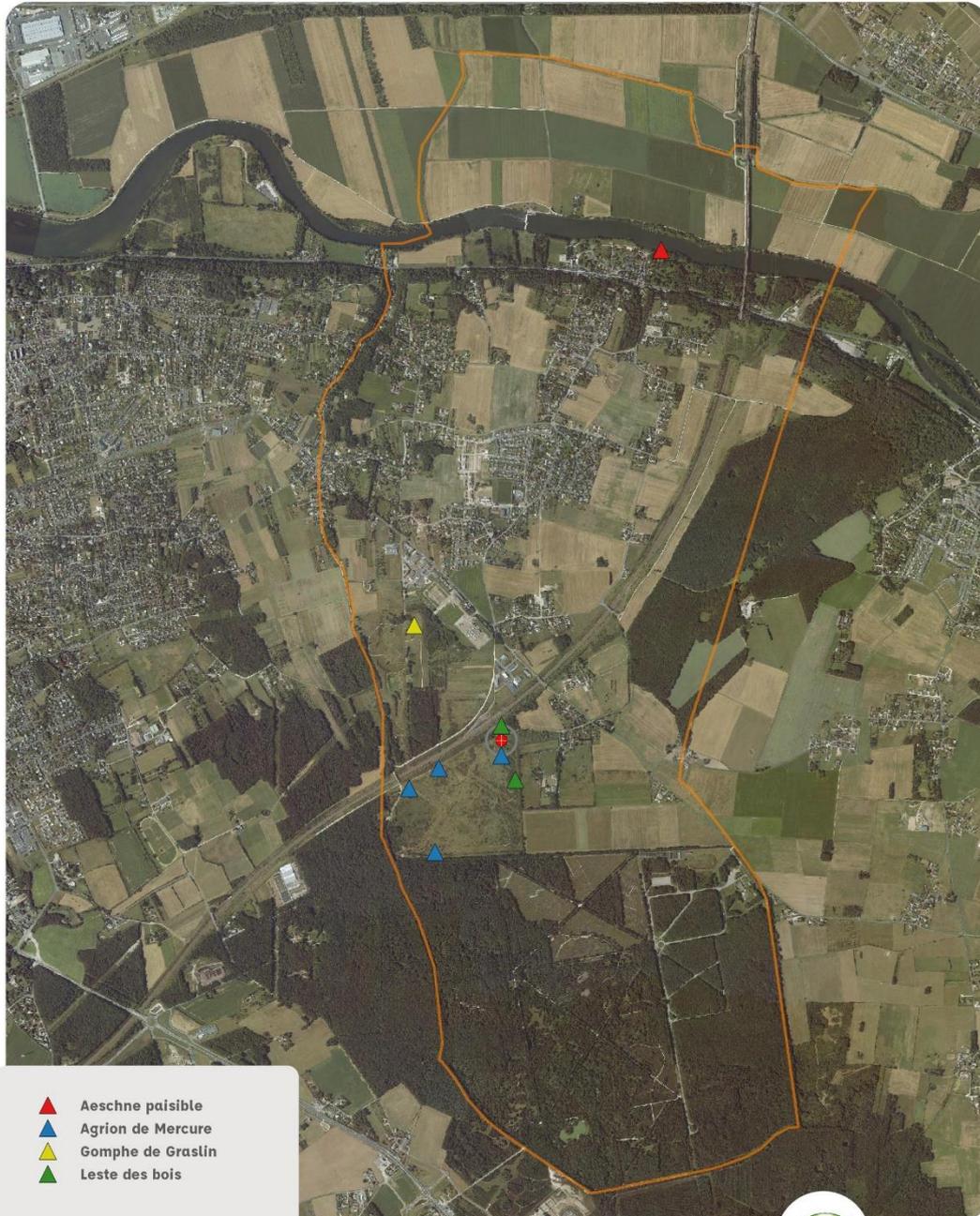
Le Gomphe de Graslin est une libellule endémique de l'extrême Ouest de l'Europe ; on la rencontre dans la majeure partie de l'Espagne et en France. Dans notre pays, elle n'est présente qu'à l'Ouest du Rhône, des Pyrénées jusqu'en Sarthe, en étant absente du Massif central. C'est une libellule de taille moyenne, d'envergure atteignant 60 mm. Son corps est jaune avec des dessins noirs qui forment chez cette espèce un réseau caractéristique sur le thorax. L'étendue du jaune sur les pattes est un des critères de distinction des autres représentants de cette famille. Si le développement larvaire dure 3 à 4 ans, l'adulte, qui émerge vers la mi-juin, termine son existence à la fin de l'été.

Le Gomphe de Graslin colonise les rivières dont les eaux sont claires et bien oxygénées en plaine, jusqu'à 400 m d'altitude. La végétation aquatique, comme celle des berges, doit être abondante.

Le mâle observé était un individu en dispersion. Capable de long déplacement, il est fort probable qu'il se soit reproduit dans l'Indre où la reproduction de l'espèce est avérée. Une récolte d'exuvies en bord de Cher s'est faite, mais elle n'a pas permis de confirmer la reproduction sur la commune.

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES ODONATES PATRIMONIAUX OBSERVÉS



- ▲ Aeschne paisible
- ▲ Agrion de Mercure
- ▲ Gomphe de Graslin
- ▲ Leste des bois



0 250 500 m

Réalisation : SEPANT (2018)
Sources : BD Ortho® (© IGN), SEPANT (données faune)



4.2.3.3. LES ORTHOPTÈRES

Au total, 36 espèces d'orthoptères qui ont été contactées soit par observations (fauchage, battage) soit par écoute des chants.

Le tableau suivant liste l'ensemble des espèces à statut relevées lors de nos prospections.

Tableau 7 : Liste des orthoptères observés sur la commune

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB
<i>Calliptamus barbarus</i>	Caloptène ochracé	LC	DZ	
<i>Chorthippus binotatus</i>	Criquet des Ajoncs	EN	DZ	DTVb
<i>Pezotettix giornae</i>	Criquet pansu	LC	DZ	
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Sténobothre de la Palène	NT	DZ	
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Sténobothre nain	EN	DZ	
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	LC	DZ	
<i>Pteronemobius lineolatus</i>	Grillon des torrents	EN	DZ	
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	NT	DZ	
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanérotère méridional	LC	DZ	

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	DTVb	Déterminante TVB
VU	Vulnérable	DH	Directive Habitat
NT	Quasi menacée	PNA	Plan National d'Action
LC	Préoccupation mineur		

■ Le Sténobothre nain - *Stenobothrus stigmaticus*



Photographie 11: Sténobothre nain (LP)

Le Sténobothre nain est une version miniature du Sténobothre de la Palène avec qui il cohabite souvent. Il s'en distingue par la nervure costale non sinueuse. Espèce eurosibérienne, elle colonise surtout les régions sèches soumises à de fortes inversions de température au sein de microhabitats de pelouses rases. En Touraine, le Sténobothrus nain est inféodé à ces microhabitats dans un contexte de landes (comm. pers.).

L'espèce est classée en priorité 3 dans le domaine aquitain « espèce menacée, à surveiller » (Sardet and Defaut, 2004). Entretien des chemins ouverts au sein de landes afin d'éviter la fermeture des milieux devrait contribuer à conserver les habitats favorables à l'espèce.

■ Le Criquet des Ajoncs - *Chorthippus binotatus*

Surement l'un des plus beaux criquets d'Indre-et-Loire, le Criquet des Ajoncs est facilement reconnaissable par sa taille et son « anneau » jaunâtre proche du fémur. Dans le département, il apprécie les landes Bruyères et les fruticées ouvertes à Ajoncs et Genêts. Les adultes observables de juillet à octobre se tiennent fréquemment parmi ces buissons dans un contexte plus fermé comparé aux habitats à Sténobothre nain.

L'espèce est classée en priorité 3 dans le domaine aquitain « espèce menacée, à surveiller » (Sardet and Defaut, 2004)



Photographie 12: Criquet des Ajoncs (LP)

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES ORTHOPTÈRES PATRIMONIAUX OBSERVÉS



- Caloptène ochracé
- Criquet des Ajoncs
- Criquet ensanglanté
- Criquet pansu
- Grillon des torrents
- Sténobothre nain
- Sténobothre de la Palène
- Phanéroptère méridional
- Ephippigère des vignes



Réalisation : SEPANT (2018)
Sources : BD Ortho® (© IGN), SEPANT, SHT, AFB (données faune)



4.2.4. AUTRES ARTHROPODES

Ce sont en tout 29 espèces appartenant aux autres arthropodes qui ont été contactées soit par observations soit par écoute des chants. Cela représente une part infime de la diversité existante d'espèces appartenant à ces taxons.

Le tableau suivant liste l'ensemble des espèces à statut ou étant factuellement rare dans notre région qui ont été relevées lors de nos prospections.

Tableau 8 : Liste des autres arthropodes observés sur la commune

Systématique	Nom latin	Nom vernaculaire	Rareté	Déterminante ZNIEFF	Protection nationale
O. Coleoptera F. Cerambycidae	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne		DZ	PN/art2
O. Coleoptera F. Hydrophilidae	<i>Hydrophilus piceus</i>	Hydrophile brun		DZ	
O. Coleoptera F. Lucanidae	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant		DZ	
O. Hemiptera F. Cicadidae	<i>Cicadetta cantilatrix</i>	Cigale mélodieuse	Rare		
O. Anostraca F. Chirocephalidae	<i>Chirocephalus diaphanus</i>	Chirocéphale diaphane		DZ	

Tableau 9 : Liste des autres arthropodes invasifs observés sur la commune

Systématique	Nom latin	Nom vernaculaire
O. Hymenoptera F. Sphecidae	<i>Isodonta mexicana</i>	Isodonte mexicaine
O. Hymenoptera F. Vespidae	<i>Vespa velutina</i> *	Frelon asiatique *
O. Coleoptera F. Coccinellidae	<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique

* non observé lors des inventaires

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	DTVB	Déterminante TVB
VU	Vulnérable	DH	Directive Habitat
NT	Quasi menacée	PNA	Plan National d'Action
LC	Préoccupation mineur		

- Le Grand capricorne - *Cerambyx cerdo*

Le Grand capricorne est l'un des plus grands coléoptères en Europe et appartient à la famille des longicornes (Cerambycidae). Les femelles pondent essentiellement dans les bois sénescents de feuillus (Orme, Frêne, Chênes, Châtaignier,...). Après 3 à 5 ans de développement larvaire et nymphose, les adultes quittent leur loge par la galerie et sortent du tronc prêts à se reproduire. L'adulte est principalement crépusculaire et nocturne dans notre région. L'espèce fréquente les forêts de feuillus, mais aussi, et surtout, les arbres isolés dans le bocage.

Le maintien d'arbres âgés favorables pour la ponte reste indispensable. Cela est valable aussi bien en forêt qu'en zone bocagère. Les gros arbres présents dans les haies du système bocager sont des réservoirs d'une grande importance pour cette espèce, mais aussi pour un large nombre d'espèces animales (coléoptères saproxylophages, lépidoptères, oiseaux, chauves-souris).



Photographie 13: Grand capricorne



Photographie 14: Cigale mélodieuse (G. Kuntz)

■ La Cigale mélodieuse – *Cicadetta cantilatrix*

Cette espèce est très rarement mentionnée dans les inventaires, car délicate à trouver et à identifier. Elle est strictement liée à la présence de substrat calcaire. Cette cigale est exclusivement observée au niveau des formations herbacées thermophiles et comportant d'importantes zones de fruticées (pelouses en cours de fermeture). Au sein de la commune, plusieurs individus ont été contactés sur les coteaux à proximité du Voisinnet.

■ Le Chirocéphale diaphane – *Chirocephalus diaphanus*

Fréquent en France, le Chirocéphale diaphane est pourtant très discret. Ces petits crustacés mesurent en moyenne de 20 à 30 mm au stade adulte. Ils colonisent les eaux temporaires (flaques, ornières) et y survivent d'année en année grâce à des adaptations qui sont rares chez les animaux ; leurs œufs peuvent résister très longtemps à l'assèchement sous forme de cystes, ce qui leur permet de passer la saison estivale.



Photographie 15: Chirocéphale diaphane (wikimedia)

■ Insectes invasifs

Importée en France pour la lutte biologique, la **Coccinelle asiatique** (*Harmonia axyridis*) s'est rapidement acclimatée en Europe et impacte fortement la faune locale. Elle entre non seulement en compétition (pour la nourriture, l'espace...) avec les coccinelles prédatrices indigènes, mais, en plus, elle est capable de se nourrir directement de leurs larves, se comportant ainsi en prédateur intragilde.

Moins étudiée, mais tout aussi redoutable, l'**Isodonte mexicaine** (*Isodonta mexicana*) a été introduite en France dans les années 1960. Cette espèce pourrait encore être en pleine extension, elle n'a ainsi été observée en Serbie pour la première fois qu'en 2010. Son impact se porte sur les orthoptères qu'elle paralyse (grillons, sauterelles) puis dépose dans son nid pour que ses larves puissent les dévorer.



Photographie 16: Isodonte mexicaine

Le **Frelon asiatique** (*Vespa velutina*) n'a pas été contacté lors des inventaires, mais l'espèce est déjà bien connue des habitants puisque des nids ont été détruits. Prédateur des abeilles, il est particulièrement redouté des apiculteurs.

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES AUTRES ARTHROPODES PATRIMONIAUX OBSERVÉS



- ◆ Chirocéphale diaphane
- Cigale mélodieuse
- ⬠ Hydrophile brun
- ⬡ Grand Capricorne
- ⬠ Lucane Cerf-volant

N

0 250 500 m

Réalisation : SEPANT (2018)
Sources : BD Ortho® (© IGN), SEPANT, SHT, AFB (données faune)



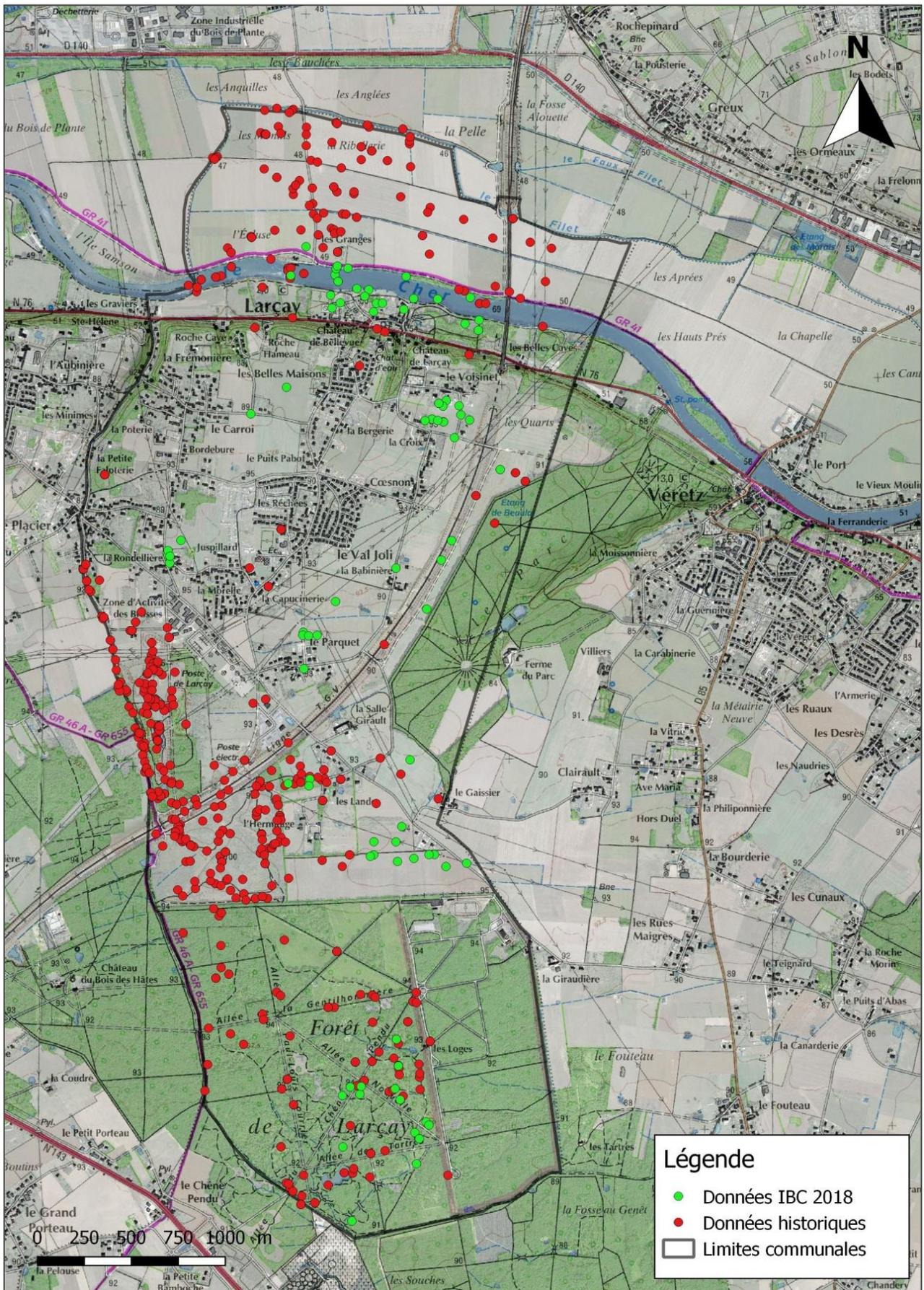
4.2.5. L'AVIFAUNE (INVENTAIRES ET ANALYSES DE LA LPO TOURAINE)

Les relevés effectués en 2018 et la consultation des données historiques ont permis de dénombrer un total de 141 espèces d'oiseaux sur la commune (cf. liste en annexe), dont 71 sont considérées comme nicheuses (cas probables ou certains). 31 espèces ont été détectées à l'occasion des IPA, avec pour certaines des indices de reproduction réactualisés.

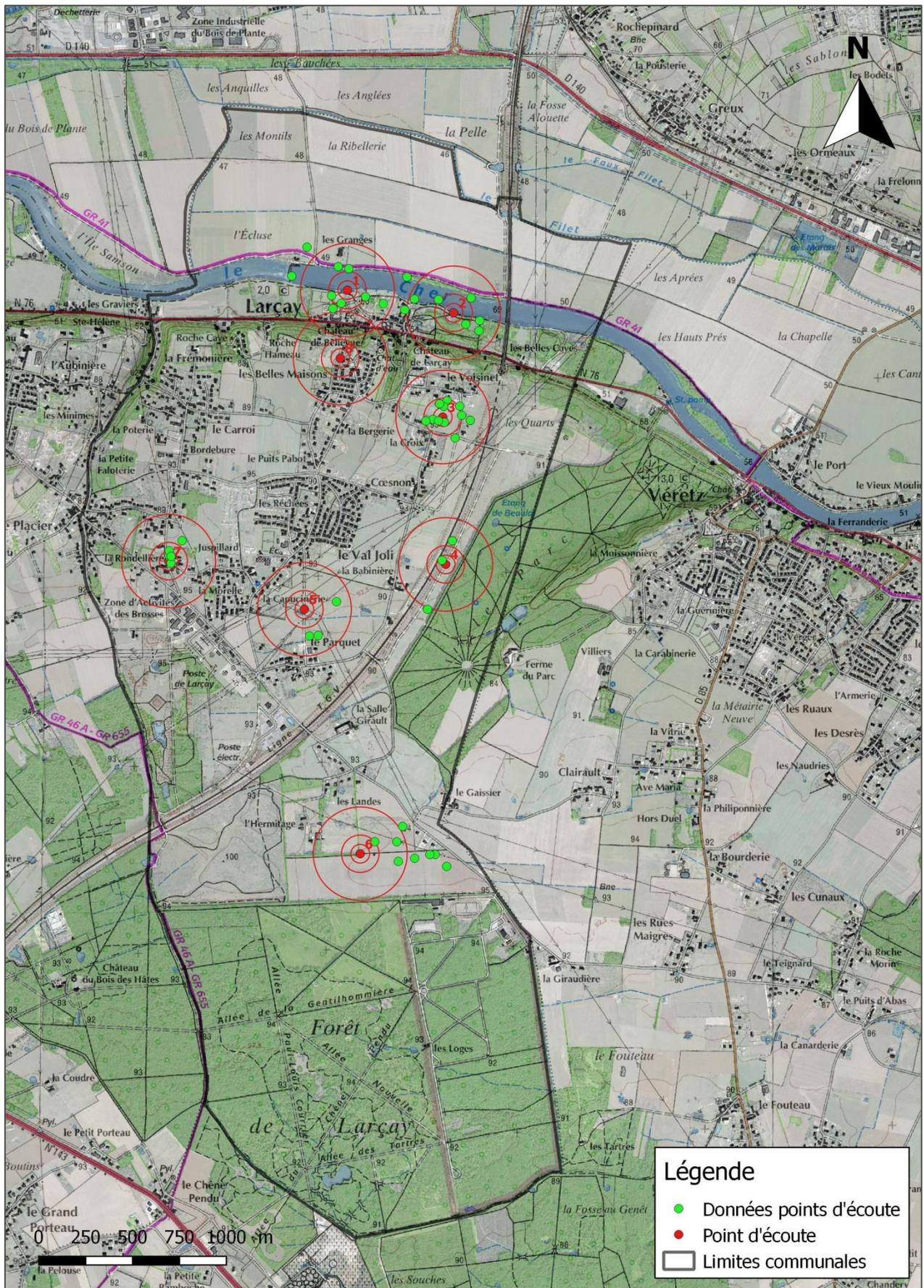
21 espèces sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux (enjeu communautaire) et 34 sont considérées comme déterminantes en ZNIEFF pour la région. Parmi elles, quelques espèces nicheuses possibles, probables ou certaines :

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Protection nationale	Directive Oiseaux
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	NT	DZ	Oui	
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	NT	DZ	Oui	A I
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	NT	DZ	Oui	
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe		DZ	Oui	A I
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	NT	DZ	Oui	
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	VU	DZ	Oui	A I
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe		DZ	Oui	A I

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	DTVB	Déterminante TVB
VU	Vulnérable	DH	Directive Habitat
NT	Quasi menacée	PNA	Plan National d'Action
LC	Préoccupation mineur		



Carte 8 : Données oiseaux sur Larçay



Carte 9 : Localisation des points d'écoute

Une sélection d'espèces patrimoniales ou d'intérêt pour la commune de Larçay est présentée avec un petit texte descriptif, donnant un bref résumé de leur écologie (habitats, régime alimentaire) et des enjeux existants pour leur conservation.

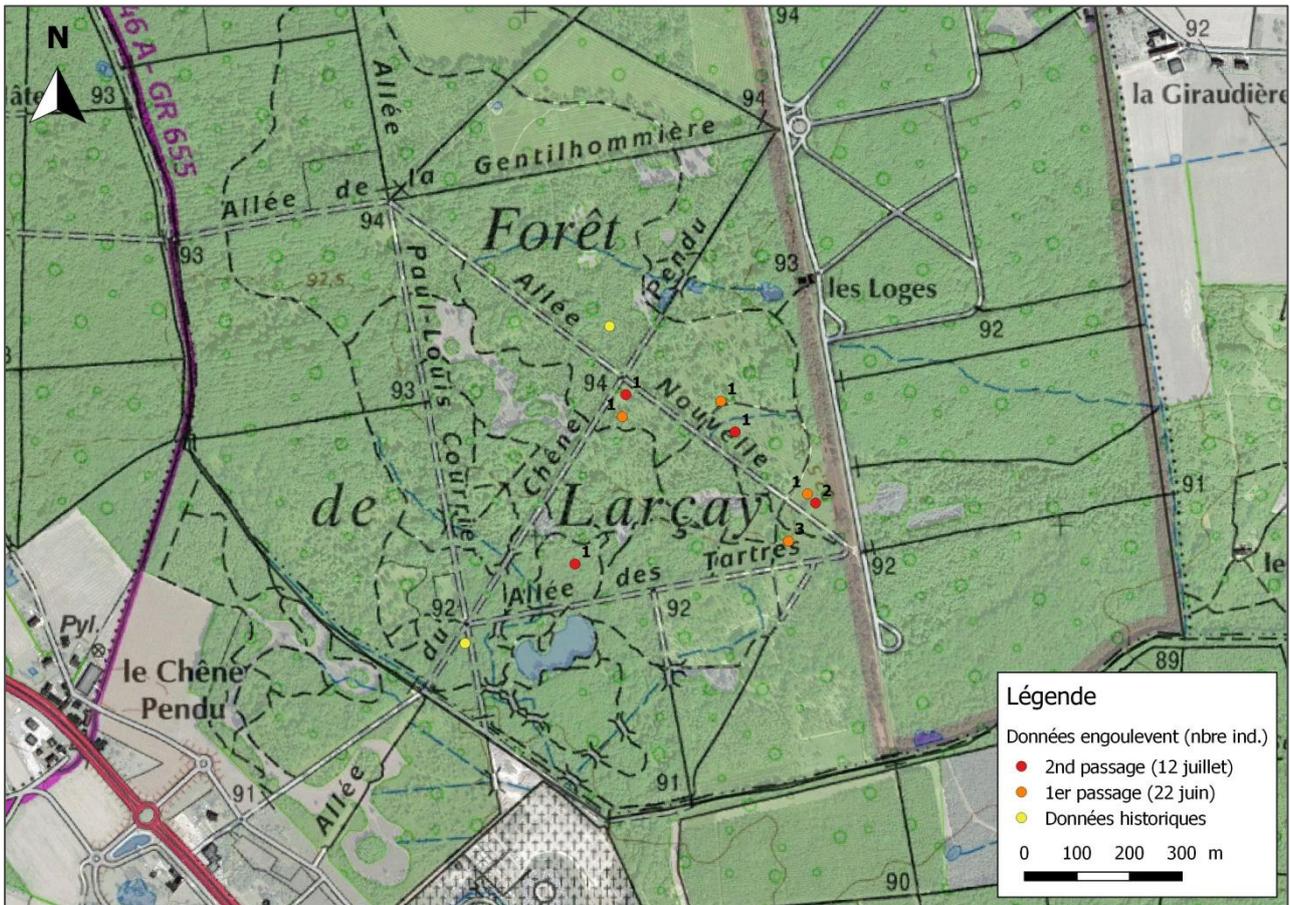
- Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

Cet oiseau crépusculaire vivant au sol est très peu visible grâce à son plumage mimétique. Il affectionne les espaces semi-ouverts tels que les landes, coupes rases et jeunes pinèdes dans lesquels il niche au sol. Cet oiseau protégé au niveau européen est victime de la destruction de ses habitats ainsi que de l'utilisation de produits phytosanitaires, qui entraîne la disparition des papillons de nuit.

Secteur(s) : Forêt de Larçay



© Didier BARRAUD/LPO Touraine



Carte 10 : Distribution des engoulevents d'Europe en forêt de Larçay

- Moineau friquet *Passer montanus*

Ce cousin du moineau domestique, au plumage assez similaire passe souvent inaperçu auprès du grand public. Il cohabite généralement avec son congénère dans les cavités des vieux murs ou les tubes de poteaux électriques. Il est classé « en danger » sur la liste rouge des espèces menacées en région Centre-Val de Loire, du fait des modifications profondes du paysage et d'autres facteurs (concurrence avec espèces cavernicoles, pesticides).

Secteur(s) : Vallée cultivée du Cher



© Didier BARRAUD/LPO Touraine

- Pic noir *Dryocopus martius*

Le plus grand de nos pics fréquente les forêts avec des arbres assez âgés pour qu'il puisse y creuser la loge lui servant de nid. Son régime alimentaire est constitué de fourmis et coléoptères trouvés le long de troncs et sur des souches. Cette espèce est affectée par la fragmentation des massifs forestiers, la plantation de résineux et la coupe d'arbres matures, notamment les hêtres. C'est pourquoi le Pic noir est protégé au niveau européen, mais malgré tout bien représenté en Touraine.

Secteur(s) : Forêt de Larçay



© Alain BLOQUET/LPO Touraine

- Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Cet oiseau emblématique des cours d'eau aux couleurs chatoyantes est tout naturellement présent sur les bords du Cher à Larçay. En période de reproduction, il niche dans les berges abruptes généralement sableuses. Il est donc important de préserver les ripisylves qui consolident les berges. Cette espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux est malgré tout bien présent en Touraine, en reproduction comme en migration/hivernage.

Secteur(s) : Bords du Cher, mares et étangs



© Didier BARRAUD/ LPO Touraine

- Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

Plus grand rapace de la région, il fréquente les terrains rocaillieux et les landes ouvertes, favorables aux reptiles qui constituent la majeure partie de son régime alimentaire. Il est observé sur Larçay en chasse, mais n'a pas été localisé comme nicheur. Le Circaète Jean-le-Blanc est affecté par la simplification de l'assolement et l'aménagement du territoire. Il est protégé au niveau européen et est classé « vulnérable » sur la liste rouge des espèces menacées en région Centre-Val de Loire.

Secteur(s) : Forêt et landes de Larçay



© Sylvain LARZILLIERE/LPO Touraine

- Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

La Pie-grièche écorcheur fréquente les campagnes ouvertes où se côtoient prairies pâturées et haies d'épineux. Cette espèce migratrice nous revient tardivement au mois de mai pour passer l'été. Son régime alimentaire, très opportuniste, se compose principalement d'insectes ainsi que de petits vertébrés qu'elle empale sur des « lardoirs ». Elle est protégée au niveau européen, les populations étant menacées par la disparition des prairies pâturées, des haies et l'utilisation des insecticides.

Secteur(s) : Landes de Larçay (enjeu fort)



© Jean-Michel THIBAUT/LPO Touraine

- Fauvette pitchou *Sylvia undata*

La Fauvette pitchou fréquente les landes à ajoncs et bruyères. Cette espèce sédentaire, insectivore, à influence méridionale effectue quelques mouvements erratiques en hiver. Elle se manifeste en mars-avril sur ses sites de reproduction, où elle construit son nid à faible hauteur (< 1 m). Son statut au niveau européen est jugé défavorable et l'espèce est considérée « vulnérable » au niveau de la région Centre, qui constitue sa limite orientale en France. Les menaces qui pèsent sur elle sont principalement la disparition et la fragilité de son habitat.

Secteur(s) : Landes de Larçay (plus contactée depuis 2010)



© Pierre REVEILLAUD/LPO Touraine

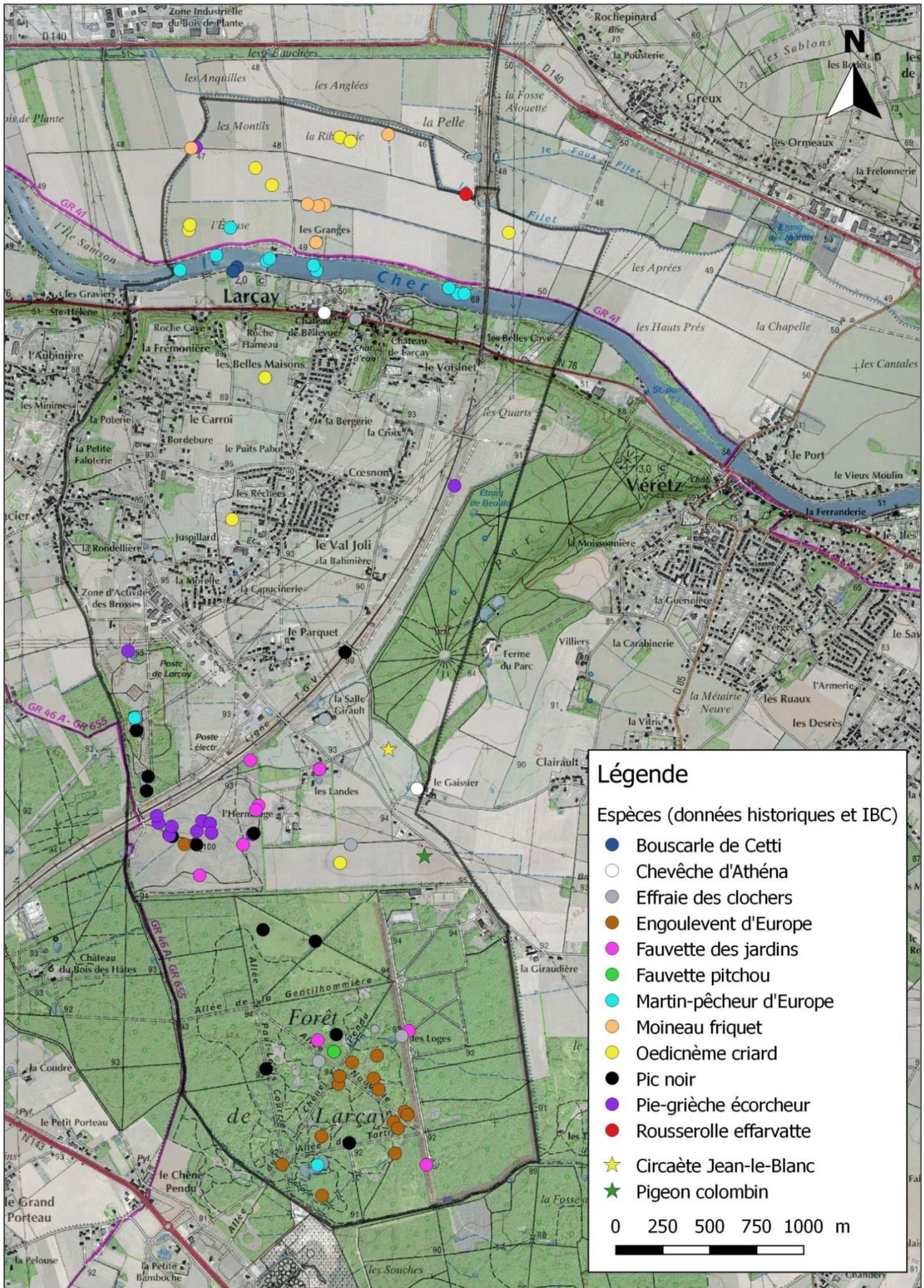
- Effraie des clochers *Tyto alba*

L'Effraie des clochers vit dans les milieux bocagers et les zones cultivées et fréquente les vieilles bâtisses (granges, étables, ruines et clochers) afin de produire ses nichées. Rapace nocturne, elle se nourrit essentiellement de rongeurs et constitue un formidable auxiliaire de cultures. Elle est pourtant victime de l'altération des milieux agricoles, des perturbations des sites de nidification (engrillagement des clochers, rénovation du vieux bâti) et demeure le rapace qui subit le plus de collisions routières.

Secteur(s) : Zones habitées



© Guillaume CHEVRIER/LPO Touraine



Carte 11 : Espèces d'intérêt sur Larçay

4.2.6. LES MAMMIFÈRES (HORS CHIROPTÈRES)

Au total, ce sont 9 espèces de mammifères (hors chiroptères) qui ont été contactées soit par observations directe soit par observation de traces et indices (fécales, empreintes, terriers...). Une d'entre elles possède un fort intérêt patrimonial : le Castor d'Eurasie.

Tableau 10 : Liste des mammifères observés sur la commune

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB	Protection nationale	Directive Habitat
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf Elaphe	LC		DTVB		
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	VU	DZ	DTVB	PN/art2	DH/II, IV et V
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC			PN/art2	
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC			PN/art2	
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	LC				DH/V

Tableau 11 : Liste des mammifères invasifs observés sur la commune

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Protection nationale
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA	IIV/art 2 et 3 - Espèces de Gibiers dont la Chasse est Autorisée (EGCA)

Légende			
CR	En danger critique	DZ	Déterminante ZNIEFF
EN	En danger	DTVB	Déterminante TVB
VU	Vulnérable	DH	Directive Habitat
NT	Quasi menacée	PNA	Plan National d'Action
LC	Préoccupation mineur		

■ Le Castor d'Europe - *Castor fiber*

Ce mammifère, disparu de la région au début du XXe siècle a été réintroduit sur la Loire dans les années 1970. Ces populations sont depuis lors en développement. En Indre-et-Loire, l'espèce colonise de nouveaux territoires, particulièrement sur les affluents de la Loire : Cher, Indre. Une multitude de traces fraîches (coupe de bois en biseau/crayons et écorçage) ont été constatées sur la rive gauche du Cher à l'est de la commune permettant de certifier de la présence régulière de l'espèce sur la commune.

Le Castor est un mammifère nocturne qui affectionne les eaux permanentes, ne gelant pas entièrement en hiver et dont la profondeur dépasse 1,5m : grandes rivières et fleuves. Il y cherche des sites pour faire son gîte (berges abruptes, avec ripisylve), des sites de nourrissages offrant des saules, frênes, peupliers, aulnes à proximité directs de l'eau.



Photographie 17: Castor d'Eurasie (wikimedia)

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES MAMMIFÈRES PATRIMONIAUX OBSERVÉS



- ★ Castor d'Eurasie
- ★ Cerf élaphe
- ★ Écureuil roux
- ★ Hérisson d'Europe
- ★ Marte des pins



0 250 500 m



Réalisation : SEPANT (2018)

Sources : BD Ortho® (© IGN), SEPANT, SHT, AFB (données faune)



Le Ragondin - *Myocaster coypus*



Photographie 18 : Ragondin

Mammifère originaire d'Amérique du Sud, il a été introduit en Europe au XIXe siècle pour l'exploitation de sa fourrure. Les individus présents en Europe proviennent d'évasions ou de lâchers volontaires. En raison de sa forte capacité de reproduction (2 ou 3 portées par an) et de dispersion (plus d'1km par an), il est présent de manière très courante sur le bassin de la Loire, comme sur la quasi-totalité du territoire national depuis 1995 (SARAT, 2012).

Selon la nature de son habitat, il creuse un terrier dans la berge ou constitue un nid dans la végétation aquatique. Il peut ainsi provoquer la dégradation des berges et des pertes de la biodiversité liée à la consommation importante des herbiers aquatiques. Il peut également provoquer des dégâts dans les cultures avoisinantes. Le ragondin est par ailleurs susceptible de transmettre de nombreuses pathologies, la leptospirose étant l'exemple le plus connu. Il est autant présent sur les

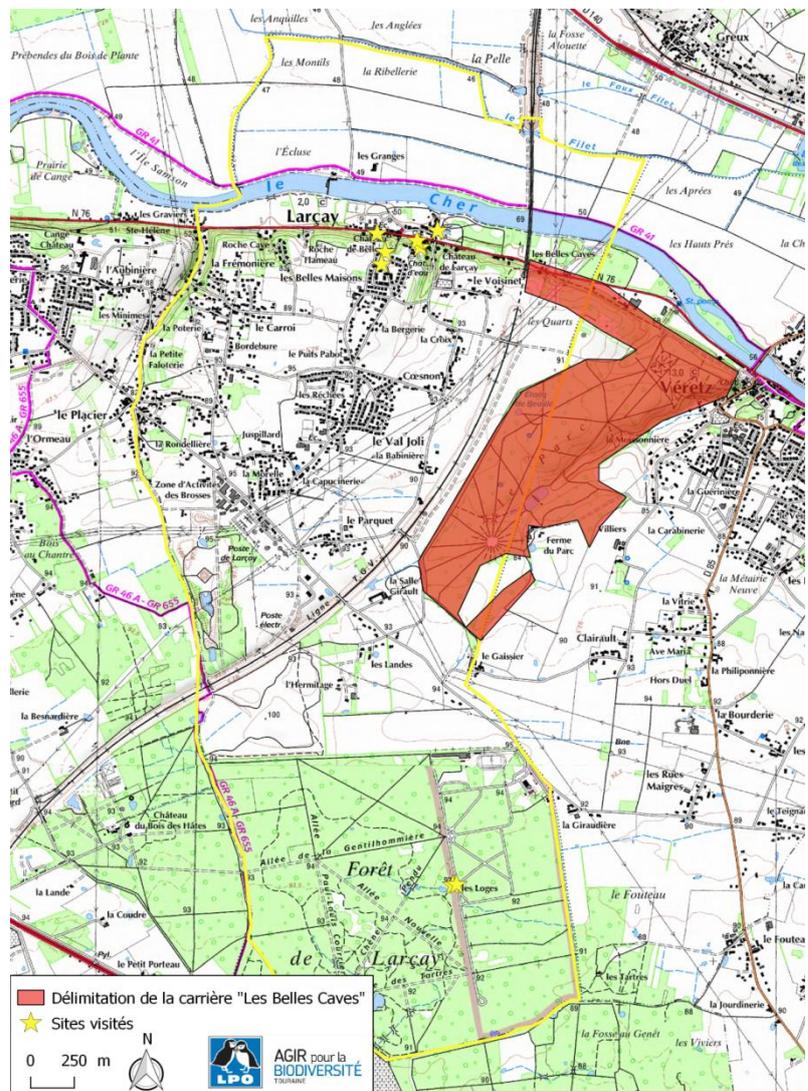
points d'eau stagnants (mares, étangs) que sur les rives du Cher.

4.2.7. LES CHIROPTÈRES (INVENTAIRES ET ANALYSES DE LA LPO TOURAINNE)

4.2.7.1. VISITES DE SITES

Plusieurs bâtiments et caves n'ont pu être visités pour des raisons de sécurité ou d'impossibilité de prise de contact avec les propriétaires dans le temps imparti.

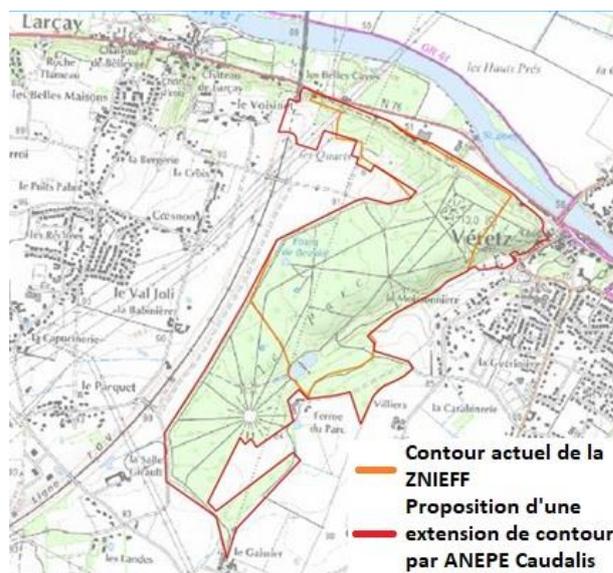
Au total moins d'une dizaine de bâtiments et caves ont été visités. Deux Grands Rhinolophes observés dans une cave (belles caves). Des traces de passages de chiroptères (guano et restes de papillons) ont été retrouvées dans deux bâtiments (les 2 cabanes forestières). Deux témoignages de propriétaires ayant retrouvé une Pipistrelle chez l'un et une chauve-souris non identifiée avec son jeune chez l'autre.



Carte 12 : Localisation des sites visités

4.2.7.2. DONNÉES HIVERNALES EN AMONT DE L'IBC - CARRIÈRE LES BELLES CAVES (ASSOCIATION CAUDALIS)

Cette carrière accueille de nombreuses espèces de chiroptères en hiver pour l'hibernation et présente ainsi un enjeu d'importance régionale pour ce taxon. Elle s'intègre dans un vaste réseau de plusieurs autres carrières situées à cheval sur les communes de Larçay et de Veretz, incluses dans la ZNIEFF « PARC ET COTEAUX DE VERETZ - 240009725 ». Cet ensemble représente un enjeu national pour l'hivernage des chiroptères



Carte 13 : Délimitation de la Carrière Les Belles Caves

Ces inventaires hivernaux ont permis de recenser de nombreuses espèces au sein du site. Le tableau suivant récapitule les espèces présentes.

Espèces		Effectifs max (période 2011-2015)
Barbastelle commune	<i>Barbastella barbastellus</i>	1
Murin de bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	10
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	34
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	30
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	33
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	5
Pipistrelle sp	<i>Pipistrellus sp.</i>	14
Oreillard sp	<i>Plecotus sp.</i>	2
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	33
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	4

Score (PNAC, 2013)

72 Importance

*PNAC : méthodologie de calcul de score proposée dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (PNAC, 2013)

Planche photographique des chiroptères



Barbastelle d'Europe © Natacha Griffaut



Murin à oreilles échancrées © Julien Présent



Grand Murin © Natacha Griffaut



Murin de Bechstein © Julien Présent



Murin à moustaches © Natacha Griffaut



Murin de Natterer © Julien Présent



Grand Rhinolophe © Natacha Griffaut

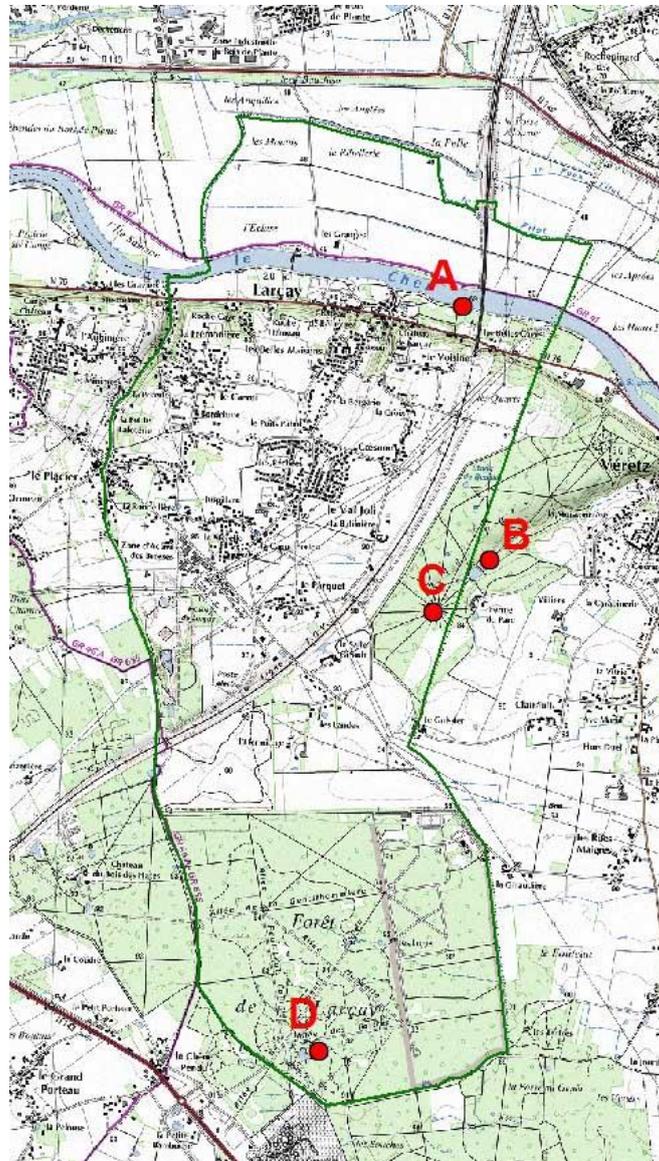


Petit Rhinolophe © Kévin Foucault

4.2.7.3. INVENTAIRES ACOUSTIQUES

Les points d'écoute ont été réalisés à l'aide de détecteurs d'ultrasons sur une nuit complète. Les appareils sont placés sur des points fixes, l'enregistrement se déclenche automatiquement lorsque les chauves-souris émettent des ultrasons.

Les enregistrements ainsi réalisés sont analysés a posteriori sur ordinateur afin de déterminer les espèces présentes et l'activité de chacune d'entre elles.



Les points d'écoute ont été placés au niveau des principaux milieux naturels présents sur la commune :

- la vallée du Cher
- le parc boisé du château de Veretz
- la forêt de Larçay

Points d'écoute	Dates de passage	Eau libre	Ripisylve	Prairie	Boisement
A	20/06/2018	X	X	X	X
B	20/06/2018	X			X
C	20/06/2018				X
D	28/06/2018	X			X

Tableau 1 : Principales unités de végétation par point d'écoute

Trois points d'écoute ont été placés à proximité de points d'eau. Ces derniers sont très fréquentés par les chauves-souris devant s'abreuver en début ou en fin de nuit. Le quatrième point d'écoute a été placé dans une allée boisée.

Au total 16 à 17 espèces ont été contactées sur la commune. L'espèce la plus présente est la Pipistrelle commune, cette espèce très généraliste occupe tous les milieux. Le Murin de Daubenton inféodé au plan d'eau constitue également une grande partie des contacts acoustiques. Vient ensuite la Noctule commune dont les effectifs peuvent être très variables d'une région à une autre. La forte activité observée sur le Cher fin juin indique la présence probable d'une colonie dans le secteur.

Espèces	Points d'écoute			
	A	B	C	D
Barbastelle	2	23	35	2
Grand murin	0	9	4	0
Grand rhinolophe	2	10	2	2
Murin à moustaches	0	4	1	2
Murin à oreilles échancrées	0	1	0	0
Murin d'Alcathoe	0	4	0	0
Murin de Bechstein	0	0	0	1
Murin de Daubenton	347	407	0	115
Murin de Natterer	0	0	0	1
Noctule commune	145	4	2	27
Noctule de Leisler	6	1	1	8
Oreillard sp	0	4	1	1
Pipistrelle commune	255	304	330	323
Pipistrelle de Kuhl	2	23	13	51
Pipistrelle de Nathusius	6	35	2	74
Sérotine commune	0	17	5	1

Le tableau ci-dessus récapitule l'activité chiroptérologique qui est exprimée en minutes positives. Une minute est dite positive lorsque l'espèce a été contactée au moins une fois au cours de la minute considérée.

L'interprétation plus complète des résultats a été développée dans le tableau ci-dessous.

Espèces	Présentation des espèces	Présence sur la zone d'étude
Barbastelle	C'est une espèce forestière. Lorsque la forêt est suffisamment âgée, elle occupe les arbres creux ou les écorces soulevées. Elle peut également occuper des interstices dans les bâtiments (linteau de porte par exemple).	Les boisements du parc du Château de Veretz sont bien fréquentés par la Barbastelle. Ces boisements étant relativement jeunes (absence d'arbres à cavités) la colonie occupe probablement des bâtiments à proximité du boisement.
Grand murin	Espèce forestière et des lisières. Elle utilise rarement les cavités dans les arbres. Une part importante de son régime alimentaire est constitué de gros coléoptères qu'elle capture au sol. Elle apprécie les sous bois dégagés permettant un libre accès à la litière.	Cette espèce est difficile à contacter. Sur la zone d'étude elle semble relativement bien présente dans le parc du château de Veretz.. Ce boisement se trouve sur le domaine vital d'une colonie située probablement à plusieurs km du point d'observation.
Grand rhinolophe	Espèce forestière et des lisières. Elle n'utilise pas les cavités dans les arbres, ses gîtes sont situés exclusivement dans le bâti et le milieu souterrain. Elle chasse les insectes à l'affût accrochée à une branche ou en vol.	Cette espèce est difficile à contacter avec les détecteurs, car ses cris ont une portée très faible de l'ordre de quelques mètres. Les contacts obtenus indiquent que l'espèce est bien présente sur le secteur du parc boisé (point B et C), il existe probablement une colonie dans un rayon de deux ou trois km autour du site.
Murin à moustaches	Le Murin à moustaches est une espèce forestière de petite taille recherchant les zones humides. Les colonies occupent le plus souvent les arbres creux, mais on peut également les trouver dans le bâti. Elle capture ses proies en vol dans les allées forestières et en sous bois.	Cette espèce ne s'éloigne guère de son gîte (1 ou 2 km). L'activité observée au niveau du parc boisé (pt B et C) est faible. Ce boisement ne semble pas accueillir de colonie. L'absence de colonie peut indiquer un manque d'arbres à cavité.
Murin à oreilles échancrées	Cette espèce fréquente les milieux boisés (feuillus ou mixte), mais également les parcs et les jardins ou les bords de rivières. Les colonies sont situées dans les bâtiments, cette espèce forme fréquemment des colonies mixtes avec le Grand rhinolophe. C'est une espèce glaneuse qui capture ses proies sur la végétation.	Le nombre de contact est faible pour cette espèce. Il n'y a probablement pas de colonies sur la commune ou à proximité.
Murin d'Alcathoe	C'est une espèce de petite taille fréquentant les boisements associés à des zones humides. Les gîtes sont situés dans les arbres à cavité.	Quelques contacts ont eu lieu au sein du parc boisé (point C), il est possible qu'une petite colonie soit présente dans ce secteur.
Murin de Bechstein	C'est une espèce inféodée aux vieilles futaies de chênes. Elle fréquente les boisements possédant plusieurs centaines de cavités arboricoles par hectare (boisements âgés de plus de 80 ans).	Un seul contact a eu lieu pour cette espèce au sud de la commune dans la forêt de Larçay. Ce massif d'une surface de plus de 1000 ha accueille probablement une ou plusieurs colonies. Ces colonies sont très mobiles au cours de l'été. Elles utilisent un réseau d'arbres gîtes

Espèces	Présentation des espèces	Présence sur la zone d'étude
Murin de Daubenton	Cette espèce est inféodée au milieu aquatique. Elle chasse les petits insectes à la surface de l'eau. Elle est généralement abondante aux abords des plans d'eau.	Cette espèce est très présente sur la commune. Les colonies sont à rechercher sous les ponts, elle fréquente également les cavités dans les arbres (trous de pic, écorces soulevées, ...)
Murin de Natterer	Comme le Murin de Bechstein cette espèce recherche les boisements possédant un nombre important de cavités. Pendant la saison estivale les changements de gîte ont lieu tout les un ou deux jours. C'est une espèce glaneuse qui capture ses proies sur la végétation.	Lors des points d'écoute elle n'a été contactée qu'au niveau de la forêt de Larçay.
Noctule commune	C'est une espèce forestière qui fréquente les milieux ouverts. Elle s'est adaptée aux activités humaines et peut-être observées en milieu urbain. Elle chasse fréquemment au-dessus de la canopée et au-dessus des plans d'eau. La noctule commune est une espèce migratrice, une partie des femelles migre au printemps vers le nord de l'Europe pour se reproduire.	Sur la commune cette espèce est présente principalement sur les bords du Cher. Les nombreux contacts acoustiques permettent de penser qu'il existe une colonie dans ce secteur. Les colonies de noctules sont rares. On peut les trouver dans des arbres creux, mais également dans les constructions humaines.
Noctule de Leisler	Cette espèce est plus forestière que la Noctule commune. Elle est également migratrice et une partie des femelles se reproduit au nord de l'Europe.	Le nombre de contacts est faible sur la zone d'étude. L'activité est un peu plus importante au niveau de la forêt de Larçay. Il ne semble pas y avoir de colonies sur la zone d'étude.
Oreillard sp	Les oreillards sont principalement représentés par deux espèces. L'oreillard roux plus forestier occupe un grand nombre de cavités arboricoles pendant la saison estivale. L'oreillard gris occupe plus volontiers les bâtiments.	Les cris de ces espèces ont une faible portée, il est relativement difficile de les contacter sur le terrain. L'activité modérée observée lors des points d'écoute ne semble pas indiquer la présence de colonies sur la zone d'étude.
Pipistrelle commune	Cette espèce est la plus commune. Les colonies étant souvent situées dans le bâti elle est facile à observer. Les colonies peuvent également occuper des arbres à cavité en forêt. Cette espèce est opportuniste et fréquente un grand nombre de milieux. On la trouve aussi bien dans les boisements que dans les zones urbanisées.	Sur la zone d'étude, elle est très abondante. Les colonies sont à rechercher dans le bâti et en forêt lorsque les arbres possèdent des cavités.
Pipistrelle de Kuhl	Cette espèce est généralement très présente et occupe un grand nombre d'habitats. On trouve les colonies dans le bâti, mais également dans les arbres creux.	Elle semble beaucoup moins présente que la Pipistrelle commune sur la commune. L'activité semble plus importante à proximité des boisements.
Pipistrelle de Nathusius	Cette espèce est migratrice. Les femelles se reproduisent au nord de l'Europe. Les colonies sont très rares dans notre région.	Les points d'écoute réalisés fin juin ont permis de contacter cette espèce. Elle semble donc encore présente pendant la

Espèces	Présentation des espèces	Présence sur la zone d'étude
	Les populations sont importantes chez nous au printemps et à partir de la mi-août.	saison estivale, mais ne serait représentée que par des mâles n'ayant pas effectué la migration.
Sérotine commune	C'est une espèce opportuniste assez commune. Elle chasse le long des lisières et dans les milieux ouverts. Les gîtes sont le plus souvent dans le bâti, mais elle peut également occuper des cavités dans les arbres.	L'activité relevée pour cette espèce sur la zone d'étude nous indique qu'elle est présente principalement au niveau du parc boisé (point B et C) du château de Veretz.. Il est possible qu'une colonie soit présente dans un rayon d'un ou deux km autour du site.

La présence de corridors permet aux chauves-souris de se déplacer pour atteindre leurs territoires de chasse ou les différents gîtes qu'elle fréquente au cours de la nuit. Ces corridors sont constitués de lisières ou de continuités arborées.

Ainsi sur la commune de Larçay la vallée du Cher constitue un corridor important pour les chauves-souris (axe A1 sur la carte ci-dessus). De plus le lit majeur de la rivière constitué de boisements alluviaux, de prairies et de haies produit une grande quantité d'insectes, il permet également aux chauves-souris de se nourrir.

La vallée sèche entre le Cher et le lieu-dit "le Placier" peut également constituer un couloir de déplacement dans la mesure où la végétation arborée est présente (axe A2 sur la carte ci-dessus). Cette continuité s'arrête en partie au niveau de la zone d'activité des Brosses.

Le parc boisé du château de Veretz constitue également une continuité arborée. Cette continuité s'arrête au niveau du lieu-dit "la Salle Girault"

La ligne TGV qui traverse la commune crée des ruptures dans les continuités arborées. Ces ruptures constituent un frein au déplacement des chauves-souris, c'est le cas dans le secteur du poste électrique (lieu-dit "le Parquet")

Les axes ferroviaires et routiers sont souvent cause de mortalité pour les chauves-souris. Les collisions sont fréquentes, car les chauves-souris ont tendance à utiliser préférentiellement les couloirs créés par les routes ou les voies ferrées, notamment lorsque ces axes sont bordés par des arbres.

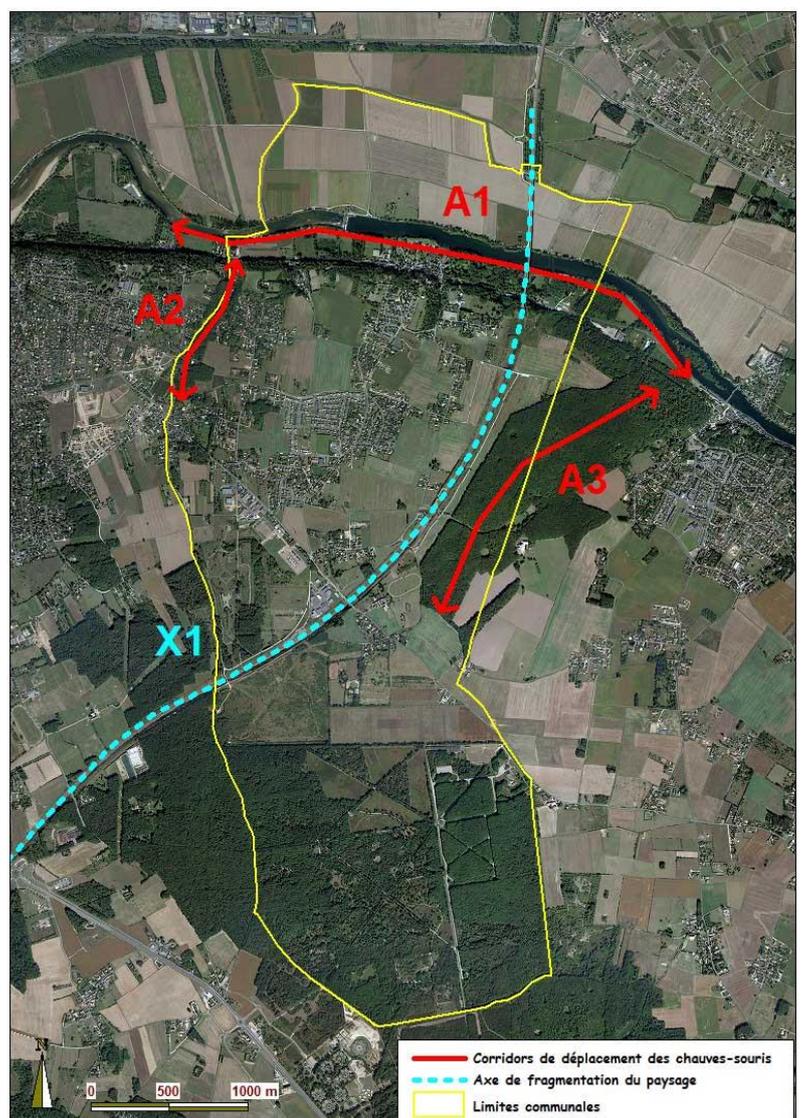
Sur la commune de Larçay, la ligne TGV traverse le boisement. La végétation est interrompue sur une largeur de 20 à 30 mètres. Les collisions sont inévitables dans ce secteur. Il serait souhaitable dans ce

cas d'élargir la zone sans végétation pour décourager les animaux de traverser.

La présence du viaduc dans le secteur des Belles Caves permet à la ligne d'être transparente pour les chauves-souris.

Le Corridor A3 (voir carte) est proche de la ligne TGV. Dans ce cas également il faut veiller à ce que la végétation arborée n'envahisse pas l'espace entre le boisement et la ligne afin de ne pas augmenter les risques de collision.

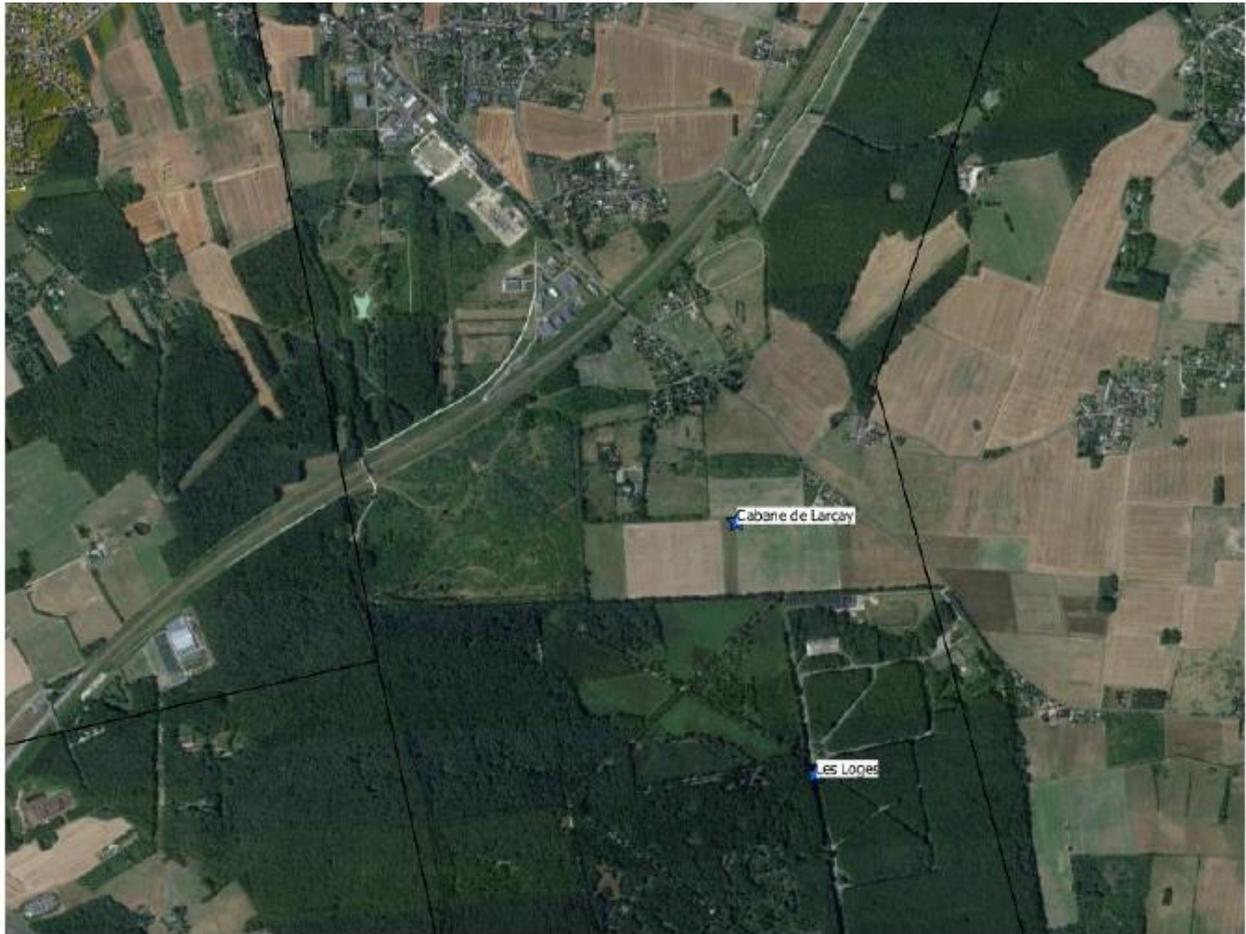
Ce corridor A3 s'interrompt aujourd'hui au niveau du lieu-dit "le Gaissier", il serait intéressant de rétablir une continuité arborée entre "le Gaissier" et le boisement au sud pour établir une connections entre la vallée du Cher et la forêt de Larçay.



4.2.8. LES MICROMAMMIFÈRES

Au total deux lots de pelotes d'Effraie des clochers ont été récupérés à Larçay sur deux sites, au niveau des Loges et d'une cabane au sud de la commune. Les deux lots, récupérés respectivement par la SEPANT auprès de la commune et par la LPO au cours de prospections sans rapport avec les micromammifères, sont espacés de moins de deux kilomètres de distance.

Le site des Loges est situé au sein de la forêt de Larçay tandis que la cabane se trouve très proche de parcelles cultivées. Néanmoins la proximité entre les deux sites entraîne probablement un chevauchement dans les territoires de chasse des deux chouettes effraies dans le cas où ce n'est pas simplement le même individu disposant de plusieurs points de chasse.



Carte 14 : Localisation des sites de récolte

Les deux lots ont pu être analysés avec un total de 120 proies identifiées avec le lot de la cabane comptant pour 76% des proies (92 pour le lot de la cabane contre 28 pour les Loges). L'analyse a été réalisée dans les locaux de la SEPANT par des bénévoles supervisés au moins par un salarié ou service civique. On peut compter 7 proies (5.88%) qui n'ont pas pu être identifiées compte tenu de l'état des crânes.

En mettant de côté les 7 proies non identifiées, on peut dénombrer 8 espèces différentes présentes sur la commune de Larçay. 4 espèces regroupent 84% des prises : le Campagnol des champs (27%), le Mulot sylvestre (26%), la Musaraigne couronnée (18%) et la Musaraigne musette (13%). Parmi les autres espèces présentes, on trouve : le Campagnol agreste (3%), le Campagnol roussâtre (3%), le Rat des moissons (3%) et la Souris domestique à moins de 1%.

La liste des espèces est globalement cohérente avec le reste du département même si la présence du rat des moissons et de la souris domestiques se retrouve moins fréquemment du fait de leur faible effectif et de la petite taille des autres lots. En revanche les proportions des quatre espèces principales sont différentes

avec une nette augmentation du mulot sylvestre et de la musaraigne couronnée au détriment du campagnol des champs.

Tableau 12 : Comparaison avec les autres lots du département

Espèce	Proportion en Touraine	Proportion à Larçay	Différence
Campagnol des champs	49.26	27%	- 22.29%
Mulot sylvestre	17.96%	26%	+ 8.04%
Musaraigne couronnée	5.85%	18%	+ 12.15%
Musaraigne musette	10.53%	13%	+ 2.47%

Les autres espèces sont légèrement en dessous des moyennes pour le campagnol roussâtre et le campagnol agreste (environs -1.5%) et la souris domestique est en dessous de 1%.

4.2.9. LES AMPHIBIENS

La commune de Larçay possède un réseau de mares relativement important, malgré un état de conservation très variable. Au total, ce sont 9 espèces de ce groupe taxonomique qui ont été observées lors de l'IBC. L'ensemble de ces espèces est protégé à l'échelle nationale.

Tableau 13 : Liste des amphibiens observés sur la commune

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB	Protection nationale	Directive Habitat
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	LC			PN/art3	
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	LC			PN/art2	DH/IV
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	LC			PN/art5	DH/V
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	NA			PN/art3	DH/V
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	LC			PN/art2	DH/IV
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	LC			PN/art3	
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	LC			PN/art3	
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	NT	DZ	DTVb	PN/art2	DH/II et IV
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	VU	DZ	DTVb	PN/art2	DH/IV

- Triton crêté - *Triturus cristatus*



Photographie 19: Triton crêté

Le Triton crêté est un des plus grands tritons de nos régions (11 à 18 cm). En période de reproduction, le mâle arbore une haute crête dentelée et interrompue au niveau du bassin. Ils parcourent des dizaines ou des centaines de mètres pour rejoindre leur site de reproduction, et peuvent parfois changer de mare au cours de cette période. Après la reproduction, les adultes reviennent à un mode de vie terrestre et nocturne, se cachant le jour dans des abris et restant à proximité du lieu de ponte. Typique des campagnes et paysages ouverts, le Triton crêté est retrouvé dans les prairies, haies, lisières, friches ou bosquets. Pour se reproduire, il recherche en général des mares ou fossés profonds, permanents, bien ensoleillés, riches en plantes aquatiques et sans poissons.

Le Triton crêté a été contacté dans plusieurs mares situées en contexte prairial ou en lisière de forêt, il semble donc bien présent au sein de la commune. Néanmoins, ses exigences le rendent particulièrement vulnérable aux dégradations des milieux. Sa préservation passe par une prise en compte de l'ensemble du réseau d'habitats dont il dépend. Il est important de garantir l'existence de sites de reproduction favorables

et peu éloignés les uns des autres (maximum 1 km) au sein d'habitats terrestres favorables, de qualité et suffisamment étendus, mais aussi d'un maillage de haies, bosquets, bandes enherbées denses entre ces espaces afin de garantir les possibilités de déplacement et d'échanges entre populations.

- Triton marbré - *Triturus marmoratus*

Ce spectaculaire triton mesure jusqu'à 16 cm de longueur. Sa robe est de couleur verte, marbrée de noir et de gris. Son ventre est de couleur sombre avec des petites taches blanches. Les femelles portent une ligne dorsale orange, tandis que les mâles reproducteurs portent une crête dorsale au bord ondulé et barrée de rayures verticales noires. On le rencontre en période de reproduction dans des eaux limpides et riches en végétation immergée : mares, tourbières, fossés surtout en contexte forestier. En lisière, il arrive parfois d'observer des hybrides Triton crêté x Triton marbré - appelés Triton de Blasius (*Triturus x blasii*) - ; de taille plus importante, ils présentent une morphologie intermédiaire des espèces parentales.

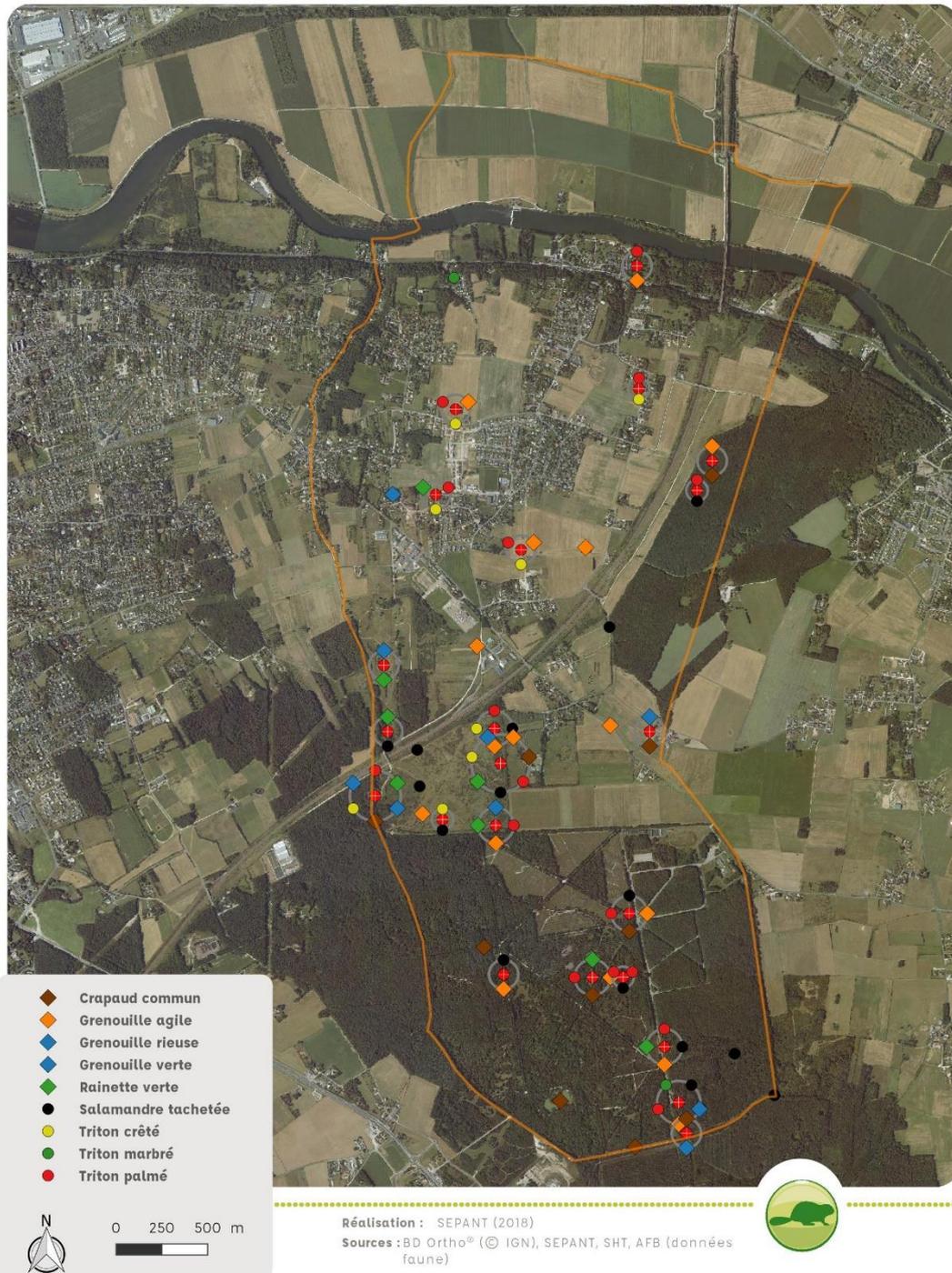


Photographie 20: Triton marbré (LP)

Le comblement des mares forestières est la principale menace portant sur l'espèce. D'ailleurs, une station historique à proximité immédiate de Larçay (Véretz) est en cours de comblement et réduit encore ses sites d'accueil. Une restauration par réouverture est favorable à l'espèce. Pour preuve, c'est au sein d'une mare forestière récemment restaurée que ce joyau a été observé.

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES AMPHIBIENS PATRIMONIAUX OBSERVÉS



4.2.10. LES REPTILES

Les recherches de reptiles se sont principalement faites par opportunisme – ces espèces étant difficiles à observer –, complétées par les observations faites dans le cadre de l'Atlas des amphibiens et reptiles d'Indre-et-Loire. Quelques plaques ont tout de même été disposées dans les secteurs favorables.

Au total, 7 espèces de reptiles, dont 3 serpents, 1 tortue et 3 lézards, ont été observées sur le territoire communal.

Tableau 14 : Liste des reptiles observés sur la commune

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Protection nationale	Directive Habitat
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	NT		PN/art2	DH/IV
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	LC		PN/art2	DH/IV
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC		PN/art2	DH/IV
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	LC		PN/art2	DH/IV
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	LC		PN/art3	
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	LC		PN/art4	

Tableau 15 : Liste des reptiles invasifs observés sur la commune

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre
<i>Trachemys scripta</i>	Tortue de Floride	NA



Photographie 21: Coronelle lisse (LP)

■ Coronelle lisse - *Coronella austriaca*

Ce serpent de petite taille (50 à 70 cm) se réactive un peu plus tard au printemps que les autres serpents. La Coronelle lisse occupe principalement des habitats secs, chauds et ensoleillés. C'est une espèce non venimeuse, se nourrissant principalement de lézards, mais aussi de petits serpents. Elle a été contactée au Champ de Manœuvre.

La Coronelle lisse est protégée au niveau national et « Quasi-menacée » dans la région. Elle peut vivre dans une diversité d'habitats et de conditions environnementales. L'uniformisation des milieux naturels et leur fragmentation touchent cependant cette espèce qui peut décliner localement.

■ Tortue de Floride - *Trachemys scripta*

En France, entre 1985 et 1994, plus de 4 millions de tortues de Floride ont été importées des États-Unis en France comme animal de compagnie. Certaines de ces tortues ont ensuite été relâchées dans le milieu naturel lorsqu'elles sont devenues trop encombrantes et/ou nécessitaient trop d'entretien.

Plusieurs travaux ont été menés afin d'étudier de façon expérimentale la compétition entre cette tortue et la Cistude d'Europe, a priori à l'avantage de la première (concurrence pour les sites d'exposition au soleil, surmortalité hivernale des cistudes dans les bassins fréquentés par les deux espèces). Son alimentation est également suspectée d'avoir un effet négatif sur la flore et la faune aquatiques si les tortues sont présentes en forte densité, en particulier sur les amphibiens et les invertébrés.

Inventaire de la Biodiversité Communale de Larçay

LOCALISATION DES REPTILES PATRIMONIAUX OBSERVÉS



-  Coronelle lisse
-  Couleuvre à collier
-  Vipère aspic
-  Lézard des murailles
-  Lézard vert occidental
-  Orvet fragile

N

0 250 500 m

Réalisation : SEPANT (2018)
Sources : BD Ortho® (© IGN), SEPANT, SHT, AFB (données faune)



4.2.11. LES ESPÈCES PISCICOLES

Grâce aux inventaires menés par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), un peuplement piscicole d'intérêt a pu être mis en évidence sur le Cher, en amont de la commune de Larçay. Celui-ci est caractérisé notamment par la présence de poissons migrateurs patrimoniaux.

- Lamproie marine – *Petromyzon marinus* – Protection Nationale

La Lamproie marine vit en mer et remonte les rivières pour se reproduire. Les larves vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire. Cette espèce migratrice apprécie les fonds stables et non colmatés de graviers, de galets. Lors du stade larvaire, celle-ci est particulièrement sensible à l'altération des sédiments.

Deux menaces principales pèsent sur la Lamproie marine, l'atteinte à la qualité du milieu et la présence d'ouvrage majeur ne permettant pas aux individus de rejoindre les zones de frayères.

- Bouvière – *Rhodeus amarus* – Protection nationale

La Bouvière est un petit poisson d'Europe (5 à 7 cm) de la famille des Cyprinidés. L'espèce fréquente des eaux chaudes, calmes et stagnantes (lacs, étang) ou des rivières avec peu de courants. Elle apprécie les eaux claires, peu profondes et les substrats sablo-limoneux. Cette espèce est très sensible car sa reproduction est liée à la présence de bivalves.

- Grande alose – *Alosa alosa*

Les Grandes aloses sont de la même famille que les harengs et mesurent de 40 à 70 cm. La présence des aloses est directement liée au degré d'aménagement d'un cours d'eau. Comme pour les autres migrateurs, son aire de répartition s'est fortement réduite avec l'apparition des barrages. Ses capacités de nage limitées et son incapacité à sauter pour franchir une chute rendent les ouvrages encore plus limitants pour la migration de l'espèce et donc pour le maintien de ses stocks.

- Anguille européenne – *Anguilla anguilla* – Liste rouge mondiale/Europe/Nationale - Critique

L'Anguille européenne est un poisson euryhalin, c'est-à-dire qu'elle est capable de s'adapter à un large éventail de salinités. Elle préfère les zones mixtes roches-sédiments et affectionne particulièrement les fonds meubles sablo-vaseux. On peut la trouver jusqu'à plus de 1000 mètres d'altitude. Le stock d'anguilles a décliné de 95 % à 99 % depuis 1970. Les raisons sont multiples et complexes : dégradation des habitats (obstacles aux migrations, pollutions, aménagements des rivières), surpêche, agents pathogènes et changements climatiques (modification du Gulf Stream).

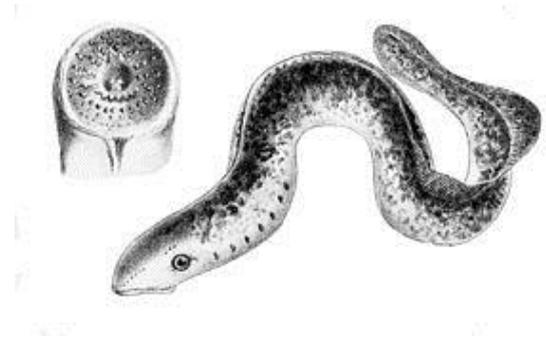


Figure 5 : Illustration de Lamproie Marine



Figure 6 : Bouvière



Figure 7 : Illustration d'une Grande alose

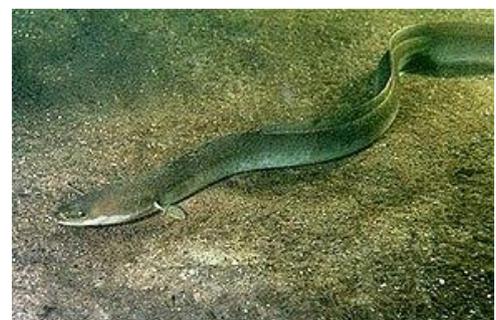


Figure 8 : Anguille européenne

5 ENJEUX ET PRÉCONISATIONS

5.1. AMÉLIORATION ET PRÉSERVATION DES NOYAUX DE BIODIVERSITÉ AU SEIN DE LA COMMUNE

La commune de Larçay possède plusieurs zones à enjeux sur son territoire. Ces secteurs ; le Parc des Brosses, le Champ de Manœuvre, la Forêt de Larçay ainsi que les carrières des Belles Caves, possèdent une biodiversité riche avec de nombreuses espèces patrimoniales qui ont été recensées tout au long de l'étude.

Ces milieux naturels sont à préserver afin de pérenniser des habitats écologiquement favorables aux espèces inventoriées. De plus, ces secteurs doivent être prioritaires pour des actions de gestion et de restauration sur le territoire, ils sont des zones « sources » pour de nombreuses espèces, par exemple le Triton marbré. Ces secteurs permettront d'augmenter les potentialités d'accueil des zones périurbaines.

L'appropriation de ces secteurs par les citoyens est aussi très importante pour l'exception et la préservation de la biodiversité sur la commune.

5.2. DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES FONCTIONNELS, UN ENJEU FORT

5.2.1. LA VALLÉE DU CHER ET DU FILET

Il est important de noter les rôles écologiques de la ripisylve. Sur le linéaire, cet habitat est, sur certains secteurs, dégradé soit par une gestion très ornementale soit par la colonisation des plantes invasives. Ce boisement linéaire présente le long des cours d'eau dominés par des arbres adaptés à une forte humidité du sol et à des inondations prolongées (Aulne glutineux et Frêne commun), accueille notamment le Castor d'Europe (*Castor fiber*), établi au niveau de la Loire, les populations des affluents restent encore bien vulnérables.

Le développement d'espèces végétales exotiques, telle la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), pourrait affecter les potentialités alimentaires du Castor.

La continuité écologique permet la libre circulation des organismes vivants et leur garantit l'accès à des zones d'abris, de croissance, de reproduction, d'alimentation qui leur sont vitales et indispensables à l'accomplissement de leur cycle biologique. Elle permet également le renouvellement et la diversité des conditions morphologiques assurés par les flux solides et liquides. La continuité écologique assure donc la connexion entre différents milieux, permettant ainsi le déplacement des espèces.

Le maintien de ces zones d'échanges présente de nombreux intérêts :

- la ripisylve participe à l'amélioration de la filtration des pollutions diffuses et joue un rôle important dans la régulation des crues ;
- la plaine d'inondation, les zones annexes et bras secondaires du lit principal participent à l'étalement des crues et ont un rôle dans la gestion de la ressource en eau ;
- ces zones représentent une multitude d'habitats et permettent aux espèces d'accomplir leur cycle de vie. Elles participent au maintien de la biodiversité.

Les constructions et aménagements du cours d'eau provoquent des modifications morphologiques, qui conduisent, dans certains cas, à la déconnexion des habitats, entraînant leur fragmentation qui est l'une des

causes de perte de la biodiversité. Ces ouvrages peuvent aussi être adaptés pour l'accueil de gîtes pour les chiroptères.

Les ripisylves présentent rarement des discontinuités supérieures à 1km. En revanche, elles sont interrompues assez régulièrement, sur de courtes distances (de l'ordre d'une centaine de mètres). Il semble que cela ne pose pas, à priori, de problème majeur au déplacement des espèces liées semi-aquatiques. En effet, dans la plupart des cas, l'absence de ripisylve sur une berge est compensée par la présence sur l'autre berge. De même, dans les lieux où la ripisylve est remplacée par une peupleraie proche du cours d'eau ou par des arbres en contexte urbain, on peut considérer qu'il y a là continuité du couvert forestier bien que dégradé.

L'organisation actuelle de la ripisylve présente donc une diversité de situation de berge, en termes d'exposition, de couverture arborée. Cette organisation est, par exemple, favorable aux libellules : les espèces présentes en vallée ont des exigences différentes pour la luminosité, la végétation rivulaire. De même, cette situation est favorable aux oiseaux et chauves-souris, qui y trouvent des axes de déplacement amont-aval, mais aussi aux insectes volants des boisements alluviaux (Grand Mars changeant, divers coléoptères, etc.).

Il est néanmoins intéressant de préserver au sein de la vallée des zones où les boisements alluviaux peuvent s'exprimer sans intervention humaine pour mettre en place des espaces à forte naturalité où les habitats sont en bon état de conservation. En effet, pour une fonctionnalité optimale de l'habitat ripisylve, il faut que celui-ci soit large. Pour l'heure, le rideau d'arbres rivulaires ne possède cette caractéristique et, de ce fait, il accueille une richesse spécifique plus faible.

Les prairies humides présentent plusieurs intérêts du point de vue de leurs valeurs écologique et biologique :

- maintien des corridors biologiques, notamment lorsqu'elles sont associées au cours d'eau ;
- richesses floristique et faunistique pouvant être élevées sur certaines prairies (habitats variés, zones de frai pour certains poissons (prairies inondables), habitats de nombreux oiseaux, insectes, etc.) ;
- participation à la prévention des inondations (expansion des crues, stockage temporaire d'eau) et au soutien des étiages (restitution progressive de l'eau en période de basses-eaux) ;
- participation à l'épuration des eaux provenant du bassin versant amont, notamment en limitant les transferts de polluants vers le cours d'eau.

Elles portent également une valeur culturelle et économique :

- milieux formant une composante importante de nos paysages ruraux ;
- prairies en raréfaction, l'agriculture moderne n'étant plus adaptée aux pratiques extensives d'exploitation ;
- prairies humides offrant une herbe « grasse », disponible durant une bonne partie de l'été. Mais ces prairies sont souvent confrontées à des contraintes d'exploitation (portance des sols, accès, etc.).

Ces prairies correspondent à un stade dynamique intermédiaire, maintenu par les pratiques agro-pastorales (fauche notamment). Ces habitats sont généralement stables, tant que les modalités de gestion perdurent et que les conditions de milieu ne sont pas modifiées (alimentation hydrique, qualité physico-chimique des eaux, etc.). En cas d'arrêt de l'exploitation, les prairies vont évoluer vers des formations à hautes herbes (mégaphorbiaies, cariçaies, roselières), puis vers des fourrés (installation des saules) et des boisements (aulne, frêne, bouleau, chêne). La gestion des prairies par fauche ou pâturage est donc indispensable pour conserver des formations herbacées.

En fonction des objectifs retenus (production de fourrage, protection d'espèces animales ou végétales, loisirs, etc.), le type et la fréquence d'intervention doivent être adaptés. La période d'intervention et les modalités de gestion sont également importantes : une intervention trop précoce sur prairie humide (interventions mécaniques sur des sols gorgés d'eau) ou un pâturage inadapté (mise à l'herbe trop précoce, chargements

importants), peuvent avoir des conséquences difficilement réversibles, notamment pour les prairies les plus fragiles : tassement des sols, modification du cortège floristique, prolifération des joncs, etc.

Cette pratique aura pour conséquence d'enrichir le milieu et résultera en une banalisation des espèces et en l'apparition d'espèces de friches. Cela s'explique par le fait que dans les systèmes riches en nutriments, on observe une forte dominance des espèces nitrophiles très compétitives au détriment de la majorité des autres espèces. Ce phénomène, également généré par les apports d'engrais minéraux, est difficilement réversible, d'où la grande fragilité de ces habitats. L'enrichissement du sol en nutriments doit se faire par fertilisation naturelle lors des inondations régulières.

La gestion à mettre en place concerne donc surtout la fauche. Il est préconisé de mettre en place une fauche fin juin ou début juillet avec export de résidus de fauche. Si possible, du pâturage extensif sur regain peut être mis en place à la mi-août (permet d'ouvrir le tapis herbacé et ainsi de favoriser la diversité floristique).

L'absence de traitements phytosanitaires anti-dicotylédones est, en sus de la nécessité de préserver la ressource en eau en zone humide, une condition importante du maintien de la diversité floristique de cette végétation prairiale.

Les parcelles sont également fauchées jusqu'à la bordure des berges. Les berges sont un lieu de transition entre les milieux aquatiques et les milieux terrestres. Ce sont des éléments essentiels dans la protection des milieux aquatiques. Elles assurent diverses fonctions : la régulation de la vitesse du courant, les échanges hydriques entre le sol et le cours d'eau, la capacité d'auto-épuration et l'accueil d'une faune et d'une flore particulière.

L'objectif est de mettre en place des outils permettant de sensibiliser les exploitants agricoles amenés à intervenir sur le site à la richesse et à la vulnérabilité de la vallée. L'action consiste en la réalisation de chartes de bonnes pratiques auxquelles pourraient adhérer les principaux exploitants de la vallée (exploitants agricoles d'une part, exploitants sylvicoles d'autre part). La charte est un outil contractuel au service des objectifs de conservation poursuivis sur le site. Dans le cas de la charte à destination des exploitants agricoles, les principales orientations pourront concerner la limitation des intrants ainsi que les modalités de fauche et de pâturage. Il s'agit aussi de promouvoir la mise en place de haies, de bandes enherbées et de mares sur le secteur.

5.3. LES MARES : DES ZONES HUMIDES PRÉCIEUSES

Les mares sont des habitats d'eau douce très riches en espèce faunistique et floristiques, mais aussi très vulnérables. Malgré leur faible surface, ce sont de véritables réservoirs de biodiversité. Pourtant, depuis un siècle, elles sont en régression, notamment du fait des comblements. Parmi les premières victimes, les amphibiens, qui sont aujourd'hui tous protégés au niveau national.

Parmi les amphibiens les plus rares, on peut noter le **Triton crêté** et le **Triton marbré** qui ont été contactés sur la commune.

Des pistes d'amélioration du paysage en faveur de ces espèces peuvent être envisagées sur le territoire communal avec une réhabilitation des mares prenant en compte les exigences écologiques de ces espèces : taille de la mare suffisante, profondeur assez importante, ensoleillement, berges en pentes douces sur une partie du pourtour. Il convient également de prendre en compte son habitat terrestre : il est indispensable de laisser à proximité de la mare des tas de pierres ou de bois et surtout des haies.

Toutefois, c'est surtout le réseau que forment ces mares qui est essentiel pour la biodiversité. On a trouvé de nombreuses mares sur la commune, et elles semblent déconnectées les unes des autres. En effet, les mares sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont en grand nombre sur un territoire, et reliées entre elles par des éléments du paysage, comme les haies, formant un **réseau ou des corridors biologiques**, essentiels pour la circulation et la pérennité des espèces. Une mare isolée dans le paysage a beaucoup moins de chance d'être colonisée par des individus provenant d'autres mares, ce qui renforce le risque d'extinction des populations locales.

5.3.1. DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE HAIES SUR LE TERRITOIRE

Les haies sont des habitats d'intérêt pour de nombreuses espèces aussi bien en tant que niche écologique spécifique qu'en tant que corridor de déplacement. La densification de ce réseau est un élément important pour la commune. En effet les différents noyaux de biodiversité présents ont des connexions écologiques faibles à ce jour. De plus, il est important de réfléchir à ce réseau en amont afin de mieux intégrer la biodiversité au tissu urbain.

5.4. INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La commune de Larçay possède un territoire qui tend à s'urbaniser avec l'influence de Tours. Ainsi pour la construction ou le développement d'aménagement, il est indispensable de prendre en compte la biodiversité et les continuités écologiques sur la commune. En effet, les nouveaux quartiers doivent être les plus transparents écologiquement pour permettre la circulation des espèces au sein d'un tissu urbain dense.

5.5. SEMER PLANTER LOCAL

La végétalisation des espaces verts et des espaces privatifs est un enjeu important pour la commune de Larçay.

Il est important pour préserver notre richesse biologique de prévenir le plus possible la colonisation des plantes invasives. Pour cela il est important de sensibiliser les habitants, mais aussi les agents de la commune à une démarche de végétalisation avec des espèces indigènes, présentes dans nos espaces naturels, mais aussi issus d'une population génétique locale.

Des guides pour accompagner cette démarche sont disponibles dont la notice de végétalisation écologique du CBNBP (GAUTIER and NOBILLIAUX, 2016). La constitution de filière labellisée Végétal Local en Région Centre-Val de Loire est un objectif important pour réaliser des semis herbacés et des plantations à vocation écologique.

6 PROPOSITIONS D' ACTIONS

Afin de préserver le patrimoine naturel de la commune, d'une manière générale, plusieurs actions peuvent être mises en place :

- Faire des suivis réguliers (tous les 3 à 5 ans) de la biodiversité sur les sites à enjeux, permettant notamment d'évaluer l'utilité des actions mises en place (suivi des espèces à statuts).
- Prendre en compte la biodiversité en amont de tous projets d'aménagements et créer une brochure à destination des prestataires (dans le cadre de marché public) pour éviter les atteintes à la biodiversité.

Pour la problématique des espèces invasives :

- Dresser une liste des plantes invasives retrouvées dans les jardins (Buddleia du Père David ou Arbre à papillons, Raisin d'Amérique, Renouée du Japon, etc.).
- Mettre en place un programme de sensibilisation sur les espèces végétales invasives, en associant la population par le biais de réunions d'information ou de fiches incluses dans le bulletin municipal et rappel sur le site internet de la commune.
- Parallèlement, trouver des accords avec les pépiniéristes et jardineries locales, ou proscrire la vente d'espèces exotiques envahissantes. Utiliser des exemples connus d'invasions dues à des espèces vendues en jardinerie (même encore actuellement) comme la Coccinelle de Chine, l'Arbre à papillons etc.
- Favoriser les espèces végétales indigènes dans le cadre communal en sensibilisant les pépiniéristes locaux.
- Sensibiliser les habitants aux risques de propagation de ces espèces lors de dépôts sauvages de déchets verts.

Ce travail peut être mené également avec les espèces animales que les habitants doivent signaler comme le Frelon asiatique ou la Processionnaire du pin.

Renforcer le réseau de mares, en fonction du foncier communal disponible (en dehors de la zone du PPRI) ou encore impulser la création de mares dans les zones privées et inciter les propriétaires de mares à les entretenir.

Faire un point régulier spécifique biodiversité dans le bulletin municipal et/ou le site internet de la commune (« fil rouge biodiversité »), avec chaque fois :

- un point sur une espèce présente sur le territoire (sa biologie, son état de conservation à l'échelle mondiale, nationale, régionale, et les choses qui peuvent être faites, tant par la commune que par les habitants, pour sa conservation)
- un point sur une action simple que les habitants peuvent faire pour favoriser la biodiversité (en essayant de se caler sur la saison en cours).

Sensibiliser les propriétaires de jardins au jardinage écologique, sans pesticides ou comment jardiner avec la nature et les auxiliaires de cultures.

Continuer les démarches de gestion différenciée et de réduction de l'usage des pesticides dans le cadre du programme « Objectif zéro pesticide » dont la commune est signataire. Ces mesures sont en général très favorables aux insectes, et par conséquent, à d'autres groupes d'espèces qui comportent des insectivores (chauves-souris, oiseaux notamment).

Faire un travail de sensibilisation avec les écoles, avec des partenaires locaux (associations) : sorties nature, pose de nichoirs...

Organiser régulièrement des conférences ou sorties natures, en partenariat avec des associations locales ou régionales, des spécialistes, des professionnels et entreprises prenant en compte la biodiversité, d'autres communes... informations du public sur le rôle des espèces à mauvaises réputations dans la nature (chiroptères, insectes, reptiles...) par le biais de conférences, plaquettes,... afin qu'il ne détruise pas leurs gîtes ou leurs colonies et qu'il participe à leur protection.

Faire découvrir la richesse du patrimoine spécifique de la biodiversité du territoire par le biais de parcours de découverte et d'animations. Des panneaux, en plus de sensibilisation, pourront être placés à des endroits stratégiques du parcours, en partenariat avec l'association de randonnée par exemple (auxquelles correspondront des explications reportées sur des plaquettes téléchargeables sur Internet).

7 FICHES ACTIONS

Les fiches actions suivantes en compléments des préconisations décrites précédemment sont proposées afin d'améliorer le potentiel de réservoir de biodiversité de la commune.

FICHE 1 - Renforcer le réseau de mares de la commune

FICHE 2 - Gestion des espèces invasives et Végétal local

FICHE 3 - Sensibilisation et éducation à l'environnement

FICHE 4 - Intégration de la biodiversité au sein des projets d'aménagement

FICHE 5 - Renforcer les continuités écologiques

FICHE 6 - Amélioration du potentiel écologique - Complexe scolaire

FICHE 7 - Amélioration du Potentiel écologique - Pelouses calcicoles

FICHE 8 - Intégration et mise en valeur du patrimoine naturel - Le Champ de Manoeuvre

FICHE 9 - Amélioration du potentiel écologique - Le Filet

FICHE 10 - Amélioration du Potentiel écologique - Parc des brosses

FICHE 1 – RENFORCER LE RÉSEAU DE MARES DE LA COMMUNE

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Toute la commune Secteurs prioritaires : la périphérie du Parc des Brosses, la périphérie du boisement du Parc		
ÉTAT DES LIEUX	Des mares sont présentes dans la commune, le réseau est peu dense et beaucoup d'entre elles méritent d'être améliorées.		
MENACES	Déconnexion du réseau de mares, perte des fonctions écologiques de certaines mares. En fonction du type de mare, les menaces peuvent être différentes : envasement, encombrement de branches et de feuilles mortes, risque de fermeture de la mare (embroussaillage, développement de ligneux), risque de comblements d'origine anthropique (déchets), pollution d'origine agricole, etc.		
PRÉCONISATIONS	Restauration des mares existantes	<ul style="list-style-type: none"> - Débroussailler les berges pour favoriser l'ensoleillement, le développer de la végétation aquatique et limiter l'atterrissement de la mare. - Curer la mare par étapes : sur trois ans, en ne curant qu'un 1/3 de la superficie totale chaque année afin de laisser des zones refuges pour la flore et la faune. Les travaux doivent avoir lieu en septembre octobre (les boues peuvent être utilisées pour ensemercer des mares nouvellement créées) - Reprofiler les berges prioritaires sur les secteurs nord pour favoriser la fonctionnalité des mares. - S'il y a une trop forte prolifération d'algues ou de lentilles (phénomène dû à une forte concentration de matières fertilisantes) : <ul style="list-style-type: none"> o identifier la cause de l'excès de matières nutritives (substrat du fond de la mare trop riche, présence de vase, eaux de ruissellement chargées de nitrates, de phosphates, apport de débris organiques en décomposition). o mettre en place des plantes épuratrices (iris jaune, roseau, massette, jonc ou scirpe). - Évacuation des déchets présents dans les mares - Mettre en exclos les mares en milieux urbains pour éviter l'impact des riverains. 	

FIGE 2 – GESTION DES PLANTES INVASIVES ET VÉGÉTAL LOCAL

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Toute la commune Secteurs prioritaires : les habitats naturels de la commune		
ÉTAT DES LIEUX	De nombreuses plantes exotiques invasives ont été recensées sur la commune avec sur certaines zones une dégradation irréversible des habitats naturels. Certaines espèces exotiques envahissantes retrouvées dans les espaces naturels proviennent des jardins privés (dissémination naturelle ou déchets verts jetés dans les milieux naturels). La lutte contre ces espèces passe donc également par la sensibilisation des habitants.		
MENACES	Disparition d'habitats d'intérêt patrimonial. Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Augmentation des zones contaminées.		
PRÉCONISATIONS	Gestion au sein des espaces verts	<ul style="list-style-type: none"> - Ne plus planter les plantes de la liste* et privilégier fortement les espèces indigènes sélectionnées suivant l'entité pédopaysagère de la commune. L'utilisation d'espèces locales adaptées à la région permet une meilleure fonctionnalité écologique. - Favoriser les espèces arbustives et herbacées produites localement. - Si la commune fait appel à des entreprises extérieures, prévoir une clause particulière dans le cahier des charges pour proscrire ces plantes. - Intégration de la démarche lors des futurs plans de végétalisation. - Mise en place d'une liste de plantes invasives interdites à la plantation dans le PLU. - Continuer la gestion des espèces invasives sur la commune. - Devenir signataire de la Charte d'engagement des collectivités contre l'introduction des plantes invasives du CEN Centre-Val de Loire dans le cadre du Groupe de Travail sur les Plantes Invasives. 	
	Animation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Animation territoriale auprès des prestataires d'espaces verts (syndicats de copropriété, entreprises de jardinages, gîtes, etc.) et des entreprises privées 	

	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser une liste* des plantes invasives retrouvées dans les jardins (Buddleia du Père David ou Arbre à papillons, Raisin d'Amérique, Herbe de la pampa, Renouée du Japon, etc.). - Communiquer sur le risque pour la biodiversité et les risques sanitaires éventuels (concurrence avec les espèces locales, toxicité, allergies, etc.) - Réaliser des fiches adaptées au grand public (plantes à ne pas acheter, comment les éliminer, etc.) à diffuser via le site de la commune ou dans le bulletin communal. - Mettre à disposition l'annuaire des pépinières et semenciers locaux. - Ce travail peut être mené également avec les espèces animales que les habitants doivent signaler comme le Frelon asiatique ou la processionnaire du pin.
RESSOURCES DOCUMENTAIRES		<ul style="list-style-type: none"> - « Liste des espèces végétales invasives de la région Centre - CBNBP - mise à jour 2013 » http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-especes-vegetales-a542.html - Groupe de Travail sur les Plantes Invasives de la Région Centre Val de Loire http://www.cen-centrevaldeloire.org/groupe-plantes-invasives - Notice pour le choix d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Centre-Val de Loire (GAUTIER & NOBILLIAUX 2016). - http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Notice_arbres_arbustes_CBNBP.pdf

FIGHE 3 – SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

<p>PÉRIMÈTRE CONCERNÉ</p>	<p>Toute la commune</p>	
<p>ÉTAT DES LIEUX</p>	<p>Il est important que la biodiversité communale soit en bon état de conservation que l'ensemble des particuliers met en œuvre une gestion écologique de leur espace privé.</p>	
<p>MENACES</p>	<p>Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Corridors écologiques interrompus ou peu fonctionnels</p>	
<p>PRÉCONISATIONS</p>	<p>Actions communales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communication de la commune auprès de ses habitants pour mettre en valeur le travail réalisé quotidiennement par ses agents ainsi que sa politique environnementale. - Développer des actions auprès de ses comités de quartier. - Développer des actions avec le conseil municipal des jeunes. - Développer des actions auprès de ses groupements scolaires, centre de loisirs, maison de retraite, hôpitaux... - Communication régulière sur la thématique via les médias municipaux. - Mettre en place des parcours pédagogiques sur les chemins de randonnée de la commune.
	<p>Sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des sorties, animations nature. Les thématiques peuvent être variées : fonctionnalités des zones humides, oiseaux d'eau, libellules, plantes des prairies humides ... à coordonner avec des événements existants : Journée mondiale des zones humides, Semaine des rivières, Fête des mares - Mise en œuvre d'ateliers la création de nichoirs, de gîtes à chiroptères, d'hôtel à insectes pour les jardins privés. - Animation de groupes pour conseiller et guider les habitants sur la gestion écologique de leurs espaces privés - Création de fiches de gestion adaptées pour les habitants disponibles sur le site internet de la commune - Conseil en cas de « conflits » avec des espèces animales ou végétales

FICHE 4 – INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Toute la commune		
ÉTAT DES LIEUX	Il est important que la biodiversité, les continuités écologiques soient prises en compte dans les projets d'aménagements.		
MENACES	Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Corridors écologiques interrompus ou peu fonctionnels		
PRÉCONISATIONS	Actions communales	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte l'intégration de mares et de haies dans la conception des projets d'aménagement : lotissement, ZA ou ZI. - Prévoir et généraliser cette approche dans le cadre de la rédaction ou la révision des PLU et lors de l'élaboration des SCOT. - Maintenir autant que possible les haies et les mares lors des permis de lotir et de construire. 	
	Animation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Animation territoriale auprès des entreprises pour la mise en place de mares, de retenues d'eau favorables à la biodiversité, de haies ou d'une gestion adaptée de leurs espaces. - Des conseils d'aménagements écologiques de leurs espaces ou de mises en place de nichoirs, gîtes... peuvent aussi être donnés - Guider les entreprises privées vers la réalisation d'une démarche RSE intégrant les enjeux faunistiques et floristiques du territoire communal. - Guider les entreprises privées vers la réalisation d'une démarche de Bilan Carbone avec une compensation écologique. - Guider les entreprises vers la mise en œuvre d'une démarche de gestion différenciée. - Favoriser les échanges entre les agents municipaux expérimentés et les agents des entreprises privées pour une démarche de partage et de mutualisation des connaissances. 	

**RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**

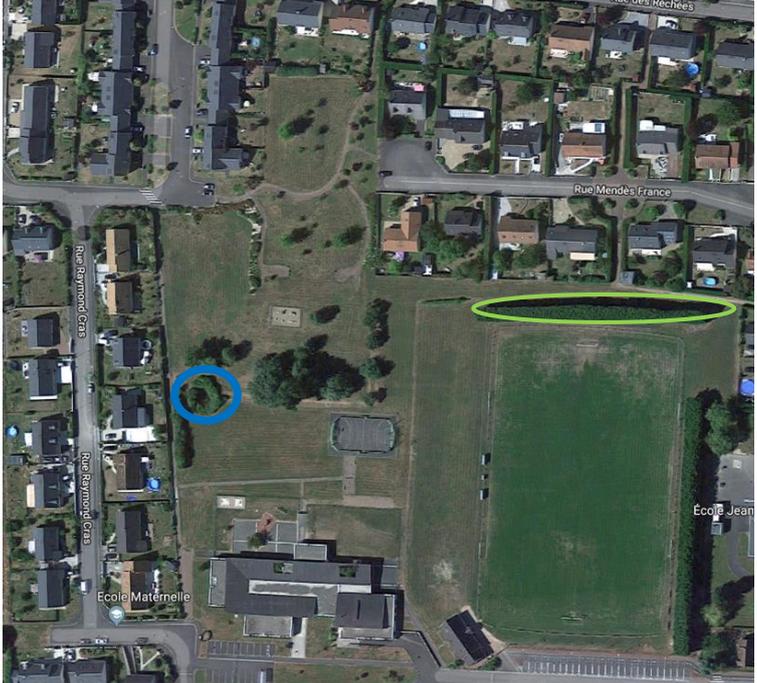
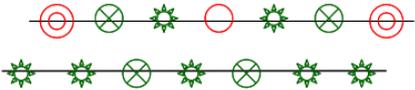
- La Biodiversité en ville dense - Nouveaux dispositifs « du bord du toit au caniveau » - Plantes et Cité
- <http://www.conservation-nature.fr>
- Où se cache la biodiversité en ville ? 90 clés pour comprendre la nature en ville - Philippe Clergeau, Nathalie Machon

FICHE 5 – RENFORCER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Toute la commune, en priorité rive droite du Cher et le long de la voie ferrée	
ÉTAT DES LIEUX	La commune possède un réseau de bandes enherbées et de haies très diffus sur certains secteurs de son territoire. Les continuités écologiques sont faibles sur certains tronçons.	
MENACES	Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Corridors écologiques interrompus ou peu fonctionnels	
PRÉCONISATIONS	Actions communales	<ul style="list-style-type: none"> - Création de corridors herbacés et de corridors arbutifs - Une gestion des bords de routes adaptée aux espèces sur ces secteurs. - Mise en place d'une gestion différenciée des parcelles communales sur les secteurs prioritaires. - Viser la mise en place d'une coulée verte du territoire communal d'est en ouest. - Viser à connecter entre eux les différents points d'eau communaux
	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Un travail de sensibilisation auprès des agriculteurs et des riverains. - Diffusion de conseils de plantation et de gestion de haies champêtres à vocations écologiques auprès des habitants
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges pour la plantation et l'entretien d'arbres et de haies champêtres - PNR de la Brenne - https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/sites/default/files/16216_brochure-16p_trame-verte-et-bleue-outil-territoires_web_PaP.pdf - La gestion raisonnée des bords de route - http://eau-et-biodiversite.fr/downloads/RNA.pdf 	

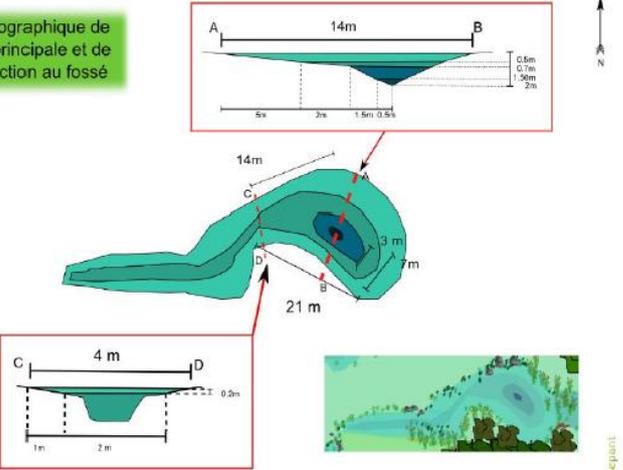


FICHE 6 – AMÉLIORATION DU POTENTIEL ÉCOLOGIQUE – COMPLEXE SCOLAIRE

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Toute la commune, en priorité rive droite du Cher et le long de la voie ferrée			
ÉTAT DES LIEUX	La commune possède un réseau de bandes enherbées et de haies très diffus sur certains secteurs de son territoire. Les continuités écologiques sont faibles sur certains tronçons.			
MENACES	Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Corridors écologiques interrompus ou peu fonctionnels			
PRÉCONISATIONS	Actions communales	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la haie monospécifique au nord du stade. - Implantation d'une haie à vocation écologique en respectant les essences locales conseillées selon entité pédopaysagère par le Conservatoire Botanique Nationale du Bassin Parisien. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Arbres (moins de 7m) 50 % en mélange</p> <p>Arbres (plus de 7 m) 50 % en mélange</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Noisetiers</p> <ul style="list-style-type: none"> Sureau noir Saule roux Fruitiers traditionnels, variétés rustiques Noyer Chêne pédonculé Frêne commun Alisier torminal Bouleau verruqueux Charme </td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Afin d'avoir les potentialités écologiques les plus élevées, la haie doit être implantée selon le schéma suivant. <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="margin-right: 20px;"> <p>Haie brise-vent</p>  </div>  </div> <ul style="list-style-type: none"> - Élargissement de la ripisylve sur certains transects, la largeur optimale pour l'habitat étant de 7-8 m. - Mise en place d'arbres têtards. - Veille sur la renovation des ouvrages d'art pour mettre en œuvre des préconisations en faveur des mammifères semi-aquatiques. - Intégrer si possible des démarches de reméandrage au sein du territoire communal 	<p>Arbres (moins de 7m) 50 % en mélange</p> <p>Arbres (plus de 7 m) 50 % en mélange</p>	<p>Noisetiers</p> <ul style="list-style-type: none"> Sureau noir Saule roux Fruitiers traditionnels, variétés rustiques Noyer Chêne pédonculé Frêne commun Alisier torminal Bouleau verruqueux Charme
<p>Arbres (moins de 7m) 50 % en mélange</p> <p>Arbres (plus de 7 m) 50 % en mélange</p>	<p>Noisetiers</p> <ul style="list-style-type: none"> Sureau noir Saule roux Fruitiers traditionnels, variétés rustiques Noyer Chêne pédonculé Frêne commun Alisier torminal Bouleau verruqueux Charme 			

	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">- Communication auprès des exploitants sur l'importance de la biodiversité commune et des enjeux liés à la qualité de l'eau- Promouvoir la mise en place de bandes enherbées aux bords des collecteurs pour améliorer la qualité de l'eau.
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Cahier des charges pour la plantation et l'entretien d'arbres et de haies champêtres - PNR de la Brenne- https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/16216_brochure-16p_trame-verte-et-bleue-outil-territoires_web_PaP.pdf- La gestion raisonnée des bords de route - http://eau-et-biodiversite.fr/downloads/RNA.pdf	

FICHE 7 – AMÉLIORATION DU POTENTIEL ÉCOLOGIQUE – PELOUSES CALCICOLES

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Site communal à la lisière du massif boisé du Parc	
ÉTAT DES LIEUX	Ce site possède un intérêt écologique fort aussi bien floristique que faunistique, mais il est aujourd'hui abandonné. Cette absence de pratiques culturales est très dommageable pour les espèces inféodées.	
MENACES	Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Corridors écologiques interrompus ou peu fonctionnels.	
PRÉCONISATIONS	Actions communales	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion extensive d'une haie à vocation écologique. - Réouverture de la parcelle en cours de fermeture : débroussaillage pour éliminer les ligneux qui colonisent et dégradent le potentiel écologique de l'habitat. - Mise en place d'une gestion extensive ou d'un conventionnement avec un exploitant agricole. - Création de mares en lisière forestière avec des berges en pentes douces afin d'augmenter sa surface en eau et les zones de marnages. L'ajout d'une noue est important pour diversifier les profils de végétation. <div style="display: flex; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="background-color: #90EE90; padding: 5px; margin-right: 10px;"> Profil topographique de la mare principale et de la connection au fossé </div> <div style="text-align: right;">  </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> - Viser la mise en place d'une coulée verte du territoire communal d'est en ouest en intégrant ce secteur. - Mettre en place des nichoirs, des hôtels à insectes et des refuges pour la faune.

	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">- Communication auprès des habitants et des scolaires sur l'importance de la biodiversité commune et son intégration dans les espaces verts (animations, ateliers participatifs...)- Souligner les actions menées par des panneaux de sensibilisation.
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Cahier des charges pour la plantation et l'entretien d'arbres et de haies champêtres - PNR de la Brenne- https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/16216_brochure-16p_trame-verte-et-bleue-outil-territoires_web_PaP.pdf- http://www.cren-aquitaine.fr/apprendre/fichesps_adultes.pdf	

FICHE 8 – AMÉLIORATION DU POTENTIEL ÉCOLOGIQUE – PARC DES BROSSES

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Site communal à l'ouest de la commune	
ÉTAT DES LIEUX	Ce site possède un intérêt écologique fort aussi floristique que faunistique, mais sa fonctionnalité au profit de la biodiversité n'est pas optimale.	
MENACES	Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Corridors écologiques interrompus ou peu fonctionnels.	
PRÉCONISATIONS	Actions communales	<ul style="list-style-type: none"> - Il est important pour la fonctionnalité et l'intégralité de ce site d'incorporer les parcelles communales et d'élaborer un plan de gestion cadré pour une mise en œuvre précise des mesures de gestion et restauration en fonction des priorités écologiques. - Gestion extensive des parcelles en milieux ouverts - Mise en place d'une gestion extensive ou d'un conventionnement avec un exploitant - Gestion extensive des boisements et des haies existantes - Réouverture par tranche des landes qui ont colonisé les milieux ouverts sur le site - Création de mares à vocation écologique avec des berges en pentes douces afin d'augmenter sa surface en eau et les zones de marnages. L'aménagement en deux parties du bassin de pêche serait aussi un facteur d'amélioration du potentiel écologique. - Viser la mise en place d'une coulée verte du territoire communal d'est en ouest en intégrant ce secteur. - Mettre en place des nichoirs, des hôtels à insectes et des refuges pour la faune.
	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Communication auprès des habitants et des scolaires sur l'importance de la biodiversité commune et son intégration dans les espaces verts (animations, ateliers participatifs...) - Souligner les actions menées par des panneaux de sensibilisation.

**RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**

- Cahier des charges pour la plantation et l'entretien d'arbres et de haies champêtres - PNR de la Brenne
- https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/16216_brochure-16p_trame-verte-et-bleue-outil-territoires_web_PaP.pdf
- http://www.cren-aquitaine.fr/apprendre/fichesps_adultes.pdf

FICHE 9 – AMÉLIORATION DU POTENTIEL ÉCOLOGIQUE – LE FILET

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Le Filet, cours d'eau au nord de la commune	
ÉTAT DES LIEUX	Le Filet, déclaré comme cours d'eau, est donc accompagné d'une bande enherbée sur ses rives. Les continuités écologiques sont faibles sur certains tronçons. La ripisylve est ponctuelle et peu dense.	
MENACES	Diminution de la richesse spécifique sur la commune. Corridors écologiques interrompus ou peu fonctionnels	
PRÉCONISATIONS	Actions communales	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation et gestion écologique d'un linéaire de ripisylve le long du cours d'eau en respectant les essences locales conseillées selon l'entité pédopaysagère par le Conservatoire Botanique Nationale du Bassin Parisien. - Élargissement de la ripisylve sur certains transects, la largeur optimale pour l'habitat étant de 7-8 m. - Mise en place d'arbres têtards. - Aide auprès des exploitants pour l'implantation de linéaires de haies, connectés au Filet afin de restaurer un maillage. - Veille sur la rénovation des ouvrages d'art pour mettre en œuvre des préconisations en faveur des mammifères semi-aquatiques. - Intégrer si possible des démarches de reméandrage au sein du territoire communal
	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Communication auprès des exploitants sur l'importance de la biodiversité commune et des enjeux liés à la qualité de l'eau - Promouvoir la mise en place de bandes enherbées aux bords des collecteurs pour améliorer la qualité de l'eau.
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges pour la plantation et l'entretien d'arbres et de haies champêtres - PNR de la Brenne - https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/16216_brochure-16p_trame-verte-et-bleue-outil-territoires_web_PaP.pdf - La gestion raisonnée des bords de route - http://eau-et-biodiversite.fr/downloads/RNA.pdf 	

FICHE 10 – INTÉGRATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL – LE CHAMP DE MANŒUVRE

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ	Le Champ de Manœuvre, limite ouest de la commune.	
ÉTAT DES LIEUX	Ce site est celui qui possède la plus forte patrimonialité sur le territoire de la commune. Sa richesse floristique, faunistique et la rareté des espèces présentes, fait de ce site un des joyaux de notre département.	
MENACES	Projet d'aménagement sur le site. Absence de programme de gestion et de valorisation du site Diminution de la richesse spécifique sur le site.	
PRÉCONISATIONS	<div style="background-color: #d9ead3; padding: 5px; text-align: center;">Actions communales</div> <div style="background-color: #f4cccc; padding: 5px; text-align: center;">Sensibilisation</div>	
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche ZNIEFF: Landes humides du Champs de Manœuvre – SEPANT 2018 (En cours de validation) 	

8 BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

La communication et la sensibilisation sont une partie importante de l'IBC et sont primordiales pour son intégration au sein du territoire, cette action est continue sur la durée de l'étude. Divers événements et outils de communication ont été développés à destination des citoyens de Larçay afin de les informer de l'avancement de l'étude mais aussi de les sensibiliser au patrimoine naturel communal.

8.1. SORTIES NATURE, ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

De nombreuses actions ont été menées en 2017 et 2018, le tableau suivant récapitule l'ensemble.

Tableau 16 : Liste des événements

Dates	Nom de l'action
26 Août 2017	A la découverte des papillons de nuit
15 Novembre 2017	Animation « La Forêt »
06 Avril 2018	A la découverte des amphibiens
1 Juin 2018	Restitution publique
22 Juin 2018	A la découverte de l'Engoulevent d'Europe
7 Juillet 2018	Des papillons et des milieux
25 Septembre 2018	Les criquets et sauterelles
13 Octobre 2018	La Forêt en Automne
22 Octobre 2018	Animation « les petites bêtes »
23 Octobre 2018	Animation « les petites bêtes »
16 Novembre 2018	Restitution publique

Ainsi ce sont en tout 11 actions de sensibilisation qui ont été réalisées parmi celle-ci 3 étaient à destination des scolaires et 8 à destination de l'ensemble des habitants. Ces événements ont permis de sensibiliser environ 160 personnes.



8

Photographie 22: Hotél à insectes

8.2. OUTILS DE COMMUNICATION, SCIENCES PARTICIPATIVES

Pour cet inventaire, un format de lettre d'informations a été créé pour diffuser des articles sur la biodiversité présente sur le territoire communal ainsi que sur les événements organisés ANNEXE 6.

Ce sont en tout 14 articles de presse qui ont été publiés sur l'IBC de la commune de Larçay à travers divers supports : la Nouvelle République, le bulletin municipal, la TV Tours. L'ensemble de la revue de presse est présente en ANNEXE 7. Diverses publications ont aussi été faites sur notre site internet et notre facebook.

Afin d'intégrer les habitants à la démarche d'inventaire des actions de sciences participatives ANNEXE 5 ont été mises en œuvre :

- L'objectif mammifères : recherche et collecte de pelotes de réjection pour appuyer l'inventaire des micro-mammifères.
- L'appel à observation : la collecte de données naturalistes via des espèces indicatrices décrites dans des fiches pour aider à la détermination.

9 BIBLIOGRAPHIE

Biotope, 2013. Schéma régional de cohérence écologique du Centre - Atlas au 1/100 000 - Toutes sous-trames confondues.

Bissardon, M., Guibal, L., 1997. Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français.

DDE 37, D.C., 2000. Etude des paysages d'Indre et Loire - Analyse géographique.

DREAL Centre, 2012. Guide des espèces et milieux déterminants en région Centre - Actualisation de l'inventaire régionale des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

FCBN, 2010. *Reynoutria japonica* Houtt.

GAUTIER, S., NOBILLIAUX, S., 2016. Notice pour le choix d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Centre-Val de Loire.

Institut national de la statistique et des études économiques - <https://www.insee.fr>, n.d.

Lombard, A., BAJON, R., 2000. *Luzula sylvatica* (Huds.) Gaudin, 1811.

Louvel, J., Gaudillat, V., Poncet, L., 2013. EUNIS - Classification des habitats - Traduction française - Habitats terrestres et d'eau douce.

Nature Centre, CBNBP, 2014. Livre Rouge - Habitats naturels et espèces menacées de la région Centre.

Puissauvre, R., 2013. L'Agrion de mercure, *Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840).

Sardet, E., Defaut, B., 2004. Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux orthoptériques et entomocénotique 14 p.

VAHRAMEEV, P., NOBILLIAUX, S., 2015. Liste des espèces végétales invasives de la Région Centre.

R. BAJON, FEVRIER 2000. *GRATIOLA OFFICINALIS* L., 1753. IN MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE [ED]. 2006. CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, SITE WEB. [HTTP://WWW.MNHN.FR/CBNBP](http://www.mnhn.fr/CBNBP).

- R. BAJON, FEVRIER 2000. PILULARIA GLOBULIFERA L., 1753. IN MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE [Ed]. 2006. CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, SITE WEB. [HTTP://WWW.MNHN.FR/CBNBP](http://www.mnhn.fr/cbnbp).
- E. MOTARD, R. BAJON, JUIN 2000. OPHIOGLOSSUM VULGATUM L., 1753. IN MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE [Ed]. 2006. CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, SITE WEB. [HTTP://WWW.MNHN.FR/CBNBP](http://www.mnhn.fr/cbnbp)

10 ANNEXES

10.1. ANNEXE 1: LISTE DES ESPÈCES FAUNISTIQUES INVENTORIÉES

Nom latin	Nom vernaculaire	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB	Protection nationale	Directive Habitat	PRA	PNA
Amphibiens								
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun	LC			PN/art3			
<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	LC			PN/art2	DH/IV		
<i>Pelophylax Fitzinger, 1843</i>	Complexe "Grenouille verte"							
<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte	LC			PN/art5	DH/V		
<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse	NA			PN/art3	DH/V		
<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	LC			PN/art2	DH/IV		
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	LC			PN/art3			
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée	LC			PN/art3			
<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Triton crêté	NT	DZ	DTVb	PN/art2	DH/II et IV		
<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Triton marbré	VU	DZ	DTVb	PN/art2	DH/IV		
Crustacés								
<i>Chirocephalus diaphanus</i> Prévost, 1803	Chirocéphale diaphane							
Insectes								
Coléoptères								
<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)	Téléphore fauve							
<i>Cicindela campestris</i> Linnaeus, 1758	-							
<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Grand capricorne		DZ		PN/art2	DH/II et IV		
<i>Clytra laeviuscula</i> Ratzeburg, 1837	-							
<i>Timarcha tenebricosa</i> (Fabricius, 1775)	-							
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points							
<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	Coccinelle asiatique	Invasive						
<i>Hydrophilus piceus</i> (Linnaeus, 1758)	Hydrophile brun		DZ					
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Lucane Cerf-volant		DZ			DH/II		
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1761)	Cétoine dorée							
<i>Melolontha melolontha</i> (Linnaeus, 1758)	Hanneton commun							
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	Drap mortuaire							

<i>Rhizotrogus aestivus</i> (Olivier, 1789)	-	
<i>Valgus hemipterus</i> (Linnaeus, 1758)	-	
<i>Dendroxena quadrimaculata</i> (Scopoli, 1771)	-	
<i>Silpha carinata</i> Herbst, 1783	-	
<i>Ocypus olens</i> (O.F. Müller, 1764)	-	
Hémiptères		
<i>Cercopis vulnerata</i> Rossi, 1807	-	
<i>Ledra aurita</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Diable	
<i>Cicadetta cantilatrix</i> Sueur & Puissant, 2007	Cigale mélodieuse	R
<i>Tibicina haematodes</i> (Scopoli, 1763)	Cigale rouge	
<i>Stictocephala bisonia</i> Kopp & Yonke, 1977	Membracide bison	
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Pentatome rayé	
Hyménoptères		
<i>Bombus hypnorum</i> (Linnaeus, 1758)	-	
<i>Formica gagates</i> Latreille, 1798	-	
<i>Isodontia mexicana</i> (Saussure, 1867)	Isodonte mexicaine	Invasive
Lépidoptères		
<i>Diurnea fagella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	-	
<i>Agriphila tristella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	-	
<i>Chrysoteuchia culmella</i> (Linnaeus, 1758)	-	
<i>Cynaeda dentalis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	-	
<i>Ostrinia nubilalis</i> (Hübner, 1796)	-	
<i>Parapohnx stratiotata</i> (Linnaeus, 1758)	Hydrocampe de la stratiote	NT
<i>Psammotis pulveralis</i> (Hübner, 1796)	Scopule poudreuse	NT
<i>Pyrausta despicata</i> (Scopoli, 1763)	-	
<i>Pyrausta purpuralis</i> (Linnaeus, 1758)	-	
<i>Sitochroa verticalis</i> (Linnaeus, 1758)	-	
<i>Cilix glaucata</i> (Scopoli, 1763)	Petite Epine	
<i>Drepana curvatula</i> (Borkhausen, 1790)	Incurvé	
<i>Drepana falcatoria</i> (Linnaeus, 1758)	Faucille	
<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)	Râtissée	

<i>Polyploca ridens</i> (Fabricius, 1787)	Rieuse	
<i>Tetthea ocularis</i> (Linnaeus, 1767)	Octogésime	
<i>Tetthea or</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Or	
<i>Thyatira batis</i> (Linnaeus, 1758)	Batis	
<i>Watsonalla binaria</i> (Hufnagel, 1767)	Binaire	
<i>Ethmia quadrillella</i> (Goeze, 1783)	-	
<i>Arctia caja</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille Martre	
<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille fermière	
<i>Calliteara pudibunda</i> (Linnaeus, 1758)	Pudibonde	
<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure ensanglantée	
<i>Eilema complana</i> (Linnaeus, 1758)	Manteau à tête jaune	
<i>Eilema griseola</i> (Hübner, 1803)	Lithosie grise	
<i>Eilema sororcula</i> (Hufnagel, 1766)	Manteau jaune	
<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)	Doubleure jaune	
<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	Écaille chinée	DH/II
<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)	Disparate	
<i>Minucia lunaris</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lunaire	
<i>Phragmatobia fuliginosa</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille cramoisie	
<i>Phytometra viridaria</i> (Clerck, 1759)	Noctuelle couleur de bronze	
<i>Rivula sericealis</i> (Scopoli, 1763)	Soyeuse	
<i>Spilosoma lubricipeda</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille tigrée	
<i>Tyria jacobaeae</i> (Linnaeus, 1758)	Goutte-de-sang	
<i>Adactylotis contaminaria</i> (Hübner, 1813)	Boarmie souillée	
<i>Aleucis distinctata</i> (Herrich-Schäffer, 1839)	Phalène distincte	
<i>Aplocera plagiata</i> (Linnaeus, 1758)	Triple Raie	
<i>Cabera exanthemata</i> (Scopoli, 1763)	Cabère pustulée	
<i>Campaea margaritaria</i> (Linnaeus, 1761)	Céladon	
<i>Camptogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or	
<i>Chiasmia clathrata</i> (Linnaeus, 1758)	Réseau	

<i>Chlorissa viridata</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène verte des Callunes
<i>Chloroclysta siterata</i> (Hufnagel, 1767)	Cidarie à bandes vertes
<i>Cleorodes lichenaria</i> (Hufnagel, 1767)	Boarmie des Lichens
<i>Colostygia pectinataria</i> (Knoch, 1781)	Cidarie verdâtre
<i>Comibaena bajularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Verdelet
<i>Cyclophora punctaria</i> (Linnaeus, 1758)	Ephyre ponctuée
<i>Earophila badiata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cidarie baie
<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée
<i>Epirrhoe alternata</i> (Müller, 1764)	Xanthorrhée alternée
<i>Eupithecia abbreviata</i> Stephens, 1831	Eupithécie printanière
<i>Eupithecia absinthiata</i> (Clerck, 1759)	Eupithécie de l'Absinthe
<i>Eupithecia centaureata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Eupithécie des Centaurées
<i>Eupithecia icterata</i> (Villers, 1789)	Eupithécie frappée
<i>Gymnoscelis rufifasciata</i> (Haworth, 1809)	Fausse-Eupithécie
<i>Horisme</i> sp.	-
<i>Hypomecis punctinalis</i> (Scopoli, 1763)	Boarmie pointillée
<i>Idaea degeneraria</i> (Hübner, 1799)	Acidalie dégénérée
<i>Idaea straminata</i> (Borkhausen, 1794)	Acidalie sobre
<i>Idaea subsericeata</i> (Haworth, 1809)	Acidalie blanchâtre
<i>Jodis lactearia</i> (Linnaeus, 1758)	Hémithée éruginée
<i>Lobophora halterata</i> (Hufnagel, 1767)	Haltère
<i>Lomaspilis marginata</i> (Linnaeus, 1758)	Marginée
<i>Lycia hirtaria</i> (Clerck, 1759)	Nyssie hérissée
<i>Macaria alternata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Philobie alternée
<i>Macaria liturata</i> (Clerck, 1759)	Philobie effacée
<i>Menophra abruptaria</i> (Thunberg, 1792)	Boarmie pétrifiée
<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)	Citronnelle rouillée

<i>Perconia strigillaria</i> (Hübner, 1787)	Phalène des landes				
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale				
<i>Petrophora chlorosata</i> (Scopoli, 1763)	Pétrophore de la Fougère				
<i>Pseudoterpna coronillaria</i> (Hübner, 1817)	Hémithée de l'Ajonc				
<i>Rhometra sacraria</i> (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée				
<i>Scopula floslactata</i> (Haworth, 1809)	Dosithée laiteuse				
<i>Scopula imitaria</i> (Hübner, 1799)	Dosithée fausse-Timandre				
<i>Scopula immutata</i> (Linnaeus, 1758)	Dosithée des pâturages				
<i>Scopula rubiginata</i> (Hufnagel, 1767)	Dosithée rougie				
<i>Selenia dentaria</i> (Fabricius, 1775)	Ennomos illunaire				
<i>Selenia lunularia</i> (Hübner, 1788)	Ennomos lunaire				
<i>Siona lineata</i> (Scopoli, 1763)	Divisée				
<i>Thetidia smaragdaria</i> (Fabricius, 1787)	Emeraude				
<i>Korscheltellus lupulinus</i> (Linnaeus, 1758)	Louvette				
<i>Triodia sylvina</i> (Linnaeus, 1761)	Sylvine				
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Grisette				
<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	Echiquier	NT	DZ		
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point-de-Hongrie				
<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir	VU	DZ		
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine				
<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie de la Potentille	NT	DZ		
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de la Mauve				
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent				
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houlque				
<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	Laineuse du Prunellier	VU	DZ	PN/art2	DH/II et IV
<i>Eriogaster lanestris</i> (Linnaeus, 1758)	Laineuse du Cerisier	VU			
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Chêne				
<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce				

<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx à livrée						
<i>Phyllodesma tremulifolium</i> (Hübner, 1810)	Feuille-Morte du Tremble	NT					
<i>Aricia agestis</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775)	Collier-de-Corail						
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce						
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns						
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille	NT					
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle						
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle					DZ	
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Demi-Argus					DZ	
<i>Glaucopsyche alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des Cytises	NT					
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun						
<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux						
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste					DZ	
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Azuré bleu-nacré					DZ	
<i>Maculinea alcon</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775)	Azuré des Mouillères	CR				DZ	PN/art3 PNA
<i>Maculinea arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet	VU				DZ	DTVB PN/art2 DH/IV PNA
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré commun						
<i>Satyrrium pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Prunier	NT					
<i>Acrionicta auricoma</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Chevelure dorée						
<i>Acrionicta rumicis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle de la Patience						
<i>Agrotis exclamatoris</i> (Linnaeus, 1758)	Point d'Exclamation						
<i>Agrotis ipsilon</i> (Hufnagel, 1766)	Agrotide baignée						
<i>Agrotis puta</i> (Hübner, 1803)	Agrotide des Renouées						
<i>Anorthoa munda</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Orthosie picotée						
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma						
<i>Cerastis rubricosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle rubiconde						
<i>Colocasia coryli</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du Coudrier						

<i>Conistra erythrocephala</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Orrhodie érythrocéphale		
<i>Conistra vaccinii</i> (Linnaeus, 1761)	Orrhodie de l'Airelle		
<i>Craniophora ligustri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Troënière		
<i>Cryphia algae</i> (Fabricius, 1775)	Bryophile vert-mousse		
<i>Diachrysia chrysitis</i> (Linnaeus, 1758)	Vert-Doré		
<i>Egira conspicillaris</i> (Linnaeus, 1758)	Conspicillaire		
<i>Epilecta linogrisea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle gris-de-lin		
<i>Eucarta amethystina</i> (Hübner, 1803)	Noctuelle améthyste	VU	DZ
<i>Euplexia lucipara</i> (Linnaeus, 1758)	Luisante		
<i>Eupsilia transversa</i> (Hufnagel, 1766)	Satellite		
<i>Hoplodrina ambigua</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ambiguë		
<i>Macdunnoughia confusa</i> (Stephens, 1850)	Goutte d'Argent		
<i>Mythimna albipuncta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Point blanc		
<i>Mythimna ferrago</i> (Fabricius, 1787)	Leucanie lythargyrée		
<i>Mythimna pallens</i> (Linnaeus, 1758)	Leucanie blafarde		
<i>Mythimna vitellina</i> (Hübner, 1808)	Leucanie vitelline		
<i>Noctua interjecta</i> Hübner, 1803	Faux Casque		
<i>Noctua janthe</i> (Borkhausen, 1792)	Collier soufré		
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou		
<i>Ochropleura plecta</i> (Linnaeus, 1761)	Cordon blanc		
<i>Oligia</i> sp.	-		
<i>Orthosia cerasi</i> (Fabricius, 1775)	Orthosie du Cerisier		
<i>Orthosia cruda</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Orthosie farineuse		
<i>Orthosia gothica</i> (Linnaeus, 1758)	Gothique		
<i>Orthosia gracilis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Orthosie gracile		
<i>Orthosia incerta</i> (Hufnagel, 1766)	Orthosie variable		
<i>Orthosia miniosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Orthosie rougeoyante		
<i>Phlogophora meticulosa</i> (Linnaeus, 1758)	Méticuleuse		
<i>Proxenus hospes</i> (Freyer, 1831)	Hydrille domestique		

<i>Sideridis rivularis</i> (Fabricius, 1775)	Noctuelle du Cucubale	
<i>Thalpophila matura</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle cythérée	
<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle en deuil	
<i>Xestia agathina</i> (Duponchel, 1827)	Noctuelle agathine	
<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)	C-noir	
<i>Xylocampa areola</i> (Esper, 1789)	Noctuelle areolée	
<i>Nola confusalis</i> (Herrich-Schäffer, 1847)	Nole crêtée	
<i>Nola cucullatella</i> (Linnaeus, 1758)	Nole-capuchon	
<i>Nycteola siculana</i> (Fuchs, 1899)	Nyctéole du Peuplier	VU
<i>Pseudoips prasinana</i> (Linnaeus, 1758)	Halias du Hêtre	
<i>Clostera curtula</i> (Linnaeus, 1758)	Hausse-Queue blanche	
<i>Drymonia ruficornis</i> (Hufnagel, 1766)	Demi-Lune noire	
<i>Harpyia milhauseri</i> (Fabricius, 1775)	Dragon	
<i>Notodonta dromedarius</i> (Linnaeus, 1767)	Chameau	
<i>Notodonta ziczac</i> (Linnaeus, 1758)	Bois-Veiné	
<i>Peridea anceps</i> (Goeze, 1781)	Timide	
<i>Pterostoma palpina</i> (Clerck, 1759)	Museau	
<i>Ptilodon cucullina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Capuchon	
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon du jour	
<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan	
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique	
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne	
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette	
<i>Boloria selene</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775)	Petit Collier argenté	DZ
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Procris	
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère	
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain	
<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré	
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil	
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil	

<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Méléampyre				
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain				
<i>Melitaea phoebe</i> ([Denis & Schiffermüller], 1775)	Mélitée des Centaurées		DZ		
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis				
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Robert-le-Diable				
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis				
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain				
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Belle-Dame				
<i>Alabonia geoffrella</i> (Linnaeus, 1767)	-				
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé				
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon				
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore				
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron				
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Moutarde				
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave				
<i>Pterophorus pentadactylus</i> (Linnaeus, 1758)	Ptérophore blanc				
<i>Oncocera semirubella</i> (Scopoli, 1763)	Phycide incarnat				
<i>Saturnia pavonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Paon de Nuit				
<i>Saturnia pyri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Grand Paon de nuit	NT	DZ		
<i>Bembecia iberica</i> Špatenka, 1992	Sésie du Pied-de-Poule	RR			
<i>Agrius convolvuli</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Liseron				
<i>Deilephila porcellus</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Sphinx de la Vigne				
<i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé				
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx				
<i>Mimas tiliae</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul				
<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Épilobe	NT	DZ	PN/art2	DH/IV
<i>Agapeta hamana</i> (Linnaeus, 1758)	-				
<i>Ancylis mitterbacheriana</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	-				
<i>Commophila aeneana</i> (Hübner, 1800)	-	RR			

<i>Notocelia cynosbatella</i> (Linnaeus, 1758)	-								
<i>Tortrix viridana</i> Linnaeus, 1758	Tordeuse verte du chêne								
<i>Rhagades pruni</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Turquoise du Prunellier		DZ						
<i>Zygaena carniolica</i> (Scopoli, 1763)	Zygène du Sainfoin		DZ						
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène de la Filipendule								
<i>Zygaena transalpina</i> (Esper, 1780)	Zygène transalpine		DZ*						
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés								
Mantoptères									
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	LC							
Odonates									
<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine	LC							
<i>Aeshna cyanea</i> (O. F. Müller, 1764)	Aeschne bleue	LC							
<i>Anax imperator</i> [Leach, 1815]	Anax empereur	LC							
<i>Boyeria irene</i> (Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible	LC	DZ					PRA/III	
<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Calopteryx éclatant	LC							
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	NT		DTVB	PN/art3	DH/II		PRA/I	PNA
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jovencelle	LC							
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon	LC						PRA/III	
<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden	LC							
<i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)	Naiade au corps vert	LC							
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC							
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu	LC							
<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée	LC							
<i>Gomphus graslinii</i> Rambur, 1842	Gomphe de Graslin	EN	DZ	DTVB	PN/art2	DH/II et IV		PRA/I	PNA
<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphus à forceps	LC							
<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	Leste vert	LC							
<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	LC						PRA/III	
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois	NT	DZ					PRA/II	
<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	LC							
<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant	LC						PRA/III	

<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Libellule écarlate	LC		
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée	LC		
<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	Libellule à quatre taches	LC		
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	LC		
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant	LC	DZ*	
<i>Sympetrum meridionale</i> (Selys, 1841)	Sympétrum méridional	LC		
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O. F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	LC		
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié	LC		
<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	LC		
Orthoptères				
<i>Aiolopus thalassinus</i> (Fabricius, 1781)	Aïolope émeraudine	LC		
<i>Calliptamus barbarus</i> (Costa, 1836)	Caloptène ochracé	LC	DZ	
<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	LC		
<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé	LC		
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux	LC		
<i>Chorthippus binotatus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des Ajoncs	EN	DZ	DTVb
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	LC		
<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine	LC		
<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	LC		
<i>Chorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	LC		
<i>Chrysochraon dispar</i> (Germar, 1834)	Criquet des clairières	LC		
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des bromes	LC		
<i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940	Criquet blafard	LC		
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	LC		

<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	Oedipode turquoise	LC	
<i>Omocestus (Omocestus) rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	LC	
<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	Criquet pansu	LC	DZ
<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Criquet de la Palène	NT	
<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambur, 1838)	Sténobothre nain	EN	DZ
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté	LC	DZ
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	LC	
<i>Modicogryllus bordigalensis</i> (Latreille, 1804)	Grillon bordelais	LC	
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	LC	
<i>Pteronemobius lineolatus</i> (Brullé, 1835)	Grillon des torrents	EN	DZ
<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie	LC	
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix forestier	LC	
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	LC	
<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	NT	DZ
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	LC	
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	LC	
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	LC	DZ
<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	LC	
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée	LC	
<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée	LC	
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux	LC	
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	LC	
Phasmes			
<i>Clonopsis gallica</i> (Charpentier, 1825)	Phasme gaulois	LC	
Mammifères			
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen	LC	EGCA

<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	LC		DTVB	EGCA	
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins	LC			EGCA	DH/V
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	LC			EGCA	
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	LC			PN/art2	
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie	VU	DZ	DTVB	PN/art2	DH/II, IV et V
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	NA			IIV/art 2 et 3 - EGCA	
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	LC			PN/art2	
<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	LC				
Reptiles						
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse	NT			PN/art2	DH/IV
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard vert occidental	LC			PN/art2	DH/IV
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	LC			PN/art2	DH/IV
<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre à collier	LC			PN/art2	DH/IV
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile	LC			PN/art3	
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic	LC			PN/art4	
<i>Trachemys scripta</i> (Schoepff, 1792)	Tortue de Floride	NA				

10.2. ANNEXE 2 : LISTE DES ESPÈCES AVIFAUNISTIQUES OBSERVÉES

ESPECE		Dernière obs.	Statut de reproduction			Annexe I Directive Oiseau	Liste rouge des oiseaux nicheurs		Détermin. ZNIEFF RC	Protection nationale
Nom vernaculaire	Nom scientifique		possible	probable	certain		Nationale	Régionale		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2018			X				P	
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	2018				A1DO		NT	D	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2018		X				NT		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	1980				A1DO			D	
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	2017						NT	D	
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	2018					EN	CR	D	
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	2014								
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	2014							P	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2015							P	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2018	X						P	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	2018		X					P	
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2018				A1DO		VU	D	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2017				A1DO			P	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	2018		X				NT	D	
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	2017		X			VU	VU	P	
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2018		X				VU	P	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2018		X			NT	NT	P	
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	2018		X			NT	NT	P	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	2018		X					P	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	2011				A1DO	VU	EN	D	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	2018			X	A1DO		NT	D	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2018			X				P	
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	2015								
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	2016						EN	D	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2018			X					
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2018			X				P	

Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	2017								P
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	2018						EN	D	P
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	2014	X					NT	D	P
Choucas des Tours	<i>Coloeus monedula</i>	2018								P
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2018			X					P
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	2015				A1DO		EN	D	P
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	2018				A1DO		VU	D	P
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	1975						VU		P
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	2018								
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2018			X					
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2018			X					P
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	2012					VU	EN	D	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	2016								P
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	2018			X			NT		P
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	2018			X	A1DO			D	P
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2018			X					P
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2018			X					
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2018		X						
Faisan vénéré	<i>Syrnaticus reevesii</i>	2018			X					
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2018		X						P
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2018		X				NT	D	P
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2018			X					P
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	2015	X					VU		P
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2018		X						P
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2018			X		NT			P
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	2009			X	A1DO		VU	D	P
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	2018								
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2018			X					
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2018		X						
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	2018	X				VU			P
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	2015						EN	D	P
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	2016								P
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	2018						VU		P

Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	2015						VU		P*
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	2016					VU			P
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	2017				A1DO	NT		D	P
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	2016			X					P
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2018			X					P
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2018			X					
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	2018								
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2018			X					
Grosbec cassenois	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	2018		X						P
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2018								P
Héron gardebœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	2018						VU	D	P
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	2018				A1DO	VU	CR	D	P
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	2015	X							P
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	2018								P
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	1988			X					P
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2018			X					P
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	2018		X						P
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2018			X		VU			P
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2016	X							P
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2018			X					P
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2018								P
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	2018			X	A1DO			D	P
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2018			X					
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2018			X					P
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	2018			X					P
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	1975						CR		P
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2018			X					P
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	2018			X					P
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	2017		X			NT	NT		P
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	2018			X					P
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	2018				A1DO		VU	D	P
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2018			X					P
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2018	X				NT	EN		P

Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	2017				A1DO		NT	D	P
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	2017						EN	D	P
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	2018		X			NT		D	P
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	2009					VU		D	
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	2017			X			NT		
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	2015								
Petit gravelot	<i>Otus scops</i>	2016	X							P
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	1986					VU	EN	D	P
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2018			X					P
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	2018	X					NT		P
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	2018	X			A1DO				P
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	2018		X		A1DO				P
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2018		X						P
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2018		X						
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2018			X	A1DO				P
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	2015					EN	CR*	D	P
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	2018	X							
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	2018		X					D	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2018			X					
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2018		X						P
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	2018								P
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	2018			X					P
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	2018					VU	VU		P
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	2017				A1DO				
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	2017	X							P
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2018	X				NT	NT		P
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	2018			X		VU	VU		P
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2018			X					P
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2018	X							P
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2018	X							P
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2018		X						P
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2018			X					P
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2018	X							P

Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2018			X					P
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2018	X							P
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2018	X							P
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	2018		X						P
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	2018				A1DO		NT	D	P
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	2018				A1DO		NT	D	P
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	2016								P
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2018					VU	CR	D	P
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	2018			X					P
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	2018					NT			P
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2018		X						
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2018	X							
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	2018					NT			P
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2018			X					P
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	2018			X			VU	D	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2018			X					P

Légende :

A1DO : Espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive oiseaux

Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de disparition en France et en région Centre Val de Loire : CR en danger critique, EN en danger, Vu vulnérable, NT quasi menacée

D : Espèce déterminante de la région Centre-Val de Loire pour les Zones Naturelles d'Intérêt faunistique et floristique

P : Espèce protégée en France

Espèces détectées pendant les IPA.

10.3. ANNEXE 3 : LISTE DES ESPÈCES FLORISTIQUES RECENSÉES SUR LA COMMUNE

Nom_latin	Nom_commun	LR Centre	Déterminante ZNIEFF	Déterminante TVB	Protection nationale	Protection régionale
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acéraille					
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo					
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus					
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun					
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine, Francormier					
<i>Agrostis canina</i> L., 1753						
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire					
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère					
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière					
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	Bugle de Genève					
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampant					
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Grand plantain d'eau, Plantain d'eau commun					
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire					
<i>Allium oleraceum</i> L., 1753						
<i>Allium vineale</i> L., 1753						
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés					
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches	0	DZ	0	0	Liste des espèces végétales protégées en région Centre : Article 1
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon					
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide		DZ			Liste des espèces végétales protégées en région Centre : Article 1
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile					

<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753						
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753						
<i>Aristolochia clematidis</i> L., 1753						
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819						
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753						
<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768						
<i>Bellis perennis</i> L., 1753						
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788						
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée		DZ			
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812						
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812						
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869						
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753						
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788						
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808						
<i>Calystegia sepium</i> (L.) R.Br., 1810						
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753						
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753						
<i>Carex cuprina</i> (Sandor ex Heuff.) Nendtv. ex A.Kern., 1863	Laïche cuivrée	0	0	0	0	0
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert jaunâtre	0	DZ	0	0	0
<i>Carex distachya</i> Desf., 1799						
<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	Laïche distique	0	0	0	0	0
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771						
<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Laïche pâle	0	0	0	0	0
<i>Carex panicea</i> L., 1753						
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules					
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771						
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée	0	0	0	0	0
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762						
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme, Charmille	0	0	0	0	0

<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	0	0	0	0	0
<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785	Camomille romaine	0	0	0	0	0
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753						
<i>Chenopodium album</i> L., 1753						
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	0	0	0	0	0
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre	0	DZ	0	0	0
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	0	0	0	0	0
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753						
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753						
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier	0	0	0	0	0
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	0	0	0	0	0
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Cynosure crételle	0	0	0	0	0
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	0	0	0	0	0
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	0	0	0	0	0
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté, Orchis maculé	0	0	0	0	0
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale	0	0	0	0	0
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	0	0	0	0	0
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet	0	0	0	0	0
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753						
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps	0	0	0	0	0
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	0	0	0	0	0
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	0	0	0	0	0
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934						
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	0	0	0	0	0
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753						
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769						
<i>Epipactis muelleri</i> Godfery, 1921		VU	DZ			
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	0	0	0	0	0
<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane	0	0	0	0	0
<i>Erica scoparia</i> L., 1753	Bruyère à balais	0	DZ	0	0	0
<i>Erica tetralix</i> L., 1753	Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée	0	0	0	0	0

<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789							
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champêtre	0	0	0	0	0	
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753							
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753							
<i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753							
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	0	0	0	0	0	
<i>Euphrasia stricta</i> D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809	Euphrase raide	0	0	0	0	0	
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie naine, Éxacule nain, Cicendie fluette	NT	DZ	0	0	0	
<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788							
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879							
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753							
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753							
<i>Galium album</i> Mill., 1768							
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	0	0	0	0	0	
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	0	0	0	0	0	
<i>Genista anglica</i> L., 1753							
<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	Genêt des teinturiers, Petit Genêt	0	0	0	0	0	
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753		NT	DZ				Liste des espèces végétales protégées en région Centre : Article 1
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755							
<i>Geranium molle</i> L., 1753							
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753							
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	0	0	0	0	0	
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	0	0	0	0	0	
<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	Gratiolle officinale, Herbe au pauvre homme	NT	DZ	0			Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français

					métropolitain : Article 1	
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	0	0	0	0	0
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	0	0	0	0	0
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753						
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826						
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753						
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753						
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753						
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753						
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	0	0	0	0	0
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	0	0	0	0	0
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris des marais	0	0	0	0	0
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette	0	0	0	0	0
<i>Juglans nigra</i> L., 1753	Noyer noir	0	0	0	0	0
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	0	0	0	0	0
<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	Jonc couché, Jonc bulbeux	0	0	0	0	0
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	0	0	0	0	0
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus	0	0	0	0	0
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	0	0	0	0	0
<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des vasières, Jonc des marécages, Jonc des marais	0	DZ	0	0	0
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin	0	0	0	0	0
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole	0	0	0	0	0
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	0	0	0	0	0
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	0	0	0	0	0
<i>Lapsana communis</i> L., 1753						
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753						
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753						
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace	0	0	0	0	0
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	Gesse des montagnes, Gesse à feuilles de Lin	0	0	0	0	0
<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Gesse sans vrille, Gesse de Nissole	0	0	0	0	0

<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	0	0	0	0	0
<i>Lepidium campestre</i> (L.) R.Br., 1812	Passerage champêtre, Passerage des champs	0	0	0	0	0
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779						
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	0	0	0	0	0
<i>Linum usitatissimum</i> L., 1753	Lin cultivé	0	0	0	0	0
<i>Lobelia urens</i> L., 1753						
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	0	0	0	0	0
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753						
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753						
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753						
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	0	0	0	0	0
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus	0	0	0	0	0
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	0	0	0	0	0
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	0	0	0	0	0
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	0	0	0	0	0
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	0	0	0	0	0
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	0	0	0	0	0
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette	0	0	0	0	0
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	0	0	0	0	0
<i>Myosotis discolor</i> Pers., 1797	Myosotis discoloré	0	0	0	0	0
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837						
<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	Nénuphar jaune, Nénufar jaune	0	0	0	0	0
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753						
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753		VU	DZ			
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762						
<i>Ophrys aranifera</i> Huds., 1778						
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753						
<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797						

Liste des
espèces
végétales
protégées en
région Centre :
Article 1

<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753						
<i>Peucedanum gallicum</i> Latourr., 1785	Peucédan de France, Peucédan de Paris	0	0	0	0	0
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau	0	0	0	0	0
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau	0	0	0	0	0
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	0	0	0	0	0
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle	0	0	0	0	0
<i>Pilularia globulifera</i> L., 1753	Boulette d'eau	0	DZ	0	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1	0
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753						
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753						
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753						
<i>Plantago major</i> L., 1753						
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817						
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres	0	0	0	0	0
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	0	0	0	0	0
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	0	0	0	0	0
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché	0	0	0	0	0
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire	0	0	0	0	0
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier potager	0	0	0	0	0
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räusch., 1797	Potentille tormentille	0	0	0	0	0
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	0	0	0	0	0
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	0	0	0	0	0
<i>Primula veris</i> L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	0	0	0	0	0
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763						
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Herbe Catois	0	0	0	0	0

<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier	0	0	0	0	0
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753						
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Ptérédion aigle	0	0	0	0	0
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800						
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857						
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784						
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805						
<i>Quercus rubra</i> L., 1753						
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq	0	0	0	0	0
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	0	0	0	0	0
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	0	0	0	0	0
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753						
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	0	0	0	0	0
<i>Rosa tomentosa</i> Sm., 1800	Rosier tomenteux, Églantier tomenteux	0	0	0	0	0
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus	0	0	0	0	0
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	0	0	0	0	0
<i>Salix alba</i> L., 1753						
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule à feuilles d'Olivier	0	0	0	0	0
<i>Salix babylonica</i> L., 1753	Saule pleureur	0	0	0	0	0
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	0	0	0	0	0
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéquier	0	0	0	0	0
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe, Herbe aux chênes	0	0	0	0	0
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	0	0	0	0	0
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	0	0	0	0	0
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers	0	0	0	0	0
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorsonère humble	0	0	0	0	0
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	0	0	0	0	0
<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753	Serratule des teinturiers, Sarrette	0	0	0	0	0
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753						
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	0	0	0	0	0

<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron maraicher	0	0	0	0	0
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Sorbier alisier	0	0	0	0	0
<i>Sparganium erectum</i> L., 1753						
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	0	0	0	0	0
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude	0	0	0	0	0
<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	Consoude à tubercules	0	DZ	0	0	0
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753						
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	0	0	0	0	0
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	0	0	0	0	0
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804						
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	0	0	0	0	0
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753						
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	0	0	0	0	0
<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840			DZ			
<i>Typha angustifolia</i> L., 1753						
<i>Typha latifolia</i> L., 1753						
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Genêt, Zépinard des hauts	0	0	0	0	0
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin	0	0	0	0	0
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	0	0	0	0	0
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	0	0	0	0	0
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres	0	0	0	0	0
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	0	0	0	0	0
<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson	0	0	0	0	0
<i>Vicia cracca</i> L., 1753						
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821						
<i>Vicia lutea</i> L., 1753						
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	0	0	0	0	0
<i>Vicia tetrasperma</i> (L.) Schreb., 1771	Vesce à quatre graines, Lentillon	0	0	0	0	0
<i>Viola canina</i> L., 1753						
<i>Viola lactea</i> Sm., 1798						
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui des feuillus	0	0	0	0	0

<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome	0	0	0	0	0
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue de rat	0	0	0	0	0
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds. subsp. <i>perfoliata</i>	Chlorette	0	0	0	0	0
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam. subsp. <i>saxatilis</i>	Liondent des rochers, Léontodon des rochers	0	0	0	0	0
<i>Laburnum</i> Fabricius, 1759						
<i>Populus</i> L., 1753						
<i>Utricularia</i> L., 1753						
<i>Nelumbo nucifera</i> Gaertn., 1788						
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	0	0	0	0	0
<i>Ulmus minor</i> 'Wredei'						

10.4. ANNEXE 4 : DONNÉES DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN

Nom latin	Nom commun	Statut	Source
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	-	CBNBP
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	-	CBNBP
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane, Plane	-	CBNBP
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	-	CBNBP
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, SOURCILS-DE-VÉNUS	-	CBNBP
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	Agrostide des chiens	-	CBNBP
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	-	CBNBP
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	-	CBNBP
<i>Agrostis vinealis</i> Schreb., 1771	Agrostide des sables	ZNIEFF	CBNBP
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophyllée	-	CBNBP
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière	-	CBNBP
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	-	CBNBP
<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolée	-	CBNBP
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	-	CBNBP
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches	PR, ZNIEFF, Autre(s)	CBNBP
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon	Autre(s)	CBNBP
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	-	CBNBP
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette	-	CBNBP
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue, Arabette hérissée	-	CBNBP
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau	-	CBNBP
<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	Asphodèle blanc, Bâton royal	-	CBNBP
<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	-	CBNBP
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	-	CBNBP
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	-	CBNBP
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	-	CBNBP
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	-	CBNBP
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune	-	CBNBP
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	Autre(s)	CBNBP
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios, Roseau des bois	-	CBNBP
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune, Béruee	-	CBNBP
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	-	CBNBP
<i>Campanula trachelium</i> L., 1753	Campanule gantelée, Ortie bleue	-	CBNBP
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert jaunâtre	-	CBNBP
<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	Laïche distique	-	CBNBP
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic	-	CBNBP
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	-	CBNBP
<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laïche Patte-de-lièvre, Laïche des lièvres	-	CBNBP
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules	-	CBNBP

<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois	-	CBNBP
<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	Laïche tomenteuse	ZNIEFF	CBNBP
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme, Charmille	-	CBNBP
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn., 1800	Petite centaurée commune, Erythrée	-	CBNBP
<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785	Camomille romaine	-	CBNBP
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélideine, Herbe à la verrue, Éclair	-	CBNBP
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	-	CBNBP
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre	ZNIEFF	CBNBP
<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All., 1785	Cirse bulbeux	ZNIEFF	CBNBP
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	-	CBNBP
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	-	CBNBP
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic	-	CBNBP
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies	-	CBNBP
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	-	CBNBP
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	-	CBNBP
<i>Cuscuta campestris</i> Yunck., 1932	Cuscute des champs	-	CBNBP
<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L., 1774	Cuscute à petites fleurs	-	CBNBP
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle	-	CBNBP
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	-	CBNBP
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	-	CBNBP
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté, Orchis maculé	Autre(s)	CBNBP
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	-	CBNBP
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	-	CBNBP
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	Autre(s)	CBNBP
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	-	CBNBP
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux, Fougère spinuleuse	-	CBNBP
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	-	CBNBP
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	-	CBNBP
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	-	CBNBP
<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane	-	CBNBP
<i>Erica scoparia</i> L., 1753	Bruyère à balais	ZNIEFF	CBNBP
<i>Erica tetralix</i> L., 1753	Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée	ZNIEFF	CBNBP
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	-	CBNBP
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaud champêtre	-	CBNBP
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois, Herbe à la faux	-	CBNBP
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	-	CBNBP
<i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753	Euphorbe douce	-	CBNBP
<i>Euphrasia stricta</i> D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809	Euphrase raide	-	CBNBP
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie naine, Éxacule nain, Cicendie fluette	ZNIEFF	CBNBP
<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque capillaire	-	CBNBP
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	-	CBNBP
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	-	CBNBP

Frangula alnus Mill., 1768	Bourgène	-	CBNBP
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	-	CBNBP
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	-	CBNBP
Galium palustre L., 1753	Gaillet des marais	-	CBNBP
Galium verum L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	-	CBNBP
Genista anglica L., 1753	Genêt d'Angleterre, Petit Genêt épineux	ZNIEFF	CBNBP
Genista tinctoria L., 1753	Genêt des teinturiers, Petit Genêt	Autre(s)	CBNBP
Gentiana pneumonanthe L., 1753	Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe	PR, ZNIEFF	CBNBP
Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert	-	CBNBP
Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	-	CBNBP
Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	-	CBNBP
Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	-	CBNBP
Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919	Glycérie aquatique, Glycérie très élevée	-	CBNBP
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	-	CBNBP
Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon	-	CBNBP
Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	-	CBNBP
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore	-	CBNBP
Heracleum sphondylium L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	-	CBNBP
Hieracium laevigatum Willd., 1803	Épervière lisse	-	CBNBP
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	Autre(s)	CBNBP
Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	-	CBNBP
Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	-	CBNBP
Humulus lupulus L., 1753	Houblon grimpant	-	CBNBP
Hypericum humifusum L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis	-	CBNBP
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	-	CBNBP
Hypericum pulchrum L., 1753	Millepertuis élégant, Millepertuis joli	-	CBNBP
Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée	-	CBNBP
Ilex aquifolium L., 1753	Houx	Autre(s)	CBNBP
Iris foetidissima L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant	-	CBNBP
Iris pseudacorus L., 1753	Iris faux acore, Iris des marais	-	CBNBP
Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette	-	CBNBP
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	-	CBNBP
Juglans regia L., 1753	Noyer commun, Calottier	-	CBNBP
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	-	CBNBP
Juncus bulbosus L., 1753	Jonc couché, Jonc bulbeux	-	CBNBP
Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré	-	CBNBP
Juncus effusus L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus	-	CBNBP
Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque	-	CBNBP
Juncus tenageia Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des vasières, Jonc des marécages, Jonc des marais	ZNIEFF	CBNBP
Juncus tenuis Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin	-	CBNBP
Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827	Linaire bâtarde, Velvete, Kickxia bâtarde	-	CBNBP
Laburnum anagyroides Medik., 1787	Faux-ébénier, Cytise, Aubour	-	CBNBP
Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	Pendrille	-	CBNBP

Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariote, Escarole	-	CBNBP
Lamium galeobdolon (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	-	CBNBP
Lamium maculatum (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	-	CBNBP
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	-	CBNBP
Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline	-	CBNBP
Lathyrus aphaca L., 1753	Gesse aphyllé, Gesse sans feuilles	-	CBNBP
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	-	CBNBP
Lathyrus sylvestris L., 1753	Gesse des bois, Grande Gesse	-	CBNBP
Lemna minor L., 1753	Petite lentille d'eau	-	CBNBP
Lemna minuta Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	-	CBNBP
Leontodon saxatilis Lam., 1779	Liondent faux-pissenlit, Léontodon des rochers	-	CBNBP
Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812	Passerage champêtre, Passerage des champs	-	CBNBP
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun	-	CBNBP
Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien	-	CBNBP
Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaire commune	-	CBNBP
Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif	-	CBNBP
Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Limoine	-	CBNBP
Lobelia urens L., 1753	Lobélie brûlante	-	CBNBP
Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	-	CBNBP
Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda, 1988	Ornithogale des Pyrénées	Autre(s)	CBNBP
Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	-	CBNBP
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	-	CBNBP
Lotus pedunculatus Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais	-	CBNBP
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Ludwigie à grandes fleurs, Jussie à grandes fleurs	Autre(s)	CBNBP
Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs	-	CBNBP
Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	-	CBNBP
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline	-	CBNBP
Lysimachia nummularia L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus	-	CBNBP
Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	-	CBNBP
Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	-	CBNBP
Malus sylvestris Mill., 1768	Pommier sauvage, Boquetier	-	CBNBP
Malva neglecta Wallr., 1824	Petite mauve	-	CBNBP
Matricaria discoidea DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde	-	CBNBP
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	-	CBNBP
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	-	CBNBP
Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée	-	CBNBP
Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore	-	CBNBP
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	-	CBNBP
Mentha arvensis L., 1753	Menthe des champs	-	CBNBP
Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	-	CBNBP
Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette	-	CBNBP
Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Sablina à trois nervures, Moehringie à trois nervures	-	CBNBP
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	-	CBNBP
Myosotis discolor Pers., 1797	Myosotis bicolore, Myosotis changeant	-	CBNBP

<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion	-	CBNBP
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench, 1794	Stellaire aquatique, Céraiste d'eau	-	CBNBP
<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	Myriophylle à épis	-	CBNBP
<i>Najas marina</i> L., 1753	Naïade majeure, Naïade marine	-	CBNBP
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	Autre(s)	CBNBP
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	-	CBNBP
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Autre(s)	CBNBP
<i>Ophrys aranifera</i> Huds., 1778	Ophrys araignée, Oiseau-coquet	Autre(s)	CBNBP
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée	Autre(s)	CBNBP
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe	ZNIEFF, Autre(s)	CBNBP
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	-	CBNBP
<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	Orobanche du trèfle, Petite Orobanche	-	CBNBP
<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill., 1799	Orobanche des genêts, Orobanche du Genêt	-	CBNBP
<i>Panicum capillare</i> L., 1753	Panic capillaire	-	CBNBP
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux	-	CBNBP
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	-	CBNBP
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinacier	-	CBNBP
<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux	ZNIEFF	CBNBP
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Persicaire flottante	-	CBNBP
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	-	CBNBP
<i>Persicaria mitis</i> (Schrank) Assenov, 1966	Renouée douce	ZNIEFF	CBNBP
<i>Peucedanum gallicum</i> Latourr., 1785	Peucédan de France, Peucédan de Paris	-	CBNBP
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau	-	CBNBP
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	-	CBNBP
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais	-	CBNBP
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	-	CBNBP
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle	-	CBNBP
<i>Pilularia globulifera</i> L., 1753	Boulette d'eau	PN, ZNIEFF	CBNBP
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	-	CBNBP
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	-	CBNBP
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres	Autre(s)	CBNBP
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	-	CBNBP
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	-	CBNBP
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	-	CBNBP
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché	-	CBNBP
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire	-	CBNBP
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	-	CBNBP
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînage	-	CBNBP
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble	-	CBNBP
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier cultivé, Porcelane	-	CBNBP
<i>Potamogeton nodosus</i> Poir., 1816	Potamot noueux	-	CBNBP

Potamogeton perfoliatus L., 1753	Potamot à feuilles perfoliées	ZNIEFF	CBNBP
Potentilla erecta (L.) Roesch., 1797	Potentille tormentille	-	CBNBP
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	-	CBNBP
Poterium sanguisorba L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	-	CBNBP
Primula veris L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	-	CBNBP
Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	-	CBNBP
Prunus domestica L., 1753	Prunier domestique, Prunier	-	CBNBP
Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	-	CBNBP
Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	-	CBNBP
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle	-	CBNBP
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	-	CBNBP
Pulmonaria longifolia (Bastard) Boreau, 1857	Pulmonaire à feuilles longues	-	CBNBP
Quercus petraea Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	-	CBNBP
Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	-	CBNBP
Radiola linoides Roth, 1788	Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin	ZNIEFF	CBNBP
Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	-	CBNBP
Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	-	CBNBP
Ranunculus flammula L., 1753	Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	-	CBNBP
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	-	CBNBP
Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule sarde, Sardonie	-	CBNBP
Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard	-	CBNBP
Reynoutria x bohémica Chrtek & Chrtková, 1983	Renouée de Bohême	-	CBNBP
Ribes rubrum L., 1753	Groseillier rouge, Groseillier à grappes	-	CBNBP
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	-	CBNBP
Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	-	CBNBP
Rosa agrestis Savi, 1798	Rosier des haies, Églantier agreste	ZNIEFF	CBNBP
Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	-	CBNBP
Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	-	CBNBP
Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	-	CBNBP
Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée	-	CBNBP
Rumex crispus L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue	-	CBNBP
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	-	CBNBP
Rumex pulcher L., 1753	Patience élégante, Rumex joli	-	CBNBP
Rumex sanguineus L., 1753	Patience sanguine	-	CBNBP
Rumex thysiflorus Fingerh., 1829	Oseille à oreillettes	-	CBNBP
Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant	Autre(s)	CBNBP
Salix alba L., 1753	Saule blanc, Saule commun	-	CBNBP
Salix atrocinerea Brot., 1804	Saule à feuilles d'Olivier	-	CBNBP
Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	-	CBNBP
Salix purpurea L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre	-	CBNBP
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéquier	-	CBNBP
Sanicula europaea L., 1753	Sanicle d'Europe, Herbe aux chênes	-	CBNBP
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	-	CBNBP
Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888	Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers	-	CBNBP

<i>Scilla bifolia</i> L., 1753	Scille à deux feuilles, Étoile bleue	PR, ZNIEFF	CBNBP
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble	-	CBNBP
<i>Scorzoneroides autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne	-	CBNBP
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	-	CBNBP
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse	-	CBNBP
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	-	CBNBP
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire, Scutellaire naine	-	CBNBP
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	-	CBNBP
<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753	Serratule des teinturiers, Sarrette	-	CBNBP
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque, Sétaire naine	-	CBNBP
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés, Cumin des prés	-	CBNBP
<i>Silene baccifera</i> (L.) Roth, 1788	Cucubale couchée	-	CBNBP
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	-	CBNBP
<i>Sison amomum</i> L., 1753	Sison, Sison amome, Sison aromatique	-	CBNBP
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	-	CBNBP
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde	-	CBNBP
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	-	CBNBP
<i>Solidago virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs	-	CBNBP
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	-	CBNBP
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse	-	CBNBP
<i>Sorbus domestica</i> L., 1753	Cormier, Sorbier domestique	-	CBNBP
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois, Alisier torminal, Alouchier	-	CBNBP
<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid., 1839	Spirodèle à plusieurs racines	-	CBNBP
<i>Stachys arvensis</i> (L.) L., 1763	Épiaire des champs	-	CBNBP
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais, Ortie bourbière	-	CBNBP
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée	-	CBNBP
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	-	CBNBP
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	-	CBNBP
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable	-	CBNBP
<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs, Symphorine à grappes	-	CBNBP
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude	-	CBNBP
<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	Consoude à tubercules	-	CBNBP
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	Autre(s)	CBNBP
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine	-	CBNBP
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	-	CBNBP
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	-	CBNBP
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	-	CBNBP
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle Porte-fraises	-	CBNBP
<i>Trifolium hybridum</i> L., 1753	Trèfle hybride, Trèfle bâtard	-	CBNBP
<i>Trifolium medium</i> L., 1759	Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen	ZNIEFF	CBNBP
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	-	CBNBP
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	-	CBNBP
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	-	CBNBP

<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	-	CBNBP
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau , Landier	-	CBNBP
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin	-	CBNBP
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié	-	CBNBP
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	-	CBNBP
<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire	-	CBNBP
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	-	CBNBP
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Mouron aquatique, Mouron d'eau	-	CBNBP
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	-	CBNBP
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres	-	CBNBP
<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson	-	CBNBP
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	-	CBNBP
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu	-	CBNBP
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	-	CBNBP
<i>Vicia villosa</i> Roth, 1793	Vesce velue, Vesce des sables	-	CBNBP
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent	-	CBNBP
<i>Viola canina</i> L., 1753	Violette des chiens	ZNIEFF	CBNBP
<i>Viola lactea</i> Sm., 1798	Violette blanchâtre	LR, ZNIEFF	CBNBP
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	-	CBNBP
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach	-	CBNBP
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui des feuillus	Autre(s)	CBNBP
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome	-	CBNBP
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat, Vulpie Queue-de-souris	-	CBNBP

10.5. ANNEXE 5 : OUTILS DE SCIENCES PARTICIPATIVES

10.5.1. APPEL À OBSERVATIONS



Inventaire de la Biodiversité Communale
ET SI VOUS PARTICIPIEZ ?
APPEL À OBSERVATIONS

VOUS POUVEZ AGIR !

Toutes les données comptent pour réaliser l'inventaire de la biodiversité de votre commune !!

Ainsi, n'hésitez pas à prendre part à cette aventure en nous communiquant vos observations lors de vos promenades.

TROUVEZ - LES TOUTES !

Rare ! Protégée ! Mystérieuse !
 Nous vous proposons 10 espèces d'intérêt à chercher dans votre commune, de votre jardin aux espaces naturels.

Chaque espèce est décrite dans une fiche pour vous aider à la trouver et à la reconnaître.

Espèces à chercher

Amphibiens :

Aigle accoucheur

Mammifères :

Hérisson d'Europe

Écureuil roux

Insectes :

Lucane cerf-volant

Mante religieuse

Flambé

Sauterelle verte

Ver luisant

Coquille chinée

Oiseaux :

Martin pêcheur

COMMENT PARTICIPER ?

Pour chaque observation, notez : l'espèce, la date, le lieu et prenez une photo (si possible). Envoyez-nous l'ensemble de vos données à l'adresse ci-dessous.

Contact et renseignements:
 Vinciane Leduc
 02 47 27 23 23
 Vinciane.leduc@sepant.fr

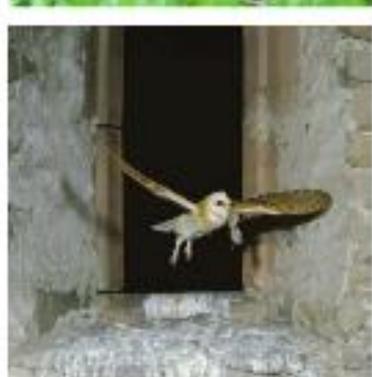


sepant

SEPARANT ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ET NATURE
 10, rue de la République - 37100 Larçay



10.5.2. OBJECTIF MAMMIFÈRES



En 2018, la SEPANT réalise un inventaire de la faune et de la flore de votre commune.

Vous pouvez participer à cet inventaire
Aidez-nous à repérer les petits mammifères

COMMENT ?

Grâce aux pelotes de réjection. Ces pelotes sont un amas de tous les restes des petits mammifères (poils, os...) que les chouettes ou les hiboux ne peuvent digérer.

OÙ LES TROUVER ?

Dans vos granges, vos greniers, vos écuries...

ET ENSUITE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone
Si vous les récoltez, indiquez le lieu et conservez-les au sec.

Contact et renseignements
 SEPANT
 02 47 27 23 23
 vinciane.leduc@sepant.fr



sepant

Service de l'Écologie, de l'Environnement et du Développement
 de la Commune de Larçay



ville de
LARÇAY



10.6. ANNEXE 6 : LETTRES D'INFORMATIONS À DESTINATION DES HABITANTS



Landes à genêts



LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE À L'HONNEUR

Votre commune a lancé, en cette fin d'année et ce jusqu'à l'automne 2018, un Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC).

Afin d'être les plus exhaustifs et le plus précis possible sur l'inventaire de la biodiversité de votre commune, nous associons les données historiques à de nouveaux inventaires. Mais toutes les données comptent !! Ainsi, n'hésitez pas à prendre part à cette aventure en nous communiquant vos observations lors de vos promenades.

Vous trouverez sur le site internet de votre commune les modalités pour participer ainsi que des fiches sur les espèces que vous pouvez observer facilement.

ZOOM SUR LE TRITON CRÊTÉ (*TRITURUS CRISTATUS*)

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) est un amphibien de grande taille (plus de 10 cm de long). Il est facilement reconnaissable grâce à sa coloration brune au-dessus et jaune en dessous, le tout ponctué de noir. Il doit son nom à l'imposante crête qu'arbore le mâle lors de la saison de reproduction (de mi-mars à la fin avril).

Le Triton crêté se reproduit dans une grande diversité d'habitats de plaine, en particulier des points d'eau stagnante (mares et étangs). On le trouve plus rarement dans les canaux ou les fossés de drainage et il est généralement absent des grandes étendues d'eau comme les lacs et les réservoirs. Son habitat terrestre se compose de boisements, de haies et de fourrés, à proximité des sites de reproduction.

Les adultes se nourrissent aussi bien dans l'eau que sur la terre ferme, à la recherche de proies variées (petits mollusques, vers, larves, mais aussi têtards de grenouille ou de triton).

Triton crêté (*Triturus cristatus*)

VEZ DÈCOUVRIR LES AMPHIBIENS DE VOTRE COMMUNE



Animation autour d'une mare

Quels amphibiens pouvez-vous rencontrer sur la commune de Larçay? Venez les découvrir au cours d'une soirée où nous vous conduirons observer ces mystérieux habitants des mares. Vous pourrez ainsi apprendre leur régime alimentaire, leur écologie et nous répondrons à toutes vos questions.

Vous recevrez aussi des conseils pour mieux les protéger et peut-être les accueillir et les favoriser chez vous.

Contact et renseignements:
Vinciane Leduc
02 47 27 23 23
vinciane.leduc@sepant.fr



ville de
LARÇAY



SEPTIÈME DÉPARTEMENT DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT
DE LA NATURE EN TOURNAI



Landes à genêts



Inventaire de la Biodiversité Communale
LETTRE D'INFORMATIONS
 JANVIER 2018
 Larçay

LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE À L'HONNEUR

Votre commune a lancé, en cette fin d'année et ce jusqu'à l'automne 2018, un Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC).

Afin d'être les plus exhaustifs et le plus précis possible sur l'inventaire de la biodiversité de votre commune, nous associons les données historiques à de nouveaux inventaires. Mais toutes les données comptent !! Ainsi, n'hésitez pas à prendre part à cette aventure en nous communiquant vos observations lors de vos promenades.

Vous trouverez sur le site internet de votre commune les modalités pour participer ainsi que des fiches sur les espèces que vous pouvez observer facilement.

ZOOM SUR LE TRITON CRÊTÉ (TRITURUS CRISTATUS)

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) est un amphibien de grande taille (plus de 10 cm de long). Il est facilement reconnaissable grâce à sa coloration brune au-dessus et jaune en dessous, le tout ponctué de noir. Il doit son nom à l'imposante crête qu'arbore le mâle lors de la saison de reproduction (de mi-mars à la fin avril).

Le Triton crêté se reproduit dans une grande diversité d'habitats de plaine, en particulier des points d'eau stagnante (mares et étangs). On le trouve plus rarement dans les canaux ou les fossés de drainage et il est généralement absent des grandes étendues d'eau comme les lacs et les réservoirs. Son habitat terrestre se compose de boisements, de haies et de fourrés, à proximité des sites de reproduction.

Les adultes se nourrissent aussi bien dans l'eau que sur la terre ferme, à la recherche de proies variées (petits mollusques, vers, larves, mais aussi têtards de grenouille ou de triton).



Triton crêté (*Triturus cristatus*)



Animation autour d'une mare

VENEZ DÉCOUVRIR LES AMPHIBIENS DE VOTRE COMMUNE

Quels amphibiens pouvez-vous rencontrer sur la commune de Larçay? Venez les découvrir au cours d'une soirée où nous vous conduirons observer ces mystérieux habitants des mares. Vous pourrez ainsi apprendre leur régime alimentaire, leur écologie et nous répondrons à toutes vos questions.

Vous recevrez aussi des conseils pour mieux les protéger et peut-être les accueillir et les favoriser chez vous.

Rendez-vous le 06 avril 2018 à 20h devant la mairie de Larçay. Inscription obligatoire.

Contact et renseignements:
 Vinciane Leduc
 02 47 27 23 23
 vinciane.leduc@sepant.fr



SEPTANTE D'ÉTIQUE, DE PROTECTION ET D'ÉQUIPEMENT
 DE LA BIEN-ÊTRE EN TOURNANT

Les lettres d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Ruisseau à Campagnol amphibie



Inventaire de la Biodiversité Communale
LETTE D'INFORMATIONS
 FÉVRIER 2018
 Larçay

LES MAMMIFÈRES, UN ENJEU LOCAL ET NATIONAL

Les mammifères terrestres en France sont représentés par 103 espèces dont 33% sont aujourd'hui jugées en péril à l'échelle nationale. Au sein du département, 53 espèces ont déjà été recensées sur les 600 observations répertoriées. À ce jour, moins d'une dizaine d'espèces sont relevées sur la commune de Larçay.

Un des objectifs de l'Inventaire de la Biodiversité Communale est de compléter la liste des mammifères présents sur la commune. Les mammifères sont, en effet, particulièrement sensibles aux habitats fragmentés, ce qui en fait de bons indicateurs écologiques. Pour cela, nous utiliserons plusieurs méthodes : observations directes, traces, pelotes de réjection.

ZOOM SUR LE CAMPAGNOL AMPHIBIE (ARVICOLA SAPIDUS)

Comme son nom le laisse supposer, ce campagnol est lié au milieu aquatique, il nage et plonge remarquablement. Jamais abondant, il vit en petites colonies de quelques individus près des cours d'eau lents et des plans d'eau. Son installation nécessite la présence d'eau permanente, de berges meubles lui permettant d'installer un terrier ou un nid et d'un épais couvert de végétation herbacée au bord de l'eau. Le régime alimentaire, essentiellement herbivore, dépend justement de ce couvert végétal : les joncs - nourriture importante au cours de l'hiver -, roseaux, taïches, iris. Actif de jour comme de nuit, hiver comme été, il reste très discret et difficile à observer dans son habitat. Ses crottes en forme de "tic-tac" vert permettent souvent de certifier sa présence. En Touraine, les connaissances restent parcellaires pour ce rongeur protégé à l'échelle nationale. Au regard du nombre de stations découvertes en 2017 et la densité d'habitats favorables laissent présager de belles surprises à l'avenir.



Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) - D. Avonnes



Pelote de réjection

OBJECTIF MAMMIFÈRES : ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE

Dans le cadre de l'objectif Mammifères que nous avons lancé sur votre commune et pour lequel nous sollicitons votre participation pour récolter des pelotes de réjection, nous allons accueillir un volontaire pour suivre cette mission : Arnaud Genouville.

Il va donc lors de sa mission : participer à la récolte des pelotes de réjection et inventorier les mammifères sur votre commune. Vous aurez donc l'opportunité de le rencontrer, il pourra répondre à vos questions sur les mammifères et aussi vous donner des conseils pour mieux les accueillir et les favoriser chez vous.

Contact et renseignements:
 Vinciane Leduc
 02 47 27 23 23
 vinciane.leduc@sepant.fr



ville de
LARÇAY



SEPTIÈME DÉPARTEMENT DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT
 DE LA NATURE EN TOURAINE

Des d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site Internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Zone humide forestière



LES ZONES HUMIDES : DES MILIEUX D'EXCEPTION

Les zones humides forment un ensemble de milieux complexes mais diversifiés et exceptionnels, façonnés par les éléments et le temps. Interfaces entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, elles sont caractérisées par la présence d'eau en surface ou dans le sol. Elles remplissent de nombreux rôles dans le cycle de l'eau : épuration, régulation des crues, économique, et elles servent aussi d'habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ces milieux ont fortement régressés depuis les années 1960.

Les zones humides renferment un grand nombre d'habitats reconnus pour leur haute valeur écologique. Ces espaces permettent aux oiseaux, amphibiens et poissons de se nourrir, d'hiverner, de se réfugier et de se reproduire. De nombreuses espèces ne peuvent survivre sans les zones humides. Celles-ci abritent plus de 30 % des plantes remarquables et menacées en France et de nombreux oiseaux migrateurs, batraciens, insectes.

ZOOM SUR L'OPHIGLOSSSE VULGAIRE (OPHIGLOSSUM VULGATUM)

Cette plante est aussi appelée 'Langue de serpent' à cause de sa morphologie particulière. En effet, cette espèce appartenant à la famille des fougères n'est constituée que de deux frondes : une fertile et une stérile formant comme une feuille engainante, qui lui donnent son aspect si particulier. Comme les autres fougères, les frondes ne sont pas persistantes, cette espèce passe donc l'hiver sous forme de rhizome.

L'ophioglosse vulgaire se développe dans les marais, prés et landes humides de mai à juillet. Cette espèce, comme son habitat, est en régression, elle est protégée en région Centre-Val de Loire. Cette rareté est présente sur votre commune notamment sur les secteurs de landes.



Ophioglosse vulgaire (Ophioglossum vulgatum)

QUEL EST CET ANIMAL ?



Chirocéphale diaphane (Chirocephalus diaphanus)

Fréquent en France, ce petit crustacé est pourtant très discret. Les Chirocéphales diaphanes sont des crustacés, adultes mesurent en moyenne de 20 à 30 mm. Ils colonisent les eaux temporaires (flaques, ornières) et y survivent d'année en année grâce à des adaptations qui sont rares chez les animaux ; leurs œufs peuvent résister très longtemps à l'assèchement sous forme de cystes, ce qui leur permet de passer la saison estivale. Voilà comment ils peuvent se cacher de nos regards pendant des mois voir des années.

Les œufs garnis d'épines faciliteraient l'accrochage, par exemple aux plumes des oiseaux, ce qui aiderait leur dispersion. Ouvrez bien les yeux durant vos ballades, vous pouvez les trouver sur votre commune.

Cyste : un stade de survie correspondant à celui où un organisme s'entoure d'une enveloppe protectrice pour attendre des conditions de vie meilleures.

Contact et renseignements:
Vinciane LeDuc
02 47 27 23 23
vinciane.leduc@sepant.fr



SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE EN TOURAINE

Les lettres d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site Internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Crapaud commun caché sur un muret



MURS, MURETS, TAS DE PIERRES

Quelle que soit sa taille, un muret sera un atout pour la biodiversité. **Le muret : un gîte idéal pour la faune sauvage...** C'est un refuge pour de nombreux animaux à la recherche d'un abri pour se dissimuler au sein des anfractuosités des pierres. Dans les espaces de plus grande taille, on trouve ainsi des petits mammifères, des reptiles ou des oiseaux. La température étant régulée dans les interstices, le muret en pierres sèches est un gîte idéal pour pondre ou chasser, hiver comme été, et protège ainsi les animaux du jardin des fortes chaleurs et du gel.

... **et pour la flore !** Avec le temps, le ruissellement de l'eau de pluie entraîne de la terre entre les interstices du muret qui devient ainsi une source de croissance pour de nombreux végétaux. Selon l'humidité du muret et son exposition au soleil, lichens, mousses et fougères ou encore lierres et saponaires y poussent à profusion. Et voilà qu'en peu de temps le muret deviendra ainsi un véritable écosystème : certains animaux y cherchent les larves d'insectes, les baies du lierre en nourrissent d'autres... Pour le jardinier curieux, il n'y a plus qu'à observer !



Cymbalaire des murs (Cymbalaria muralis)

ZOOM SUR LA CYMBALAIRE DES MURS (CYMBALARIA MURALIS)

Cette plante, originaire d'Italie, est une rampante que l'on peut observer sur de nombreux murs. De mai à septembre, ses fleurs violettes et à gorge jaune habillent les murs qu'elle colonise; des fleurs qui se tournent vers le soleil jusqu'à leur fécondation (phototropisme positif), pour ensuite se détourner de la lumière (phototropisme négatif)! Ainsi, le pédoncule se courbe en retournant la fleur vers le mur, afin que les graines soient déposées dans une fissure proche.

Cette plante est une vivace, c'est-à-dire que les parties aériennes de la plante sèchent pendant l'hiver pour repousser au printemps.

COMMENT FAIRE CHEZ SOI ?



Plusieurs gestes peuvent aider à avoir un mur accueillant pour la biodiversité :

- Favoriser les murs en pierres sèches, limiter le jointoiment des pierres, utiliser des pierres locales.
- Incorporer des nichoirs, des hôtels à insectes au sein de votre mur.
- Eviter le nettoyage au jet, ne pas utiliser de produits phytosanitaires, ne pas désherber systématiquement.
- Laisser une bande enherbée se développer en pied de mur.
- Un petit tas de pierres, suivant la taille de son jardin, peut aussi servir de gîte pour de nombreuses espèces comme le lézard des murailles ou l'orvet !

Contact et renseignements:
Vinciane Leduc
02 47 27 23 23
vinciane.leduc@sepant.fr



ville de **LARÇAY**



SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE EN TOURAIN

Des d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Syrphes



Inventaire de la Biodiversité Communale
LETTRE D'INFORMATIONS
 MAI 2018
 Larçay

LES POLLINISATEURS SAUVAGES

Lorsque l'on aborde le sujet de la pollinisation des plantes à fleurs, la première espèce qui vient à l'esprit est l'abeille domestique. Cependant, il convient de s'intéresser à d'autres insectes sauvages, qui jouent également un rôle primordial dans la pollinisation des plantes à fleurs...Les trois groupes les plus efficaces dans le service écosystémique de pollinisation sont, par ordre d'importance, les abeilles sauvages (Hyménoptères Apoïdes), les syrphes (Diptères, groupe des 'mouches') et les papillons (Lépidoptères).

Agriculture intensive, développement des villes, utilisation de pesticides, disparition des fleurs sauvages... de nombreuses menaces pèsent sur les pollinisateurs sauvages, aujourd'hui en fort déclin. Les pollinisateurs assurent la reproduction de nombreuses plantes sauvages et cultivées, ils sont au cœur des chaînes alimentaires et peuvent aussi contribuer à la régulation des populations d'insectes ravageurs. Leur disparition menace le service écologique de pollinisation essentiel pour l'homme, l'équilibre et le bon fonctionnement des milieux naturels.

Venez découvrir les papillons le 7 juillet 2018 sur votre commune.
 Rendez-vous 14h, devant la mairie.

UN STRATAGÈME BIEN ÉLABORÉ !

Les orchidées du genre *Ophrys* ont développé une stratégie : elles ne produisent pas de nectar, mais chaque espèce attire le mâle d'une espèce d'abeille sauvage en mimant la forme, les motifs mais aussi l'odeur (phéromones) de sa femelle.

C'est notamment le cas chez l'orchidée-abeille pollinisée par une abeille solitaire attirée par des phéromones. Cerise sur le gâteau, chez cette orchidée, comme le label de la fleur ressemble à l'abeille femelle, l'abeille mâle est leurrée et se lance dans une pseudo-copulation, pendant laquelle le pollen de l'orchidée se dépose sur lui. L'insecte, déçu, doit tenter sa chance sur une autre fleur d'*Ophrys*, qu'il pollinera grâce au pollen ainsi collecté à son insu...Ces *Ophrys* ont des floraisons précoces qui correspondent à la période d'éclosion de jeunes abeilles mâles peu expérimentées. En effet, après quelques accouplements déçus, et surtout avec l'arrivée des femelles, ceux-ci ne visiteront plus ces fleurs à promesses non tenues !



Orchidée-abeille (*Ophrys apifera*)

COMMENT FAIRE CHEZ SOI ?



Jardin géré en faveur des pollinisateurs

Pour favoriser la venue de pollinisateur dans votre jardin, certaines pratiques sont à privilégier ou à éviter :

- N'utilisez pas de produits phytosanitaires comme les pesticides : leur impact sur la biodiversité de nos jardins est dramatique !
- Etalez au maximum les floraisons dans votre jardin afin d'attirer une plus grande diversité de pollinisateurs, sur une plus longue période.
- Laissez un coin au naturel qui favorise la venue de plantes sauvages dans votre jardin et donc d'insectes pollinisateurs.

La diversité végétale est la clé, car les pollinisateurs, pour réaliser leur cycle, utilisent un seul groupe de plantes voire une seule espèce. C'est leur plante hôte ! Ainsi pour satisfaire tout le monde, il faut le plus d'espèces possible dans son jardin

Contact et renseignements:
 Vinciane Leduc
 02 47 27 23 23
 vinciane.leduc@sepant.fr



sepant

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT
 DE LA NATURE EN TOURAINE

Les lettres d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Mélitée de la Centaurée



OH UN PAPILLON !

Les Papillons (Lépidoptères) sont des insectes visibles dès le printemps sur les bords des chemins, les prairies ou dans votre jardin. Ils sont bien connus et souvent admirés pour leurs magnifiques couleurs et leur vol élégant. Avant d'avoir des ailes, les papillons apparaissent sous la forme d'une chenille qui passe tout son temps à manger, surtout des feuilles d'arbres et d'arbustes, pour se faire des réserves de nourriture. Pour devenir des 'papillons adultes', la chenille s'entoure d'un cocon, une enveloppe formée par un long fil de soie. À l'intérieur de ce cocon va se produire la métamorphose, c'est-à-dire le changement de forme de la chenille vers une chrysalide puis en un papillon appelé imago.

Les papillons boivent le jus des fruits et le nectar des fleurs avec leur trompe et permettent la pollinisation des fleurs. Le papillon peut rester sous sa forme adulte de 2 jours à 1 an !!!! Certains papillons n'ont pas de trompe pour se nourrir. Les papillons de jour sont appelés rhopalocères et les papillons de nuit : hétérocères !!!! En région Centre-Val de Loire, on dénombre 2 415 espèces de papillons (Lépidoptères) dont près de 2 300 sont des papillons nocturnes. Parmi ces espèces, 23 sont protégées à l'échelle nationale.

Venez découvrir les papillons le 7 juillet 2018 sur votre commune. Rendez-vous 14h, devant la mairie.

DES PAPILLONS DE NUITS PROTÉGÉS !

Une grande diversité de papillons de nuit a été observée sur Larçay. Ces derniers mois ont permis, notamment, de relever deux espèces protégées : le Sphinx de l'épilobe et la Laineuse du prunellier. Cette dernière est une espèce discrète lorsqu'elle est adulte, mais qui possède une chenille impressionnante.

On la rencontre dans les milieux calcicoles* et/ou thermophiles*, abrités du vent. On la rencontre notamment dans les haies, les buissons, les lisières forestières, les bois ouverts avec une strate arbustive (buissons et arbustes) importante (aubépine, prunellier). C'est une espèce typique des paysages bocagers fréquentant les taillis riches en espèces végétales, les bordures des haies et les lisières de feuillus. Si vous la retrouvez chez vous, n'hésitez pas à nous communiquer l'information.

* Milieu calcicole : milieu dont le sol est riche en calcaire
 * Milieu thermophile : milieu caractérisé par des températures élevées



Chenille de la Laineuse du Prunellier

ET SI VOUS PARTICIPIEZ ?



Inventaire

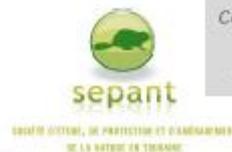
La grande diversité et les exigences écologiques variées des papillons leur confèrent un rôle d'indicateurs de la qualité des milieux naturels, et donc de la santé de nos écosystèmes. Aujourd'hui, les réseaux d'amateurs permettent de fournir des données pour les observatoires de la biodiversité, en étroite collaboration avec des scientifiques.

Si vous êtes intéressés par les papillons qu'héberge votre jardin, des outils faciles d'utilisation sont mis à votre disposition sur le site du programme Noé Conservation du Muséum d'histoire naturelle.

Adresse du site : <http://noe.org/>

N'hésitez pas à vous lancer !

Contact et renseignements:
 Vinciane Leduc
 02 47 27 23 23
vinciane.leduc@sepant.fr



Des d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Bleuet



Inventaire de la Biodiversité Communale
LETTRE D'INFORMATIONS
 JUILLET 2018
 Larçay

LA FLORE MESSICOLE : UN TRÉSOR AGRICOLE

Les plantes des moissons, dites messicoles, sont en grande majorité originaires des zones instables et pelouses sèches du bassin méditerranéen. Elles ont été importées grâce aux échanges de céréales, il y a 9000 ans. Ces plantes adventices, apparaissent dans les cultures sans y être semées. Leur cycle de vie, semblable à celui des céréales, est dépendant de la perturbation du sol. Inféodées aux champs, elles ne sont pas nuisibles et sont peu concurrentes vis-à-vis des cultures qu'elles côtoient.

L'ÉCOLOGIE DES PLANTES MESSICOLES

Ces espèces sont en majorité annuelles. Leur cycle de vie est identique à celui des céréales d'hiver (blé, orge). Les graines germent en octobre et la floraison s'étend du printemps au début d'été. Les nouvelles graines sont disséminées avant les moissons des céréales.

UN PATRIMOINE NATUREL, SOCIAL ET CULTUREL

Les plantes messicoles font parties intégrantes de notre patrimoine ; modèles pour l'art, elles sont aussi utilisées en homéopathie. Elles jouent plusieurs rôles au cœur d'un réseau complexe d'interactions : garde manger et abri pour les oiseaux, terrain de chasse pour les araignées et insectes prédateurs. Elles sont très nectarifères et mellifères pour les insectes pollinisateurs et s'allient avec les plantes cultivées. Par exemple, la présence du Miroir de Vénus à des effets bénéfiques sur la croissance du blé. Ces espèces permettent une augmentation de la diversité des auxiliaires de cultures en milieux agricoles.

*Plante nectarifère : plante qui est riche en nectar.
 Plante mellifère : plante produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles.*



Nielle des blés



Adonis d'automne

EN VOIE DE DISPARITION

Longtemps considérées comme concurrentielles, les plantes messicoles ont peu à peu disparues des champs avec l'utilisation des pesticides, et l'intensification des pratiques agricoles (labour et densité importante des semis). En région Centre Val-de-Loire, 76% des espèces sont menacées et 12 d'entre elles sont présumés disparus.

Des actions sont développées pour protéger ces espèces. Un Plan National d'Actions (PNA) en faveur des plantes messicoles est mené par le Ministère de l'Ecologie. Un label a aussi été créé pour distribuer des graines de messicoles ; le Label Vraies Messicoles.

Contact et renseignements:
 Vinciane Leduc
 02 47 27 23 23
 vinciane.leduc@sepant.fr

Pour aller plus loin sur cette thématique, n'hésitez pas à consulter le site internet de la SEPANT : www.sepant.fr



sepant

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE EN TOURAINE



titres d'Informations mensuelles seront mises en ligne sur le site Internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Landes sèches



LES LANDES: MILIEUX D'INTÉRÊT

Les landes sont des milieux naturels riches qui jouent un rôle important sur la régulation qualitative et quantitative des flux d'eau et de nutriments. Ce sont des formations arbustives occupant des sols pauvres en nutriments et minéraux, souvent acides, secs et sableux. Du fait de ces conditions écologiques difficiles, ces habitats sont occupés par une flore et une faune spécialisées. La diversité végétale y est donc réduite mais les espèces dominantes ont un fort intérêt écologique et en font des paysages très colorés (ajoncs et genêts jaunes, bruyères roses).

Il existe deux types de landes en fonction de l'humidité du sol qui sont dominées par des espèces végétales différentes :

- Les landes humides avec notamment la Bruyère à quatre angles, la Molinie et l'Ajonc nain.
- Les landes sèches dites "brandes" avec la Callune, l'Ajonc d'Europe, la Bruyère cendrée et la Bruyère à balai.

ZOOM SUR L'ENGOULEVENT D'EUROPE (CAPRIMULGUS EUROPAEUS)

L'Engoulevent d'Europe est un oiseau souvent difficile à observer car son plumage lui permet un camouflage quasiment parfait. Cet oiseau mystérieux est actif principalement au crépuscule et à l'aube. Il fréquente les campagnes sèches, les landes de bruyères avec quelques arbres, les clairières et les lisières des forêts. Cet oiseau se nourrit d'insectes qu'il capture grâce à une grande ouverture de bouche. L'Engoulevent d'Europe est un oiseau migrateur qui se reproduit à travers le nord et le centre de l'Europe et hiverne en Afrique subsaharienne et jusqu'au Cap de Bonne Espérance. L'espèce est protégée car menacée à la suite de la fragmentation et de la modification de son habitat, des techniques sylvicoles, de la diminution la disponibilité des insectes.



Engoulevent d'Europe - Dârzan citrano



Crique des ajoncs

LES CRIQUETS ET LES SAUTERELLES

Les criquets et les sauterelles sont les espèces composant le groupe des Orthoptères. Ce groupe faunistique est très important car il constitue un des premiers maillons des chaînes alimentaires dans nos régions tempérées. En effet, une grande majorité de ces espèces se nourrit de végétaux. Il existe, en France, environ 220 espèces d'Orthoptères, certaines sont menacées et même protégées.

LA SEPANT vous invite le samedi 25 août 2018 à venir découvrir ces espèces au sein de votre commune. Le rendez-vous est fixé à 15h à la place de la mairie.

Gratuit- Inscription obligatoire

Inscription et renseignements:
Vinciane Leduc
02 47 27 23 23
vinciane.leduc@sepant.fr



ville de LARÇAY



SEPARTEMENT DE PROTECTION ET D'ENRICHISSEMENT DE LA NATURE EN TOURAIN

Les lettres d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site Internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Haie champêtre



LES HAIES CHAMPÊTRES

Les haies champêtres offrent des refuges à la faune sauvage qui peut ainsi se déplacer à l'abri, sur de longs linéaires. Elles agissent ainsi comme de véritables corridors écologiques. Replanter des haies permet de recomposer des trames vertes connectées les unes aux autres pour que les animaux puissent se mouvoir librement.

La haie champêtre joue de nombreux rôles écologiques et paysagers qui sont importants pour l'équilibre des milieux mais aussi pour l'agriculture :

- Rôle de brise-vent
- Rôle de régulation de l'eau
- Lutte contre les ravageurs
- Lutte contre l'érosion des sols
- Source de biodiversité

ZOOM SUR LA BOUSCARLE DE CETTI (*CETTIA CETTI*)

La Bouscarle de Cetti, petit passereau protégé, fréquente des habitats riches en haies, bosquets, bois denses, presque systématiquement à proximité de l'eau.

La Bouscarle est essentiellement insectivore mais elle consomme aussi des mollusques et des vers.

La présence de la Bouscarle est souvent uniquement détectable par son chant. En effet, elle vit cachée dans le couvert de la végétation arbustive, et son plumage brun sans éclats ne facilite pas la tâche de l'observateur, même patient! Dans les fourrés, elle se déplace en sautillant nerveusement.



Bouscarle de Cetti



Saufe roux dans une haie champêtre humide

QUELLES ESSENCES POUR UNE HAIE RICHE EN BIODIVERSITÉ ?

Pour que la fonctionnalité écologique d'une haie soit maximale, les essences locales sont importantes telles que :

- Le Chêne pédonculé
- L'Orme champêtre
- L'Erable champêtre
- L'Aubépine
- Le Cornouiller sanguin
- Le Noisetier...

Vous trouverez sur le site de l'Observatoire régional de la biodiversité un panel complet d'informations pour choisir les essences les plus adaptées.

Site internet : <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr>

Renseignements :
Vinciane Leduc
02 47 27 23 23
vinciane.leduc@sepant.fr



ville de
LARÇAY



SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT
DE LA NATURE EN TOURAIN

Les lettres d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site internet de votre commune : www.ville-larçay.fr



Forêt de feuillus

QU'EST-CE QU'UNE FORÊT?

La définition générale d'une forêt est un milieu boisé ayant une surface dépassant les quatre hectares.

LE TRIPLE RÔLE DE LA FORÊT

La forêt est indispensable à plus d'un titre à l'Homme et la nature. Dans la diversité des rôles que joue la forêt, trois fonctions essentielles se distinguent. Elle joue un rôle social et culturel important notamment à travers l'accueil d'activités de loisirs. Elle possède aussi une fonction écologique majeure : réserve biologique, diminution de la pollution de l'air...

La forêt a une fonction économique importante à travers une filière sylvicole qui représente, d'après l'Office Nationale des Forêts, plus de 400 000 emplois en France.

LE ROI DES HERBIVORES FRANÇAIS : LE CERF

Les cerfs sont de grands herbivores ruminants présents dans l'hémisphère nord. C'est une espèce emblématique des massifs forestiers. Son gabarit est assez impressionnant car un mâle peut peser jusqu'à 250 kg et mesurer 1,50 mètre au garrot. Ce mammifère consomme jusqu'à 15 kg de plantes par jour. Le cerf est aussi connu pour les bois impressionnants qu'il arbore de l'été à la fin de l'hiver. Ces derniers seront utilisés par les mâles lors des combats pendant le rut.

Le rut, marqué par le cri rauque et retentissant du mâle (le brame) intervient à la fin de l'été ou au début de l'automne, et dure environ un mois, mais on peut encore entendre bramer des cerfs jusqu'à mi-novembre. Le cri du brame tient du rugissement et du mugissement et s'entend à plusieurs kilomètres de distance.



Cerf élaphe



Forêt de résineux

ENEZ DÉCOUVRIR LA FORÊT EN AUTOMNE

La forêt est un milieu particulier qui héberge de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. Nous vous invitons à venir les découvrir le samedi 13 octobre.

Cette sortie nature sera aussi l'occasion d'observer les différentes traces laissées par les animaux et d'en savoir plus sur leur écologie et leurs milieux de vie.

Rendez-vous le samedi 13 octobre 2018 à 14h devant la mairie de Larçay.

Inscription et renseignements :
Vinciane Leduc
02 47 27 23 23
vinciane.leduc@sepant.fr



ville de LARÇAY



SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE EN TOURAIN

Les lettres d'informations mensuelles seront mises en ligne sur le site Internet de votre commune : www.ville-larçay.fr

10.7. ANNEXE 7 : REVUE DE PRESSE

Une convention sur la biodiversité

Publié le 14/10/2017 à 04:55 | Mis à jour le 14/10/2017 à 04:55



Une convention entre la commune et la Sepant pour un inventaire de la biodiversité communale.

© Photo NR

La signature de la convention entre la commune de Larçay et la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (Sepant) pour l'inventaire de la biodiversité communale, s'est déroulée mercredi soir en présence de Jean-François Cessac, maire de Larçay ; Pierre Richard, président de la Sepant, de nombreux adjoints et élus et de Larcéens sensibilisés au développement durable et à la biodiversité. Le but de la convention est d'avoir une meilleure connaissance du territoire naturel, de sa flore, de sa faune (cartographie), permettant de sensibiliser élus, agents, habitants et de mieux prendre en compte cette biodiversité dans les projets de la commune. Une biodiversité, patrimoine commun menacé par les activités humaines, à préserver et élément de réponse aux enjeux écologiques locaux (forêt, secteur agricole, mares, puits, arbres remarquables...). Sensibilisation et communication seront menées de paire par la commission de pilotage (qui pourra s'élargir). Des actions, animations, communications seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée de l'inventaire. Un travail avec les scolaires pourra s'envisager (concours de photos par exemple). A noter que la sortie A la découverte des papillons de nuit, samedi 26 août, dans les landes de Larçay, avait permis de répertorier une soixantaine d'espèces de papillons de nuit, dont une rareté, l'odontie dentelée.



ville de
LARÇAY



❄️ BONNE ANNÉE 2018 ! ❄️

LARÇAY INFOS

L'information de votre commune



#9



INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ C'EST PARTI !

Notre commune fidèle aux engagements pris dans son Agenda 21, a souhaité réaliser un inventaire de la Biodiversité Communale avec le soutien de la SEPANT (Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine).

Cet inventaire vient abonder notre P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), qui fixe les orientations de notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), actuellement en cours de révision.

Cette étude a été officiellement lancée le 17 octobre avec la signature de la convention de partenariat, entre notre commune et la SEPANT. Convention signée en présence des membres du Comité de Pilotage, par notre Maire Jean-François CESSAC et le Président de la SEPANT, M. Pierre RICHARD.

L'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) consiste à réaliser un état des lieux du patrimoine naturel communal connu (faune, flore et milieux) afin d'identifier les enjeux majeurs liés à la biodiversité remarquable et ordinaire et d'en améliorer la connaissance.

Notre démarche s'inscrit dans un contexte national et régional lié à la Stratégie Nationale de la Biodiversité adoptée pour la décennie 2010/2020. La réalisation de notre inventaire de la

biodiversité est financé à hauteur de 80% par la Région dans le cadre des Contrats Territoriaux.

Objectifs de l'IBC

Cet inventaire va nous permettre de sensibiliser et de mobiliser les larçéens et leurs élus pour conserver ou restaurer notre richesse faunistique et floristique. Les informations recueillies et les

" La réalisation de notre inventaire de la biodiversité est financé à hauteur de 80% "

préconisations documentées au sein des documents d'urbanisme de la commune (PADD, PLU) en cours de mise à jour, permettront une meilleure mise en œuvre des déclinaisons de la trame verte et bleue.

Son contenu

Notre IBC s'appuie sur un comité de pilotage composé d'élus, de représentants d'associations locales et d'habitants. L'étude recense et synthétise dans un premier temps l'ensemble des données concernant la biodiversité sur notre commune, en tenant compte des données existantes des milieux (ZNIEFF) ou des espèces (animales ou

végétales patrimoniales ou protégées) remarquables déjà identifiées.

Cet inventaire aboutira à la réalisation d'un rapport "Recensement/Inventaire" rappelant les critères de choix de l'inventaire, et illustré des photographies des habitats. Il sera formalisé par le pres-tataire partenaire et des préconisations seront formulées par

le Comité de Pilotage dans le but de mettre en œuvre les actions favorisant la biodiversité sur la commune.

Ces préconisations permettront de conseiller et d'orienter la municipalité dans ses choix sur l'entretien ou l'aménagement de certaines zones d'intérêts réelles ou potentielles...

Ensuite, des actions de communication seront organisées, telles que des animations auprès des scolaires, ou sorties découvertes de la faune et de la flore locales... Des informations seront relayées dans nos publications municipales et sur le site internet de la commune pour informer et mobiliser l'ensemble des larçéens dans la préservation de la biodiversité sur notre commune. ■

janvier - février - mars 2018

sur l'agenda

16/03/18 - NR

larçay

> **A la découverte des amphibiens.** Sortie nature organisée vendredi 6 avril, à 20 h (rendez-vous à la mairie, 3, rue du 8-Mai-1945) par la municipalité et la Sepant dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité communale. L'occasion de découvrir à la tombée du jour les amphibiens, habitants mystérieux des mares. Cette

sortie permettra de mieux connaître ces espèces. Inscriptions et renseignements : Sepant (Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine), tél. 02.47.27.23.23 ; Vinciane.leduc@sepant.fr

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Les dates à retenir

Sortie découverte des amphibiens : le 6 avril à 20h. Rendez-vous devant la Mairie. Inscription obligatoire : Vinciane LEDUC : 02 47 27 23 23, vinciane.leduc@sepant.fr

Concours Photo pour les larcéens de 6 à 15 ans. Thèmes : la faune et

la flore de Larçay. Date limite de dépôt des photos : 1^{er} juin 2018. Expo photo les 9 et 10 juin, salle Louis XIII.

Réunion publique : 1^{er} juin à 18h30, salle Paul-Marjault.

Sortie découverte : le 22 juin : engoulevement d'Europe, rapaces, chauves-souris. Rendez-vous devant la Mairie. Inscription obligatoire : Vinciane LEDUC.

Plus d'informations sur le site de Larçay, rubrique Environnement et Développement Durable. ■

A la découverte des amphibiens avec la Sepant

Publié le 10/04/2018 à 04:55 | Mis à jour le 10/04/2018 à 04:55



Bottés et équipés, nos Larcéens amoureux de la nature sont partis à la découverte de la biodiversité à Larçay.
© Photo NR

La sortie « Découverte des amphibiens », organisée en partenariat avec la Sepant (Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine), vendredi soir, a attiré une petite vingtaine de personnes.

Menée dans le cadre de l'IBC (Inventaire de la biodiversité de la commune), cette sortie s'est déroulée sur les Landes. Viviane Leduc, chargée de mission IBC, a encadré cette sortie et emmené les curieux aux points d'eau du site, avec écoute et à observation (à la lampe torche) de quelques espèces.

Grenouilles, vertes, grenouilles agiles, tritons palmés, tritons crêtés, crapauds communs ont pu être observés ou repérés.

Prochain rendez-vous vendredi 22 juin pour une sortie découverte « Engoulevent d'Europe, rapaces et chauves-souris ».

COMMUNES LARÇAY

Sortie Nature du Printemps

Ce printemps a été l'occasion de vous faire découvrir les amphibiens et leur milieu à travers trois sorties nature. Deux d'entre elles étaient organisées en partenariat avec le Syndicat de la Manse et de ses affluents.

La première s'est déroulée le 17 mars et a permis à 19 personnes de découvrir les zones humides du site de Grand Bois à Sainte-Catherine de Fierbois. Les participants ont



pu, lors de cette matinée, s'initier aux caractéristiques pédologiques des zones humides, observer les habitats humides présents ainsi que la flore et la faune qui y sont inféodés. Ce fut aussi l'occasion de présenter le suivi de la transparence écologique des ouvrages de la LGV SEA pour les amphibiens et d'aborder la gestion de ce site de mesures compensatoires.

La deuxième, le 23 mars, était une sortie nocturne au sein de la ferme pédagogique du Cabri au Lait à Sepmes qui a compté 17 participants.

Une autre sortie nocturne, à Larçay, a été réalisée dans le cadre de l'Inventaire de la Biodiversité Communale sur le site exceptionnel du Champ de manœuvre. Les 20 participants ont pu observer 7 espèces d'amphibiens avec en fond le chant des rainettes !



Rainette verte - *Hyla arborea* - V. Leduc

Espèces observées à Larçay :

Rainette verte - <i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)
Grenouille "verte" - <i>Pelophylax</i> (Fitzinger, 1843)
Salamandre tachetée - <i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)
Grenouille agile - <i>Rana dalmatina</i> (Fitzinger in Bonaparte, 1838)
Crapaud commun - <i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)
Triton crêté - <i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)

Pour participer à ces sorties nature ; n'hésitez pas à consulter nos calendriers d'événements sur notre site internet ou notre page Facebook.

En espérant vous voir nombreux !

Vinciane Leduc

A propos des "friches" et autres terrains qu'il faudrait "valoriser"

Les friches sont des terrains qui ont été utilisés puis laissés à l'abandon. Elles ont souvent une image négative car on pense aux friches industrielles : quand il s'agit d'un site occupé par une ancienne entreprise d'industrie chimique ou métallurgique, le risque de pollution du sol est avéré. Mais ce n'est pas le cas de toutes les activités dites industrielles : une carrière, une zone de dépôts de matériaux inertes, ne présente pas ce genre d'inconvénients.

C'est pourtant ce critère qui a été retenu comme plus-value par la Commission de Régulation de l'Energie pour sélectionner les "bons" dossiers de projets d'installations de photovoltaïque au sol. Ainsi le site du Champ de Manœuvre à Larçay avait été présélectionné par l'entreprise Juwi car c'est une "ancienne friche industrielle" pour y implanter des panneaux.

Heureusement, grâce d'une part, à sa richesse en espèces patrimoniales relevée lors de l'étude d'impact puis complétée par les relevés des bénévoles associatifs, d'autre part à sa place dans un corridor de biodiversité, le projet n'a pas été autorisé. Il a tout de même fallu aller jusqu'au procès intenté et gagné par la SEPANT et la LPO.

Nous parcourons régulièrement le site depuis 2013 et notamment cette année pour la réalisation de l'Inventaire de la Biodiversité Communale sur le territoire larcéen. Aujourd'hui encore, il y a été découvert une nouvelle espèce patrimoniale : la laineuse du prunellier, *Eriogaster catax* (Linnaeus, 1758), espèce protégée au niveau national et européen au titre de la Directive

VIE ASSOCIATIVE

Les Inventaires de la Biodiversité Communale

La SEPANT a fait des Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) un de ses axes d'actions prioritaires sur la Touraine dans le but d'accompagner les communes dans l'orientation de leurs projets de développement locaux. Fin 2017, la commune de Larçay intègre cette démarche qui nous permettra de faire connaître et de valoriser le patrimoine naturel de son territoire.

Depuis 2011, le réseau associatif de FNE Centre-Val de Loire accompagne les communes dans la connaissance et la prise en compte de la biodiversité de leur territoire, suite au constat global d'érosion de la biodiversité qu'elle soit remarquable ou ordinaire.



Mélitée de la Centaurée - Melitaea phoebe - A. Tinchant

La SEPANT contribue sur l'Indre-et-Loire à la mise en œuvre de cette stratégie. L'IBC permet d'avoir une connaissance du patrimoine naturel sur un territoire communal pour orienter ou affiner des projets de développement locaux : mise en place ou révision de PLU, Trame Verte et Bleue (TVB), projets d'aménagement.

L'IBC répond à cet objectif en proposant une synthèse

des milieux naturels, de la flore, et de la faune présents, une analyse des enjeux pour la biodiversité ainsi qu'une aide et des conseils. La démarche inclut également un volet sensibilisation visant les élus, la population et le personnel technique, avec pour objectifs de faire connaître et de valoriser le patrimoine naturel de la commune.

Cette année, deux IBC sont en cours sur les communes de Larçay et de La Riche. Les mois à venir seront dédiés aux prospections naturalistes afin de définir les enjeux faunistiques et floristiques de ces territoires. Toutes les données sont précieuses, n'hésitez pas à nous communiquer vos observations sur ces communes ! Ces études sont aussi un contexte parfait pour nous accompagner lors de nos inventaires et des sorties nature que nous proposons.

Vinciane Leduc

Publié le 05/06/2018 à 04:55 | Mis à jour le 05/06/2018 à 04:55



Les Larcéens ont pu avoir une meilleure connaissance de leur patrimoine faunistique et floristique et de la défense de la biodiversité.

© Photo NR

La deuxième réunion publique sur l'IBC, inventaire de la biodiversité communale, menée conjointement par la municipalité en partenariat avec la Sepant, Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine, a permis de donner les premiers résultats des espèces patrimoniales rencontrées.

Au bout de six mois d'inventaire et après deux sorties papillons et amphibiens, un premier état des lieux des connaissances naturalistes peut être fait : 750 observations ont été menées sur la commune, 380 dont 240 espèces faunistiques ont été rencontrées (lépidoptères, oiseaux, amphibiens, reptiles, orthoptères...) permettant une meilleure connaissance de la flore et de la faune à côté de chez nous et, surtout, de mieux la protéger.

On peut citer pour la flore vasculaire gratiole officinale, scille à deux feuilles, pilulaire à globule ; pour la faune, huit espèces d'amphibiens dont le triton crêté (espèces protégées au niveau national), le triton marbré, pour l'avifaune, l'engoulevent d'Europe, le circaète Jean-le-Blanc, le moineau friquet. Les zones ciblées étaient la vallée du Cher et les Landes et la forêt de Larçay. Une dizaine de fiches seront éditées pour des préconisations d'actions, commune et particuliers, en faveur de la biodiversité. Cet inventaire aboutira à la réalisation d'un rapport en automne.

Recensement/inventaire et préconisations seront formulées par le comité de pilotage dans le but de mettre en œuvre les actions favorisant la biodiversité conformément à la politique environnementale de la commune et aux engagements pris dans son Agenda 21.

Prochain rendez-vous : sortie découverte engoulevent d'Europe, vendredi 22 juin, 20 h, place la Mairie. Inscription obligatoire auprès de Vinciane Leduc. Renseignements : Vinciane Leduc, tél. 02.47.27.23.23.. vinciane.leduc@sepant.fr

INDRE-ET-LOIRE > Commune > Larçay > A la recherche et à l'écoute de l'engoulevent d'Europe

A la recherche et à l'écoute de l'engoulevent d'Europe

Publié le 27/06/2018 à 04:55 | Mis à jour le 27/06/2018 à 04:55



Des passionnés sont partis à la découverte de cet oiseau migrateur et crépusculaire, difficile à repérer.
© Photo-NR

La sortie « A l'écoute de l'engoulevent d'Europe », organisée dans le cadre de l'IBC (Inventaire de la biodiversité communale), ce vendredi soir, a attiré son habituel public passionné de nature et d'ornithologie.

En présence de Vinciane Leduc, de la Sepant (Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine), et de Pierre Reveillaud, de la LPO (Ligue de protection des oiseaux), cette sortie découverte « Engoulevent d'Europe » a emmené nos amateurs et curieux dans la forêt de Larçay et dans les landes, l'engoulevent privilégiant les parcelles forestières dégagées et les espaces ouverts. Il s'agit d'un oiseau migrateur, venant en avril-mai d'Afrique orientale, du Kenya et d'Afrique du sud et qui repart en août avant la fin de l'été. Un oiseau de la taille d'une tourterelle mais pas avec les mêmes proportions, les mâles étant reconnaissables aux taches blanches sur les ailes et la queue, un oiseau crépusculaire, consommant coléoptères, insectes et papillons de nuit. Un oiseau reconnaissable à son chant particulier, ressemblant à un bruit d'insecte.

Sortie « papillons de jour », samedi 7 juillet. Rendez-vous à 14 h place de la mairie. Renseignements et inscriptions (obligatoire) auprès de Vinciane Leduc, au 02.47.27.23.23, viviane.leduc@sepant.fr

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Les dates à retenir

Dans le cadre de l'Inventaire de la Biodiversité, le 6 avril dernier, Vinciane LEDUC, animatrice de la SEPANT, a fait découvrir les amphibiens de Larçay à une vingtaine de personnes.

Grenouilles vertes, rainettes, tritons palmés, ou encore crapauds communs étaient au rendez-vous.

Les participants ont eu la chance d'observer également le chirocéphale diaphane (petite crevette d'eau douce).



D'autres découvertes vous sont proposées :

Les papillons le 7 juillet

>> captures et observations des espèces et de leurs plantes hôtes.

Les criquets et sauterelles le 25 août

>> captures et observations des espèces, écoute de leurs chants.

La forêt en automne le 13 octobre

>> observations des espèces et de leurs habitats, apprentissage de la détection des traces.

Inscriptions

V. LEDUC 02-47-27-23-23
vinciane.leduc@sepant.fr.

Plus d'infos sur notre site internet

<https://www.ville-larcay.fr> > services municipaux > environnement et développement durable. ■

[INDRE-ET-LOIRE](#) > [Commune](#) > [Larçay](#) > [A la chasse aux papillons](#)

A la chasse aux papillons

Publié le 13/07/2018 à 04:55 | Mis à jour le 13/07/2018 à 04:55



Les amoureux de la nature motivés pour identifier les différentes espèces de papillons.
© Photo NR

La sortie « Papillons de jour » organisée par la municipalité et la Sépant (Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine) dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité communale, s'est déroulée samedi après-midi dans les landes et la forêt de Larçay.

Laurent Palissière, de la Sépant, a emmené les amoureux de la nature à la découverte des papillons de la région. Des insectes vivant dans des secteurs de landes et boisements : papillons miroirs, petites espérides, grands mars changeants, petits sylvains... Des secteurs forestiers et de landes très riches, notamment par ces fortes chaleurs, les espèces descendant de la canopée.

Ces espèces sont en très nette voie de disparition (plus de 70 % en soixante-dix ans) due à l'utilisation intensive de produits phytosanitaires, à la destruction des habitats, les jardins devenant eux-mêmes défavorables avec notamment les haies de thuyas remplaçant les haies bocagères.

Les papillons sont indispensables au maintien du réservoir de la biodiversité : pollinisateurs, chaîne alimentaire (oiseaux, reptiles...), beauté des formes et des couleurs...

Prochaine sortie IBC : samedi 25 août, à 14 h 30, pour « Criquets et sauterelles ». Rendez-vous place de la mairie.

INDRE-ET-LOIRE > Commune > Larçay > A la rencontre des criquets et des sauterelles

A la rencontre des criquets et des sauterelles

Publié le 29/08/2018 à 04:55 | Mis à jour le 29/08/2018 à 04:55



LARÇAY



Une sortie nature toujours aussi appréciée des passionnés larcéens.
 Photo NR

C'était le temps idéal pour la sortie nature « découverte des orthoptères », organisée par la Sepant, vendredi dernier, dans les landes de la commune, à proximité de la forêt de Larçay.

Le guide spécialisé, Laurent Palussière, a su faire partager sa passion pour faire découvrir les orthoptères, insectes à ailes droites portées le long du dos, présents sur le site : sauterelles, grillons et criquets. L'identification des insectes a pu se faire à l'aide d'une clé systématique avec dessins et planches photographiques. Ainsi, il a été possible de découvrir leurs particularités : morphologie, développement, coloration, antennes, lieu de vie, stridulation ou chant.

Différentes sauterelles ont été observées, dont la sauterelle rousse, le phanéoptère commun, puis des criquets : le conocéphale des roseaux, le criquet blafard ou criquet glauque, l'oedipode aigue-marine, avec ses ailes bleues et transparentes, que l'on rencontre sur les chemins, le criquet verte-échine, le conocéphale gracieux, avec son chant caractéristique, et puis le criquet « jamaïcain », qui possède une ligne verte sur le dessus chez la femelle, tandis que le mâle est brun-noir avec un drapeau rasta sur le ventre. En fin de visite, nous avons pu voir le grillon champêtre et une menthe religieuse.

De belles rencontres qui ont permis d'affiner les connaissances de chacun au cours de cet après-midi bien agréable.

Prochaine sortie samedi 13 octobre : « la forêt en automne ». Observation des espèces et de leurs habitats, apprentissage de la détection des traces. Inscriptions et renseignements : Sepant, 02.47.27.23.23, vinciane.leduc@sepant.fr

COMMUNES LARÇAY



Inventaire de la Biodiversité Communale

Animations et bilan

Dans le cadre de l'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) en cours, des sorties nature vous ont été proposées, cet été, pour découvrir la diversité de la faune de Larçay.

Le 22 juin les participants ont eu la chance d'entendre le chant caractéristique de l'Engoulevent d'Europe et d'observer son vol crépusculaire en forêt de Larçay.

Le 7 juillet, par un temps magnifique, les habitants ont été invités à observer le ballet aérien des papillons dans leurs milieux de vie : Flambé, Tabac d'Espagne, Amaryllis, Citron, Demi-deuil, Mélitée des centaurées...ils sont plus d'une vingtaine à nous avoir dévoilé leurs couleurs et leurs vols gracieux.

Nous avons pu apprendre à les identifier, grâce aux clés de détermination auxquelles nous avons été initiés.

Le 25 août, nous avons fait connaissance avec divers criquets et saute-relles et écouté leurs stridulations. Les grillons champêtres étaient aussi au rendez-vous !

Prochaine sortie le 13 octobre pour observer la nature et la forêt en automne. A cette occasion, nous vous proposons d'observer les espèces et leurs habitats tout en apprenant à détecter leurs traces (inscription obligatoire auprès de Vincianne LEDUC au 02 47 27 23 23 ou vincianne.leduc@sepant.fr).

Des animations à destination des enfants sur le thème de la biodiversité seront prochainement programmées à l'Accueil de Loisirs.

Réunion publique de restitution de l'Inventaire de la Biodiversité Communale

L'Inventaire de la Biodiversité Communale touche à sa fin. Une réunion publique de restitution aura lieu le 16 novembre à 19h salle Paul-Marjault.

Venez nombreux pour prendre connaissance du résultat des inventaires et du bilan réalisé par la Société d'Etude de Protection et d'Aménagement en Touraine (SEPANT). Elle a réalisé ces travaux pour le compte de la commune en partenariat avec la LPO et avec le soutien de la Région Centre.

Vous découvrirez la richesse de la faune et de la flore de Larçay, qui compte des espèces rares et remarquables comme la Gratiolle Officinale, le Triton Marbré, le Triton Crêté ou encore le Moineau Friquet qui n'est présent qu'à de rares endroits en Touraine.

Retrouvez la biodiversité communale et nos lettres d'informations sur notre site internet : <https://www.ville-larcay.fr> > services municipaux > environnement et développement durable. ■

La forêt en automne

Publié le 20/10/2018 à 04:55 | Mis à jour le 20/10/2018 à 04:55



Espèces forestières, habitats, gestion, une belle sortie nature.

© Photo NR

Ce samedi avait lieu la sortie nature « La Forêt en automne » qui se déroulait au sein de la forêt de Larçay. Cette animation menée par Vinciane Leduc, de la Sepant, dans le cadre de l'Inventaire de la biodiversité commune, a réuni douze participants de tout âge qui sont venus, sous un grand soleil, découvrir les espèces forestières, le fonctionnement des habitats mais aussi, grâce à Francis Boutin, l'historique et la gestion du boisement.

L'Inventaire de la commune de Larçay touche à sa fin et se terminera le 16 novembre avec une restitution publique qui exposera les enjeux floristiques et faunistiques du territoire ainsi que les actions préconisées pour préserver et valoriser la biodiversité.

Rendez-vous le 16 novembre à 19 h à la salle Paul-Marjault.

Contact et renseignements : Vinciane Leduc, tél. 02.47.27.23.23. vinciane.leduc@sepant.fr